



# Année 2025

## Base de Données Commune Rapport d'analyse départemental

Association Prévention Spécialisée Nationale  
112 rue d'Arras 59000 LILLE  
[secretariat@apsn-prev.fr](mailto:secretariat@apsn-prev.fr)  
03.20.16.81.40  
[apsn-prev.org](http://apsn-prev.org)

Centre de ressources soutenu par



## Préambule

Créée en 2011 avec le soutien du Conseil Départemental du Nord, la Base de Données Commune vise à donner une meilleure lisibilité sur le profil des jeunes accompagnés. Elle illustre la capacité des associations de Prévention Spécialisée à unir leurs forces pour développer une expertise collective au service d'une politique jeunesse adaptée.

- ➔ **2019** : Diagnostic par les associations de Prévention Spécialisée, mettant en évidence plusieurs limites (absence de grille sur le travail de rue, manque d'opérationnalité des grilles existantes, difficulté à croiser les dynamiques d'accompagnement).
- ➔ **2020** : Création d'un groupe de pilotage pour refondre la base, avec l'ajout de nouvelles grilles, la mise à jour des critères et l'intégration de la dimension « travail avec la famille ».
- ➔ **2021** : Phase test avec 3 associations, puis généralisation malgré un ralentissement lié à l'incendie chez OVH. Accompagnement renforcé de l'APSN pour faciliter l'appropriation de l'outil.
- ➔ **2022** : Mise en place de groupes référents par l'APSN, élaboration d'une notice d'utilisation et poursuite de l'accompagnement via le Comité de Pilotage.
- ➔ **2023** : Début des séminaires annuels d'analyse des données à l'échelle des associations, poursuivant ainsi l'amélioration de l'outil et son appropriation par les équipes.
- ➔ **2024** : Maintien des séminaires annuels d'analyse des données à l'échelle des associations et mise en place de séances de travail afin de poursuivre une démarche de réflexion collective sur des thèmes spécifiques à l'intervention de prévention spécialisée, avec principal support la base de données commune.

Plusieurs séances de travail ont été réalisées sur l'année 2024 sur les thématiques suivantes :

- **Les accompagnements individuels**
- **La notion de décrochage scolaire**
- **Le travail de rue / présence sociale**

Une réunion de synthèse et d'échanges avec des chefs de service a permis de mettre en perspective ces dynamiques engagées.

Les travaux se sont poursuivis sur 2025 et une 4 -ème thématique a été travaillée avec les professionnels.

- **L'accompagnement des jeunes majeurs en Prévention Spécialisée**

Enfin le rapport d'analyse départemental évolue en intégrant des données qualitatives, allant au-delà des indicateurs quantitatifs. Dans cette dynamique, l'APSN a sollicité les associations afin qu'elles contribuent à cette démarche en partageant des éléments qualitatifs sur leurs différentes actions.

Plusieurs chroniques / témoignages en lien avec les différentes modalités d'intervention de la Prévention Spécialisée sont donc présents dans ce rapport.

Nous remercions l'ensemble des associations pour leur engagement et leur participation à cette démarche enrichissante.

# Sommaire

<b>1</b>	<b>ALLER VERS, UN CARNET DE BORD DU TRAVAIL DE RUE</b>	<b>8</b>
1.1	Introduction	8
1.2	Les modalités de mise en œuvre	9
1.2.1	Durée des séquences de travail de rue	9
1.2.2	Jours des séquences de travail de rue	10
1.2.3	Horaires des séquences de travail de rue	11
1.2.4	Travail de rue réalisé avec des partenaires	12
1.2.5	Restitution des séquences de travail de rue	13
1.3	Les publics rencontrés	14
1.3.1	Typologie des jeunes rencontrés durant les séquences de travail de rue	14
1.3.2	Rendez-vous pris durant les séquences de travail de rue (source : 2 198 rendez-vous)	16
1.3.3	Les sujets abordés durant les séquences de travail de rue	17
<b>2</b>	<b>LES ACCOMPAGNEMENTS SOCIO-EDUCATIFS</b>	<b>21</b>
2.1	Introduction	21
2.2	Les situations des jeunes accompagnés	22
2.2.1	Le genre et l'âge des jeunes accompagnés	22
2.3	Les situations scolaires des jeunes accompagnés	23
2.3.1	Profil des collégiens accompagnés	24
2.3.2	Profil des lycéens accompagnés	26
2.4	Les diplômes des jeunes actifs (scolarité terminée)	27
2.5	Les situations professionnelles des jeunes actifs (scolarité terminée)	28
2.6	Les situations d'hébergement des jeunes accompagnés	33
2.7	Les aides financières des jeunes accompagnés	38
2.8	Les ressources financières des jeunes actifs	38
2.9	Les prises en charge Protection de l'Enfance et/ ou médico-sociales	39
2.9.1	Les différentes mesures de prise en charge des jeunes accompagnés	39
2.10	Les situations des familles des jeunes accompagnés	42
2.10.1	Les configurations familiales	42
2.10.2	Les ressources financières des familles des jeunes accompagnés	42
<b>3</b>	<b>LA MISE EN ŒUVRE DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS</b>	<b>43</b>
3.1	Introduction	43
3.2	L'origine de la demande	43
3.3	La demande initiale	49
3.4	Les objectifs travaillés avec les jeunes	52

3.4.1	Focus sur les objectifs travaillés en lien avec la scolarité.....	54
3.5	Les objectifs travaillés avec les familles mobilisée (19%- graph p.44).....	55
	A l'échelle départementale .....	55
3.6	Les modalités mobilisées durant les séquences d'accompagnement .....	56
3.7	Lieu de mise en œuvre des accompagnements individuels .....	59
<b>4</b>	<b>LES ACTIONS COLLECTIVES .....</b>	<b>65</b>
4.1	Les actions collectives ponctuelles.....	66
4.1.1	Les types d'actions collectives ponctuelles .....	66
4.1.2	Les thématiques des actions collectives ponctuelles .....	67
4.1.3	Les acteurs à l'initiative et porteurs des actions collectives ponctuelles .....	70
4.1.4	Les partenaires aux actions collectives ponctuelles .....	72
4.1.5	Les modes de financement des actions collectives ponctuelles .....	75
4.1.6	Les moyens de communication .....	76
4.2	Les actions collectives intégrées à un projet ou à un dispositif .....	76
4.2.1	Le nombre d'actions collectives intégrées à un projet.....	76
4.2.2	Mixité géographique .....	77
4.2.3	Les thématiques des projets d'actions collectives .....	77
4.2.4	Les supports mobilisés .....	81
4.2.5	Les acteurs à l'initiative et le portage des projets d'actions collectives .....	82
4.2.6	Les partenaires participant aux projets d'actions collectives .....	85
4.2.7	Les modes de financement des projets d'actions collectives.....	85
	A l'échelle départementale.....	85
4.2.8	La promotion et la valorisation des projets d'actions collectives .....	86
4.3	Les publics accompagnés qui participent aux actions collectives .....	86
4.4	Les publics non accompagnés qui participent aux actions collectives.....	88
4.5	Les participations des jeunes non accompagnés par sexe .....	89
<b>5</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>94</b>

# 1 ALLER VERS, UN CARNET DE BORD DU TRAVAIL DE RUE

## 1.1 Introduction

L'aller vers constitue l'essence même de la démarche éducative en Prévention Spécialisée. L'offre de relation prime sur la demande, et l'éducateur privilégie l'adhésion libre, une attitude de non-jugement du (des) jeune(s). Le travail de rue permet :

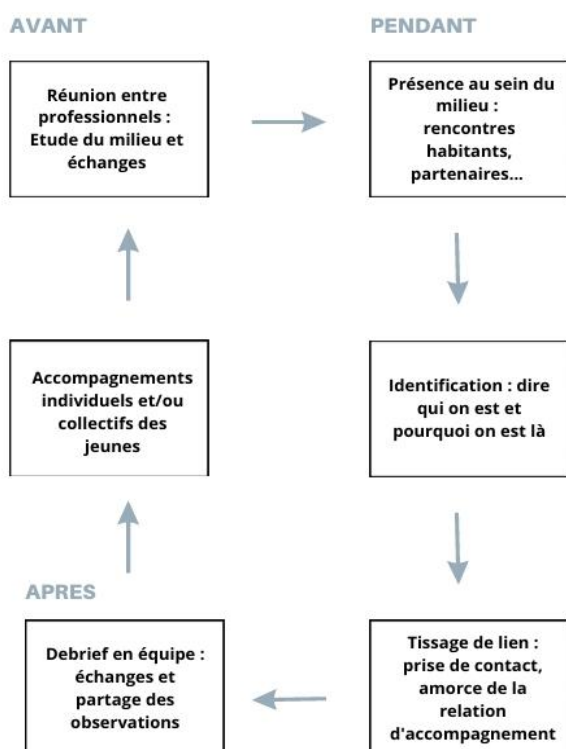
- De s'ancreur sur un territoire et d'aller vers des publics éloignés, voir en rupture avec les institutions de droit commun
- D'adapter les réponses à apporter en fonction des réalités vécues sur les territoires et ce par le biais des observations sociales et du développement d'une expertise des territoires d'intervention.

En 2024, l'APSN a mis en place différents groupes de travail afin de poursuivre une démarche de réflexion collective sur des thèmes spécifiques à l'intervention de prévention spécialisée, avec principal support la base de données commune.

2 Séances de travail sur la thématique du travail de rue se sont déroulées avec les professionnels



## LE TRAVAIL DE RUE : D'une démarche intuitive à un processus méthodologique



**9 494 séquences de travail de rue ont été saisies dans la base de données**

- 51 658 rencontres en rue
- 35 811 rencontres avec des mineurs
- 15 847 rencontres avec des majeurs

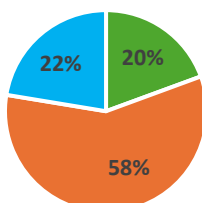
SOURCE : APSM

## 1.2 Les modalités de mise en œuvre

### 1.2.1 Durée des séquences de travail de rue



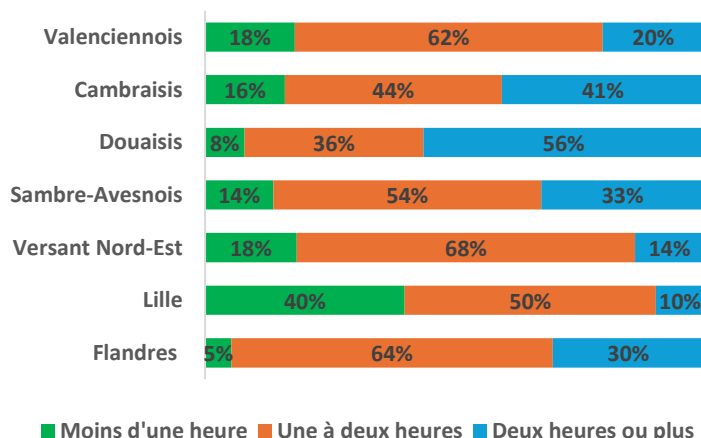
#### A l'échelle départementale



58% des interventions de travail de rue durent entre 1 et 2 heures par quartier.

- Moins d'une heure
- Une à deux heures
- Deux heures ou plus

#### A l'échelle des directions déléguées de territoire



En comparaison avec les données départementales indiquées dans le graphique ci-dessus, nous constatons que :

- Les séquences de travail de rue de plus de deux heures sont plus fréquentes sur certains territoires. (56% pour les territoires de Douai, 41% pour les territoires de Cambrai, 30% pour les territoires des Flandres et 33% pour la Sambre-Avesnois.
- La proportion de séquences de travail de rue inférieure à une heure est nettement plus élevée sur les territoires de Lille (40 %).

Les écarts observés ne traduisent pas nécessairement une différence de pratique professionnelle sur le terrain, mais découlent plutôt de la méthodologie de saisie et du découpage administratif de la base de données et des caractéristiques des territoires. En effet, les associations de prévention spécialisée ont structuré leur découpage géographique en fonction de leurs propres modalités d'intervention.

Par rapport à l'année N-1, les évolutions les plus significatives concernent les territoires suivants :

- **Augmentation de la part des séquences longues (+ de 2h) :** on enregistre une hausse de **15 points pour le Douaisis, 9 points pour la Sambre-Avesnois** et **6 points pour le Versant Nord-Est (VNE)**.
- **Pour le Cambrésis :** alors que 65 % de ses séquences avaient une durée de deux heures ou plus l'année dernière, le territoire de Cambrai opère une transition notable avec une répartition qui se rapproche désormais de la tendance générale départementale.

## 1.2.2 Jours des séquences de travail de rue

### A l'échelle départementale

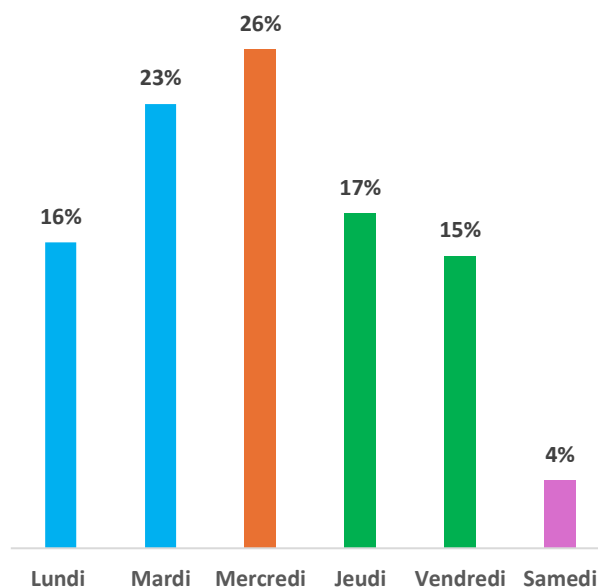
L'analyse du graphique permet de dégager des tendances claires sur la répartition temporelle du travail de rue.

Les interventions de travail de rue sont planifiées de manière relativement stable chaque année et intégrées à l'organisation des structures.

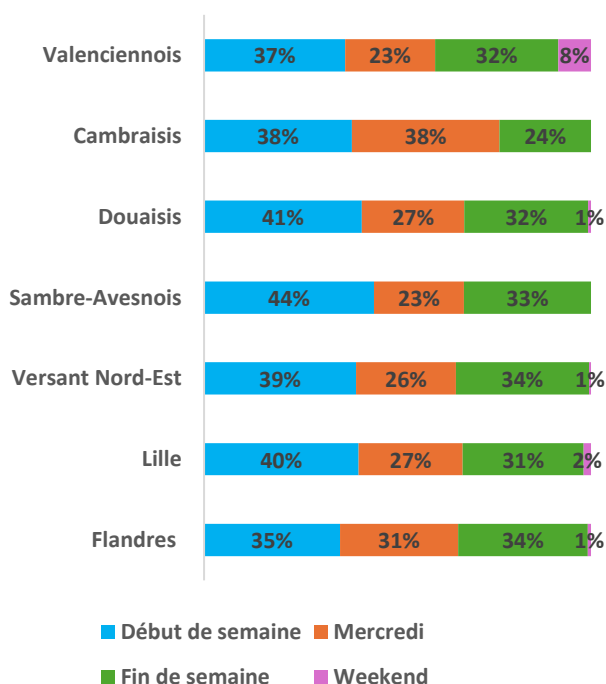
**Pour rappel, les temps propices identifiés pour rencontrer les jeunes sur les territoires sont les mardis et mercredis.**

**Les week-ends sont généralement** consacrés aux actions collectives. En raison de la taille des équipes, il est souvent difficile d'assurer simultanément du travail de rue.

**De plus, sur certains territoires, les jeunes ont tendance à quitter leur quartier le week-end, notamment pour se rendre en centre-ville. Par conséquent, la présence des éducateurs dans la rue devient moins essentielle durant cette période.**



### A l'échelle des directions déléguées de territoire

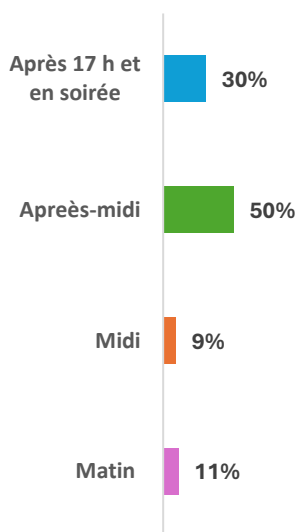


Nous pouvons relever les points suivants :

- Les temps de travail de rue sont répartis de façon plutôt équilibrée sur la semaine avec une planification plus importante en début de semaine ou en fin de semaine pour tous les territoires excepté Cambrai (38% le mercredi).
- Les territoires de Lille et du VNE présentent des répartitions très similaires et stables. Ils maintiennent une présence forte en début de semaine et une présence constante en fin de semaine.
- Les territoires du Cambrésis se distinguent par un investissement massif le mercredi (38%), soit 11 à 15 points de plus que la plupart des autres secteurs.
- Les territoires du Valenciennois montrent une présence notable le Weekend (8%).

### 1.2.3 Horaires des séquences de travail de rue

#### A l'échelle départementale

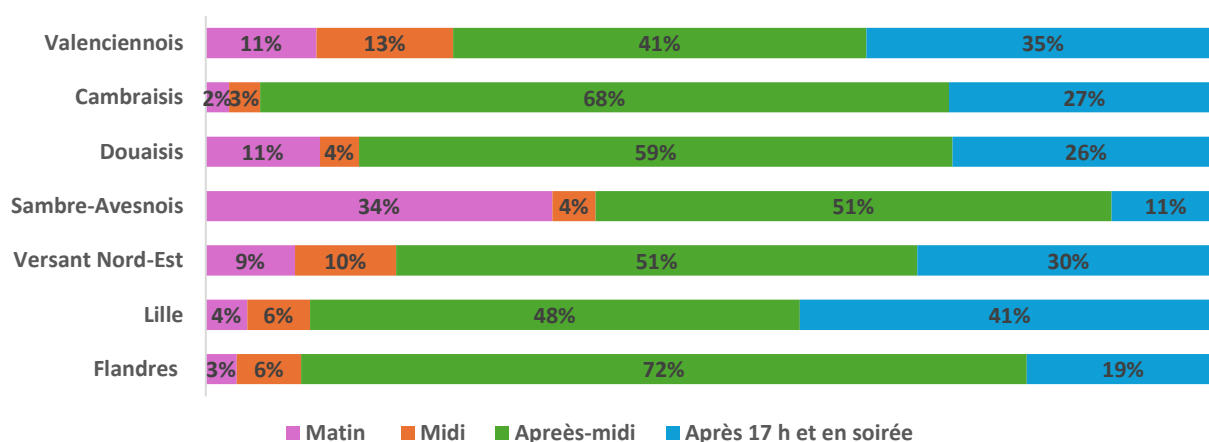


**70% du travail de rue est ajusté aux horaires des collégiens** (matin, midi, après-midi)

Notons que **30 % du travail de rue est réalisé après 17 heures et en soirée** ce qui permet d'aller à la rencontre de jeunes en décrochage, en rupture avec les dispositifs de droit commun et d'être présents au-delà des horaires d'ouverture des principales institutions. Par ailleurs, c'est aussi ce qui permet aux éducateurs de s'ancreur sur le territoire, d'être identifiés et de repérer par exemple les phénomènes de regroupement dans l'espace public.

Les interventions des équipes auprès des publics plus jeunes amènent à réaliser des séquences de travail de rue aux abords des collèges et ce notamment en lien avec la fonction de l'Acteur de Liaison Sociale en Environnement Scolaire dans et hors les murs.

Les professionnels réalisent les séquences de travail de rue ancrés dans la vie locale tels que les marchés pour rencontrer les familles, les fêtes foraines, les city stades, les stations de métro et de bus, les clubs de foot, etc... car il s'agit de lieux de regroupement fréquentés par les jeunes et identifiés par les professionnels comme des lieux « stratégiques ».



#### A l'échelle des directions déléguées de territoire

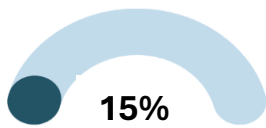
Les données du graphique ci-dessus révèlent des stratégies horaires très contrastées selon les territoires :

- Lille (41%) et Valenciennois (35%) sont les territoires où la présence après 17h est la plus forte.
- Flandres (72%) et Cambrésis (68%) concentrent l'essentiel de leur présence sur l'après-midi.
- Douaisis (59%) privilégie également l'après-midi, tout en maintenant une présence stable en soirée (26%).
- Sambre-Avesnois (34%) est le seul territoire qui investit massivement le matin (plus d'un tiers de son activité).

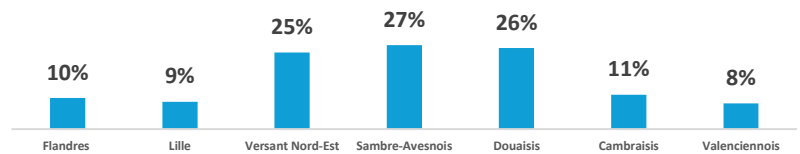
Les variations peuvent être liées au nombre de postes ALSES et/ ou des partenariats avec l'Education Nationale dans chacune des associations de Prévention Spécialisée.

## 1.2.4 Travail de rue réalisé avec des partenaires

### A l'échelle départementale



### A l'échelle des directions déléguées de territoire



À l'échelle des différents territoires, la proportion des séquences de travail de rue menées avec des partenaires a nettement augmenté par rapport à l'année dernière : (+ 6 points) sur le VNE, (+10 points) dans la Sambre-Avesnois, (+13 points) à Douai.

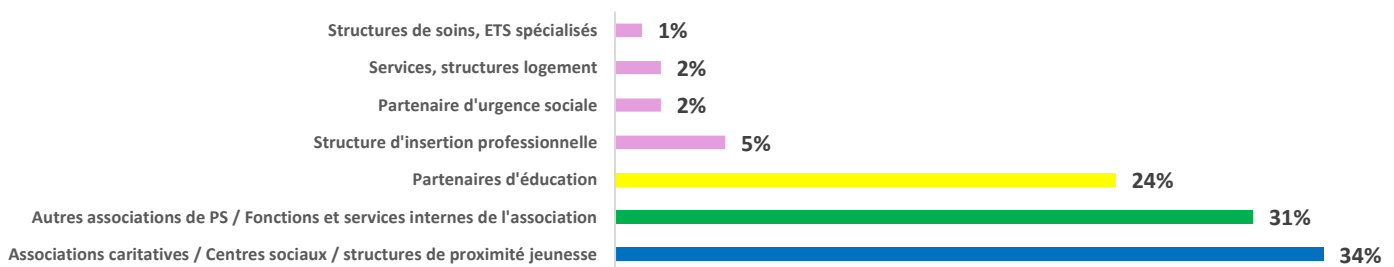
En revanche, sur le territoire de Cambrai, cette pratique a diminué de 19 points, de 17 points dans les Flandres et de 4 points sur le Valenciennois.

Il est essentiel de souligner que ces variations peuvent être influencées par le nombre de partenaires présents sur chaque territoire et par leur capacité à s'engager dans cette démarche.

Si le travail de rue en partenariat contribue à rapprocher certains acteurs des jeunes, il reste primordial de préserver l'approche éducative et de privilégier la création d'un lien de confiance. À ce titre, cette pratique ne peut pas être systématisée.

### Focus : Typologie des partenaires mobilisés durant le travail de rue

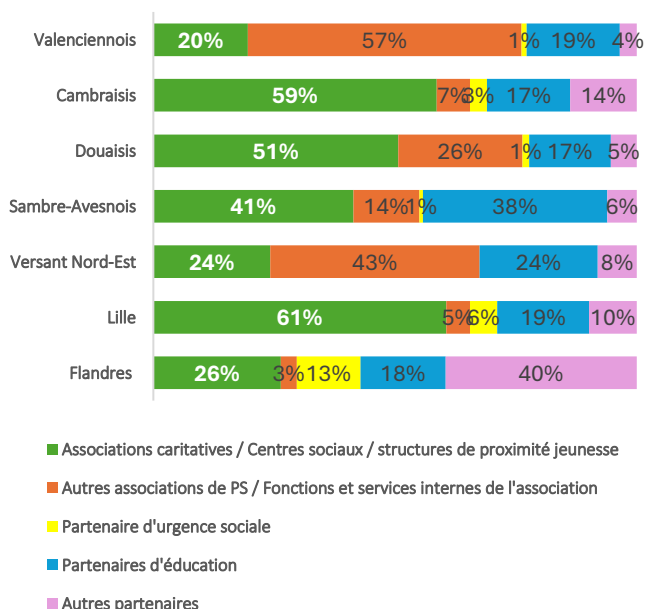
#### A l'échelle départementale



A l'échelle départementale, les partenaires principalement mobilisés lors des séquences de travail de rue restent les mêmes que l'année dernière.

Nous pouvons observer les éléments suivants :

#### A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire

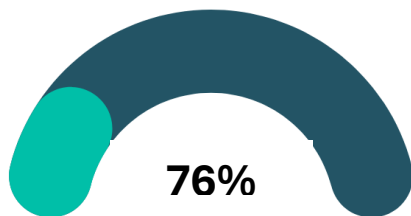


- Sur les territoires de Lille et de Cambrai, les séquences de travail de rue réalisées en collaboration avec les associations caritatives, les centres sociaux et les structures de proximité jeunesse sont majoritaires (61% pour Lille et 59% pour le Cambrésis).
- Sur le Valenciennois et le Versant Nord-Est on constate une forte mobilisation des autres associations de PS et des fonctions et ou services internes de l'association (57% pour le Valenciennois et 43% pour le Versant Nord-Est).
- Dans la Sambre-Avesnois, on peut noter un partage de façon plus ou moins équilibrée entre les structures de proximité jeunesse (41%) et les Partenaires d'éducation (38%).
- Dans les Flandres, la part significative dans la catégorie « autres partenaires » comprend principalement des structures d'insertion professionnelle.

## 1.2.5 Restitution des séquences de travail de rue

### A l'échelle départementale

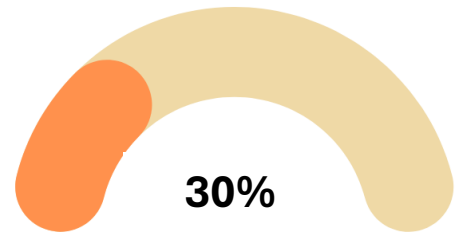
#### Présence des jeunes dans l'espace public



Au-delà de sa fonction d'aller vers les jeunes, le travail de rue est aussi un support pour l'observation sociale : repérer les pratiques des jeunes dans l'espace public et l'évolution de celles-ci.

Ces observations permettent d'ajuster les pratiques éducatives. Si de façon très majoritaire (76%), les séquences de travail de rue permettent de rencontrer des jeunes, il est à noter que les équipes éducatives développent progressivement d'autres modes de rencontres notamment à travers le numérique.

#### Passage dans les lieux ressources

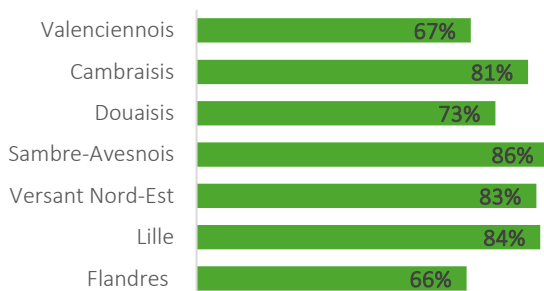


Concernant le taux de passage dans les lieux ressources, on constate une évolution de 6 points (24% en 2021).

Les séquences de travail de rue permettent également de se rendre dans les lieux où les jeunes peuvent se regrouper : zones de commerces, cafés, Associations de quartier, structures d'accueil et de loisirs de proximité, Missions locales, P.I.J, centres sociaux, clubs sportifs... Ces lieux-ressources sont considérés comme « stratégiques » pour les professionnels.

### A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire

#### Présence des jeunes dans l'espace public

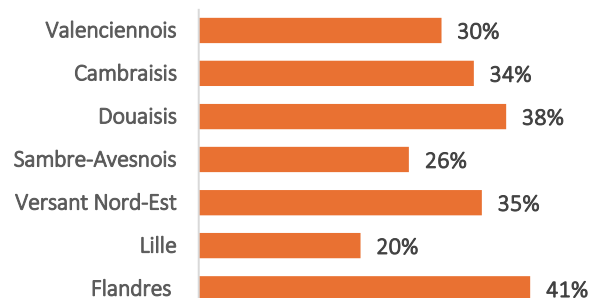


À l'échelle des territoires, la présence des jeunes dans l'espace public varie de manière significative.

Comparée à l'année précédente, cette présence a globalement augmenté sur l'ensemble des territoires, avec une hausse particulièrement marquée dans le sud du département, où elle atteint en moyenne 76 %, contre 74 % l'année dernière.

Cette évolution peut s'expliquer par plusieurs facteurs : une modification des habitudes et des dynamiques de regroupement des jeunes ou encore un développement de l'offre d'activités dans les quartiers et de l'adaptabilité des professionnels à ces évolutions.

#### Passage dans les lieux ressources



La fréquentation des lieux ressources dépend de plusieurs facteurs :

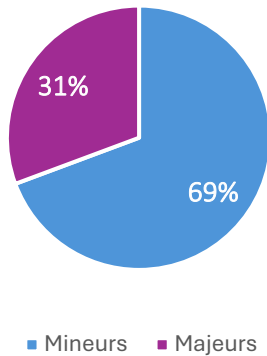
- La présence et la densité de ces structures sur le territoire,
- Leurs horaires d'ouverture et leur accessibilité
- Les relations partenariales.

### 1.3 Les publics rencontrés

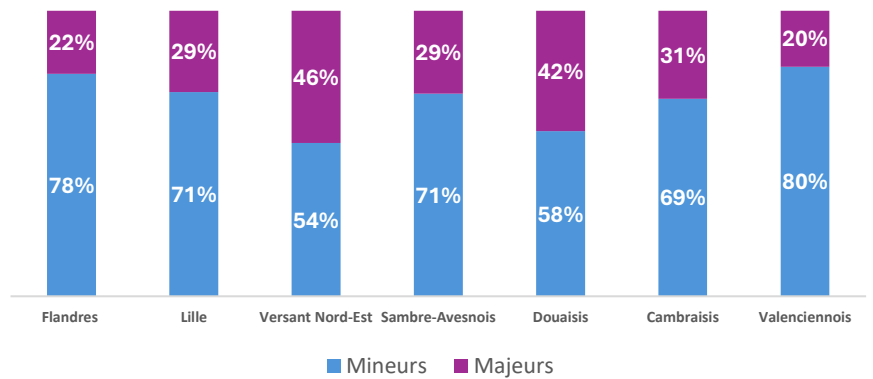
#### 1.3.1 Typologie des jeunes rencontrés durant les séquences de travail de rue

##### Focus : Répartition mineurs / majeurs

###### A l'échelle départementale



###### A l'échelle des directions déléguées de territoire

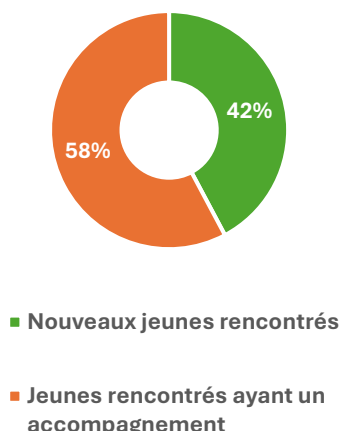


À l'échelle départementale, la majorité des jeunes rencontrés sont des mineurs, représentant 69 %, soit une augmentation de 4 points par rapport à l'année dernière.

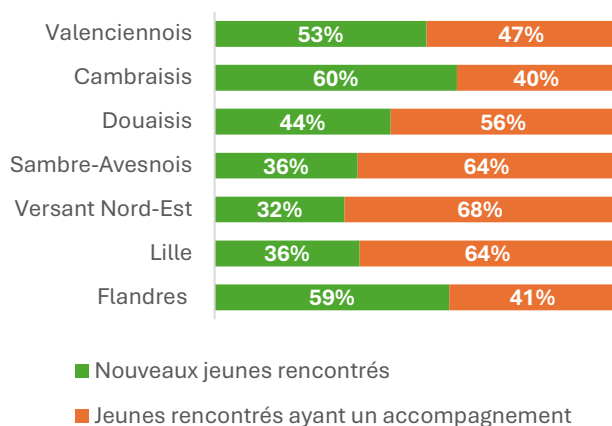
Deux territoires affichent une proportion de mineurs rencontrés inférieure à cette moyenne départementale : le VNE (54 %) et Douai (58 %).

##### Focus : Répartition des jeunes rencontrés ayant ou pas un accompagnement par la Prévention Spécialisée

###### A l'échelle départementale



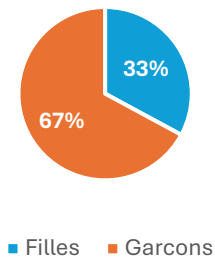
###### A l'échelle des directions déléguées de territoire



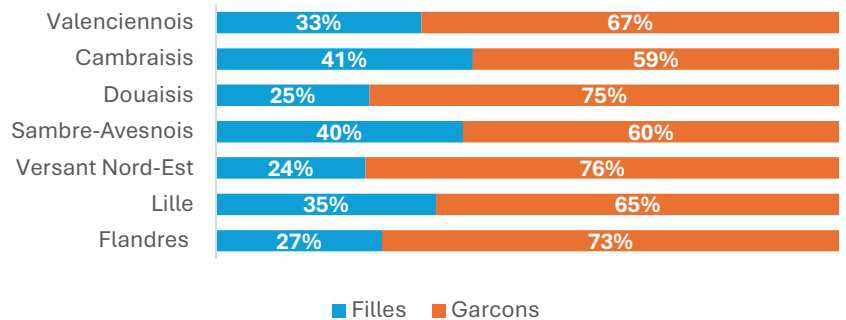
Durant le travail de rue, les éducateurs spécialisés parviennent à capter un flux important de nouveaux jeunes (notamment sur les territoires de Cambrai et des Flandres).

## Focus : Répartition par sexe

### A l'échelle départementale



### A l'échelle des directions déléguées de territoire



De manière générale, Le premier graphique montre :

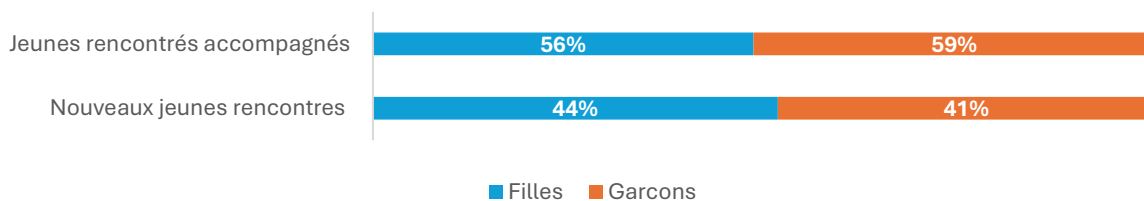
- Une présence masculine majeure : 67 % des jeunes rencontrés dans l'espace public sont des garçons.

A l'échelle des différents territoires, le Cambrésis (41%) et le Sambre-Avesnois (40%) se distinguent par une visibilité féminine nettement plus élevée que la moyenne départementale.

Le travail de rue en Prévention Spécialisée reste confronté à une invisibilisation relative des filles dans certains secteurs (notamment le Douaisis et le Versant Nord-Est). L'enjeu pour les équipes est double : parvenir à établir un premier contact là où elles sont peu présentes, mais aussi stabiliser la relation avec celles qui sont rencontrées ponctuellement afin qu'elles ne disparaissent pas des radars de la prévention.

## Focus : Répartition des jeunes accompagnés ou non par sexe

### A l'échelle départementale

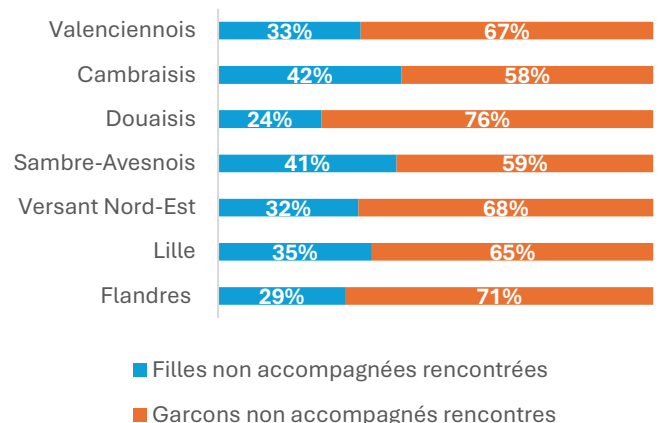


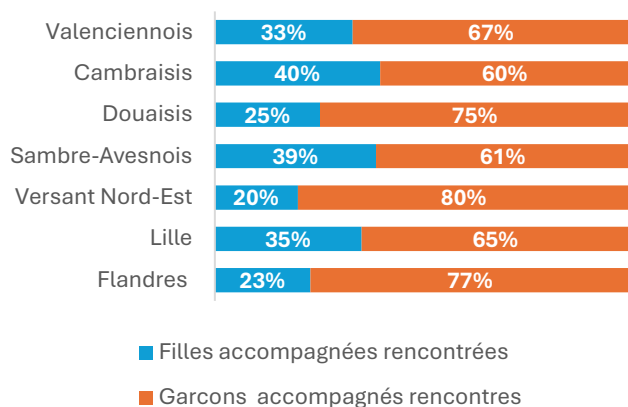
### A l'échelle des directions déléguées de territoire

Ce graphique illustre les jeunes rencontrés dans l'espace public lors des séquences de travail de rue, mais qui ne font pas (encore) l'objet d'un accompagnement éducatif formel.

On note que la présence masculine reste dominante sur tous les territoires.

**Le Cambrésis et la Sambre-Avesnois** : Ces territoires sont les plus proches de la parité, avec une part de filles atteignant son niveau le plus élevé (respectivement 42 % et 41 %).





Ce graphique présente la répartition par sexe des jeunes rencontrés et qui sont déjà accompagnés par la Prévention Spécialisée dans les différents territoires du département du Nord.

Nous observons une tendance globale très marquée : **les garçons accompagnés constituent la grande majorité des jeunes rencontrés**, avec des proportions allant de 60% à 80% selon les territoires.

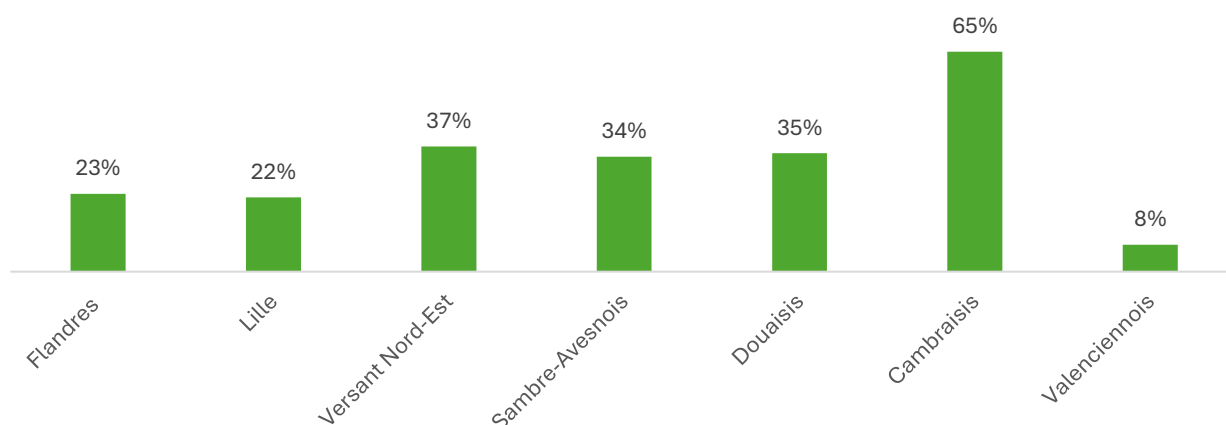
Cependant, le **Cambrésis** et la **Sambre-Avesnois** sont les territoires les plus proches de la parité, avec une part de filles atteignant son niveau le plus élevé du graphique (environ **40 %**).

### 1.3.2 Rendez-vous pris durant les séquences de travail de rue (source : 2 198 rendez-vous)



**23% des séquences de travail de rue ont amené à la prise d'un ou plusieurs rendez-vous qu'ils soient individuels ou collectifs.** Il faut parfois plusieurs séquences de travail de rue avant de pouvoir engager un accompagnement qu'il soit individuel ou collectif avec des jeunes.

#### A l'échelle des directions déléguées de territoire



L'efficacité du travail de rue en termes de prise de rendez-vous (individuels ou collectifs) progresse nettement sur la majorité des territoires par rapport à l'année précédente : la dynamique est particulièrement forte à Cambrai (+30 points), suivie de la Sambre-Avesnois (+17 points) et de Douai (+11 points).



### 1.3.3 Les sujets abordés durant les séquences de travail de rue

#### A l'échelle départementale

Scolarité	48%
Loisirs/Sport/Culture	45%
Environnement/ Cadre de vie/ Ambiance et aménagement du territoire/ Mobilité	22%
Insertion professionnelle / formation	26%
Problèmes avec les institutions de droit commun / Relations avec la police/ Justice/ Problèmes financiers	6%
Relations avec les pairs/relations affectives et sexuelles	11%
Santé/ Addictions/Conduites à risques	19%
Sujets d'actualité	19%
Thématique familiale	16%
Thématique logement	4%
Construction de l'identité/ religion-racisme-discriminations	2%

À l'échelle départementale, les thématiques les plus fréquemment abordées lors des séquences de travail de rue concernent principalement la **scolarité (48 %)** et les **loisirs, le sport et la culture (45 %)**.

Ces résultats montrent que les échanges entre éducateurs et jeunes s'ancrent d'abord dans les dimensions du **quotidien et de la socialisation**, qui constituent souvent des portes d'entrée privilégiées pour la relation éducative. Les questions liées à **l'insertion professionnelle et à la formation (26 %)** ainsi qu'à **l'environnement et au cadre de vie (22 %)** apparaissent également de manière significative. D'autres sujets sont abordés de façon intermédiaire, comme la **santé, les addictions et les conduites à risque (19 %)**, les **sujets d'actualité (19 %)** ou encore les **questions familiales (16 %)**.

#### A l'échelle des directions déléguées de territoire

Sujets abordés	Flandres	Lille	Versant Nord-Est	Sambre-Ave	Douais	Cambrasis	Valencienno
Scolarité	48%	48%	41%	58%	58%	41%	48%
Loisirs/Sport/Culture	42%	50%	43%	51%	50%	35%	42%
Environnement/ Cadre de vie/ Ambiance et aménagement du territoire/ Mobilité	24%	24%	20%	22%	21%	23%	20%
Insertion professionnelle / formation	16%	23%	36%	23%	37%	34%	25%
Problèmes avec les institutions de droit commun / Relations avec la police/ Justice/ Problèmes financiers	3%	8%	11%	4%	9%	8%	3%
Relations avec les pairs/relations affectives et sexuelles	5%	10%	8%	12%	16%	18%	12%
Santé/ Addictions/Conduites à risques	4%	9%	8%	18%	20%	12%	8%
Sujets d'actualité	17%	15%	10%	34%	28%	25%	18%
Thématique familiale	11%	19%	9%	19%	17%	29%	17%
Thématique logement	3%	7%	4%	1%	5%	5%	4%
Construction de l'identité/ religion-racisme-discriminations	4%	2%	3%	1%	3%	1%	1%

L'analyse par directions déléguées de territoire fait apparaître des **variations territoriales** tout en confirmant certaines tendances communes.

Dans l'ensemble des territoires, la **scolarité et les loisirs** restent les thématiques dominantes. Toutefois, certains secteurs se distinguent par des spécificités. Par exemple, la **scolarité est particulièrement présente en Sambre-Avesnois et dans le Douais**. Les questions liées à **l'insertion professionnelle** sont davantage abordées dans le **Douais et le Cambrésis**, traduisant possiblement des préoccupations plus marquées autour de l'accès à l'emploi. Le **Cambrésis** se distingue également par une forte présence des **thématiques familiales**, tandis que la **Sambre-Avesnois** se caractérise par une proportion plus élevée de **sujets d'actualité**. Enfin, comme au niveau départemental, les sujets relatifs au **logement, aux discriminations ou aux relations avec les institutions** restent globalement peu évoqués dans l'ensemble des territoires. Ces résultats soulignent que le travail de rue s'appuie d'abord sur des **sujets du quotidien permettant d'entrer en relation avec les jeunes**, tandis que certaines problématiques plus sensibles ou institutionnelles apparaissent de manière plus ponctuelle.

# Du terrain aux parcours

## « La valeur ajoutée du travail de rue »

### □ Le Travail de rue : une présence structurante pour prévenir et accompagner

Si les données chiffrées rendent compte du nombre de séquences de travail de rue, de leur durée, des jours et plages horaires ou du nombre de jeunes rencontrés, elles ne suffisent pas à traduire la spécificité et la complexité de ce mode d'intervention en Prévention Spécialisée.

Le travail de rue constitue le socle de l'intervention. Il s'appuie sur une démarche proactive d'« aller vers » au cœur des espaces de socialisation informels (espaces publics, halls d'immeubles, parcs, établissements scolaires, mais aussi espaces numériques). Cette présence régulière permet d'installer une figure adulte repérée et progressivement légitimée par les jeunes.

Le travail de rue ne se limite pas à la présence physique : il transforme l'espace public en lieu d'observation, de prévention et d'accompagnement.

### □ Une temporalité longue, invisible dans les chiffres

La présence sociale ne produit pas immédiatement des accompagnements formalisés. Elle s'inscrit dans une temporalité lente, parfois marquée par plusieurs semaines ou mois d'échanges informels avant l'émergence d'une demande explicite.

Derrière chaque accompagnement comptabilisé existe un travail préalable de mise en confiance, d'observation des dynamiques collectives et de compréhension fine des enjeux territoriaux. Cette dimension qualitative explique que :

- Certains contacts restent ponctuels mais constituent une veille sociale essentielle.
- Des jeunes initialement en retrait deviennent progressivement acteurs d'un projet.
- Des situations de fragilité sont repérées avant que des ruptures plus graves ne surviennent (déscolarisation, errance, conduites à risque).

L'intervention repose sur des principes fondamentaux comme :

- La libre adhésion
- L'anonymat
- Le secret professionnel
- La non-institutionnalisation

Cette posture sécurise la parole des jeunes et permet de construire une relation éducative basée sur la confiance, plutôt que sur la contrainte. L'éducateur est présent sur le territoire des jeunes et non l'inverse, ce qui favorise l'émergence de liens solides et respectueux.

## **La rue comme espace de rencontre**

Le travail de rue permet d'aller à la rencontre des jeunes éloignés des dispositifs et des institutions de droit commun (emploi, formation, santé, justice).

### **L'enjeu qualitatif ne se limite pas aux orientations réalisées :**

- ⇒ Maintien du lien avec les jeunes éloignés des dispositifs
- ⇒ Une présence éducative sur les territoires des jeunes
- ⇒ Proposition d'une offre relationnelle sans enjeux spécifiques et dans une approche globale (insertion professionnelle, formation, etc...)

## **Flexibilité et réactivité : l'imprévu comme méthode**

Le travail de rue est une pratique dynamique, capable de s'adapter aux situations inattendues. Les éducateurs transforment un rendez-vous manqué ou une situation imprévue en opportunité d'action, mobilisant rapidement les ressources disponibles (scolarisation, aides, suivi administratif).

- Maillage partenarial : réinjection des dispositifs de droit commun là où les jeunes sont isolés.
- Présence stratégique : interventions ciblées sur les points névralgiques où se concentrent les jeunes (espaces publics, abords des établissements, halls d'immeubles).

## **Médiation citoyenne et gestion de l'espace public**

**Le travail de rue remplit une fonction de médiation sociale, transformant les tensions en participation constructive.**

- Du conflit à la participation : les jeunes sont associés à des projets collectifs ou citoyens.
- Changement de regard : la présence de l'éducateur contribue à humaniser les jeunes aux yeux des habitants et inversement, favorisant un climat apaisé.

## **Repérage des publics invisibles et vigilance éducative**

**Certaines situations révèlent la dimension protectrice et préventive du travail de rue.**

- Accroche des jeunes en rupture : la rue reste le seul espace où retrouver ceux qui ont disparu des radars institutionnels.
- Prévention des risques majeurs : détection précoce de vulnérabilités extrêmes (emprise, exploitation, troubles de santé mentale, conduites à risque), essentielle pour la sécurité et le parcours des jeunes.

## □ **Présence sociale et expertise territoriale**

Le travail de rue permet aux éducateurs de développer une lecture fine des dynamiques locales et des mutations urbaines.

- Diagnostic du territoire : identification des lieux de regroupement et compréhension des comportements des jeunes.
- Point de repère pour tous : habitants et commerçants trouvent un interlocuteur accessible pour exprimer leurs préoccupations et recevoir des conseils.

## **Les évolutions sociétales impactent fortement le travail de rue :**

- ⇒ L'émergence d'une « rue numérique » qui nécessite une présence éducative sur les réseaux sociaux
- ⇒ Une augmentation des problématiques de santé mentale détectées en amont
- ⇒ Un rôle accru de veille sociale face aux tensions territoriales ou aux phénomènes de groupes
- ⇒ Une présence dans des territoires en mutation (projets ANRU...)

## □ **Conclusion**

Le travail de rue ne peut se mesurer uniquement au nombre d'accompagnements formalisés. Derrière chaque action se trouvent des heures de présence, d'échanges informels et de construction progressive de la confiance.

Sa valeur ajoutée se mesure autant dans les situations stabilisées et les parcours relancés que dans les crises évitées, souvent invisibles dans les indicateurs quantitatifs.

Sa valeur repose sur cette proximité quotidienne, souvent invisible, qui permet d'agir avant que les situations ne se dégradent. Le travail de rue contribue ainsi à stabiliser les parcours fragilisés, restaurer la confiance des jeunes envers les institutions et renforcer leur capacité à se projeter dans l'avenir.

Là où la rue semblait être un lieu d'ombre et de rupture, elle devient un espace d'accompagnement, de prévention et de construction de lien social

## 2 LES ACCOMPAGNEMENTS SOCIO-EDUCATIFS

---

### 2.1 Introduction

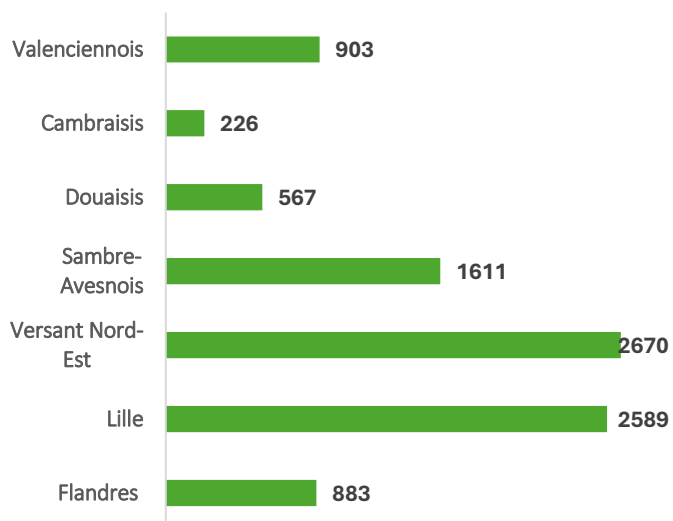
La saisie des données concernant les accompagnements socio-éducatifs individuels se réalise à partir de 3 fiches :

- **La fiche jeune** : Elle comprend l'ensemble des renseignements administratifs, les adresses réseaux-sociaux, **l'origine de la demande et la demande initiale**.
- **La fiche « situation »** : Elle comprend tous les éléments liés à **la situation des jeunes** (scolarité, hébergement, diplôme, situation professionnelle, mesures de protection de l'enfance etc...).  
La fiche situation **intègre également une partie sur la situation familiale des jeunes accompagnés en fonction des éléments d'information dont disposent les éducateurs**.  
**Dès lors qu'un des éléments de la situation change, les professionnels sont amenés à produire une nouvelle fiche, ce qui permet d'avoir un historique des évolutions durant le parcours des jeunes.**
- **La fiche « accompagnement individuel »** : Les professionnels renseignent une fiche à chaque temps dédié à l'accompagnement d'un jeune qu'il soit présent ou non. En effet, l'accompagnement individuel comprend également des temps de coordination ou de coopération avec des partenaires.  
**Cette fiche permet de renseigner le lieu de rencontre avec le jeune, les objectifs travaillés et les modalités mobilisées.**

---

*A l'échelle départementale,  
9 449 jeunes sont accompagnés par la Prévention Spécialisée*

---

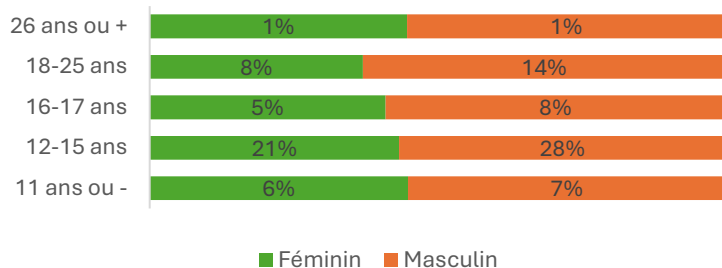


Ces données reflètent une photographie au temps T de l'extraction ; il est donc tout à fait possible que des écarts puissent exister entre ces données et celles qui figureront dans chacun des rapports d'activité des associations de Prévention Spécialisée. Précisons également que la taille des équipes est différente selon les associations.

## 2.2 Les situations des jeunes accompagnés

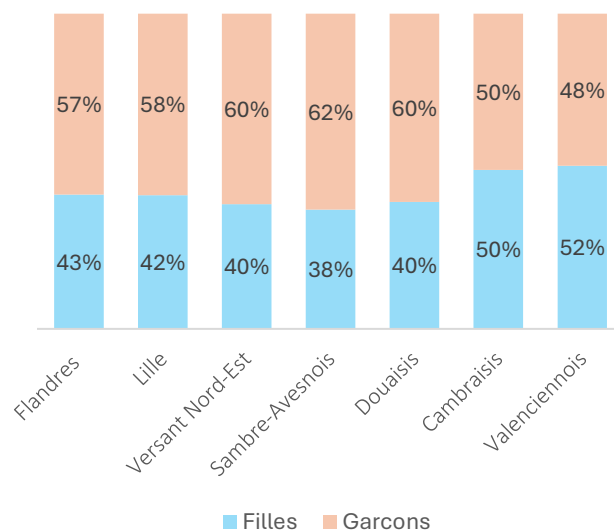
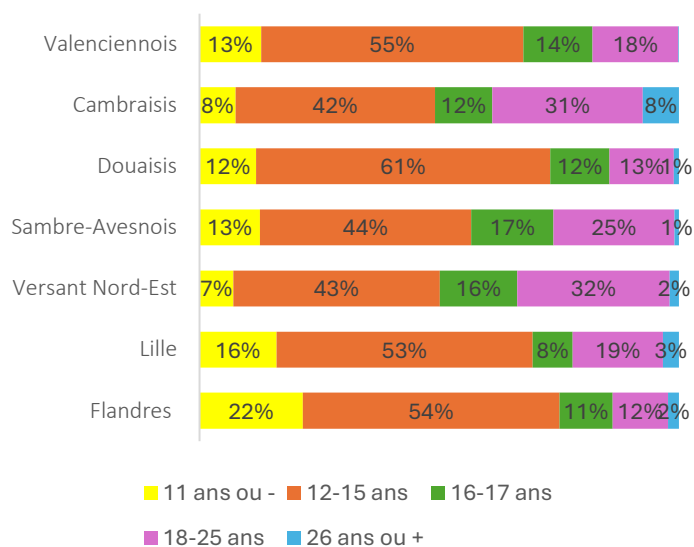
### A l'échelle départementale

#### 2.2.1 Le genre et l'âge des jeunes accompagnés



**75 % des jeunes accompagnés sont des mineurs, contre 48 % en 2016.** Cette augmentation s'explique notamment par l'orientation définie dans le cadre de référence de la Prévention Spécialisée dans le Département du Nord, qui vise à accompagner un public plus jeune, ainsi que par le déploiement et le renforcement des fonctions ALSÉS au cours des dernières années.

### A l'échelle des directions déléguées de territoire



L'accompagnement en prévention spécialisée est massivement centré sur les adolescents de 12 à 15 ans, qui constituent la majorité du public dans la plupart des secteurs, atteignant notamment 61 % dans le Douaisis.

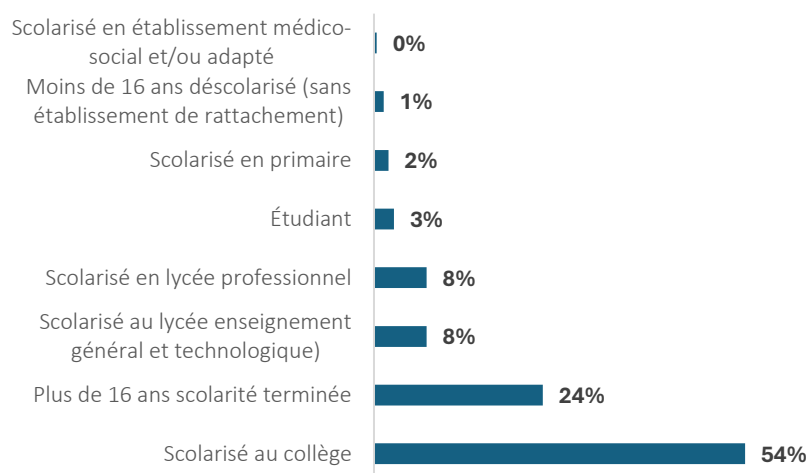
Si cette tranche d'âge domine, on note des spécificités territoriales : le Versant Nord-Est et le Cambrésis accueillent une part plus importante de jeunes adultes, tandis que les Flandres se distinguent par une intervention précoce particulièrement forte auprès des moins de 11 ans.

Globalement, le public est majoritairement masculin, avec une prédominance marquée en Sambre-Avesnois où les garçons représentent 62 % des jeunes accompagnés. Toutefois, la situation est hétérogène : le Cambrésis affiche une parité parfaite, tandis que le Valenciennois fait figure d'exception avec une majorité de filles (52 %).

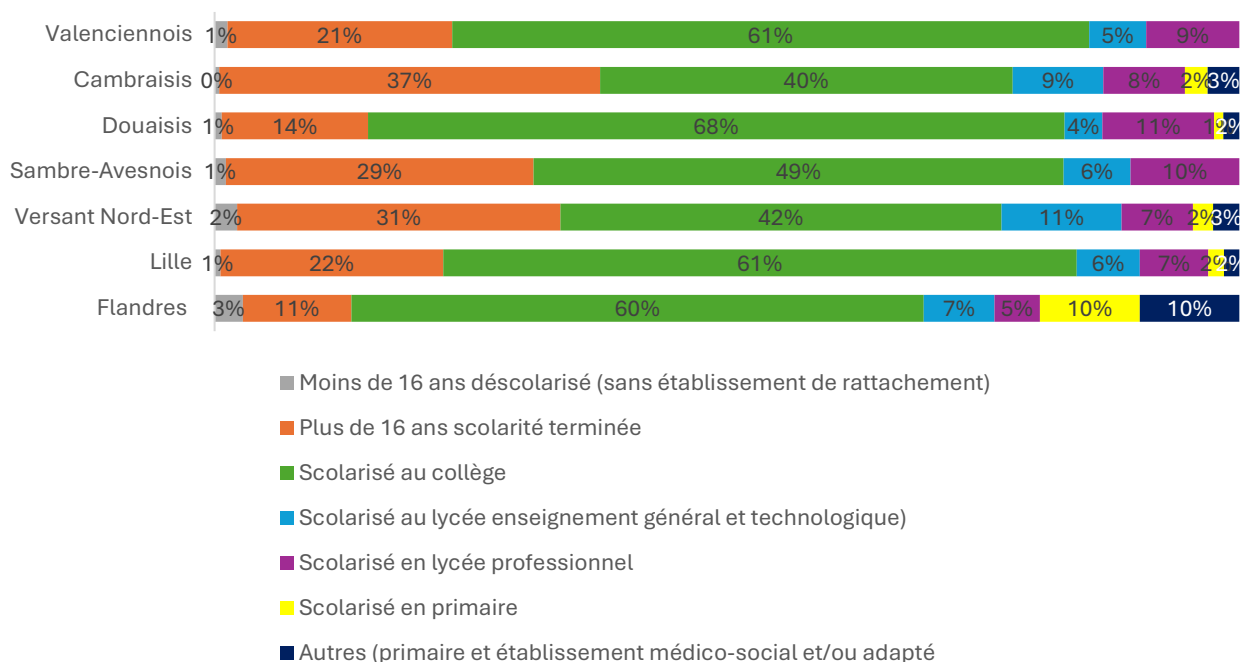
En somme, bien que le profil type reste un garçon de 12 à 15 ans, chaque territoire développe ses propres dynamiques d'accompagnement.

## 2.3 Les situations scolaires des jeunes accompagnés

### A l'échelle départementale



### A l'échelle des directions déléguées de territoire

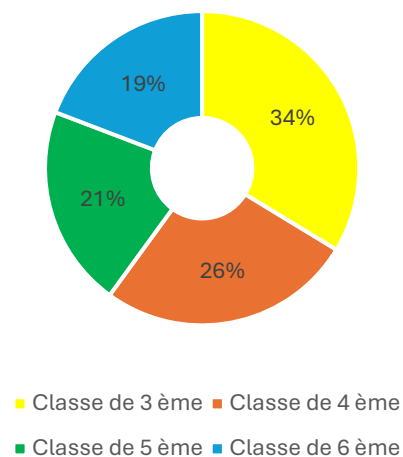


A l'échelle des différents territoires, nous observons :

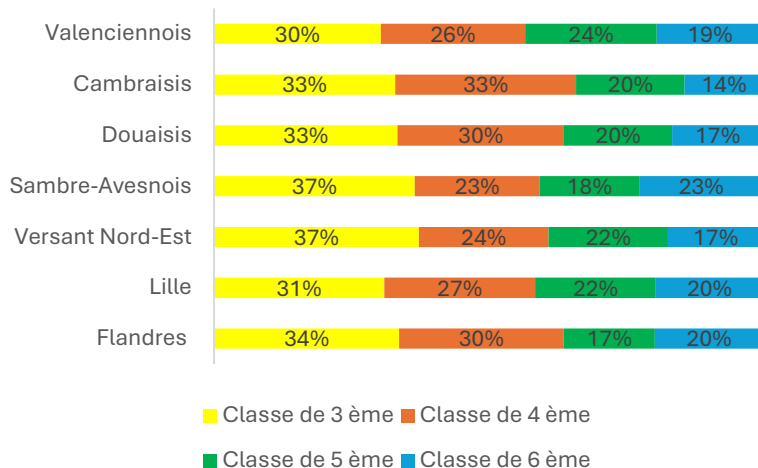
- **Prédominance des collégiens** : Le public est massivement scolarisé au **collège**, représentant la catégorie majoritaire sur tous les territoires, avec des pics à **68 %** dans le Douais et **61 %** à Lille et dans le Valenciennois.
- **Part importante de la fin de scolarité** : Les jeunes de plus de 16 ans ayant **terminé leur scolarité** constituent le deuxième groupe le plus important, avec une présence particulièrement marquée dans le Cambrésis (**37 %**) et le Versant Nord-Est (**31 %**).

## 2.3.1 Profil des collégiens accompagnés

### A l'échelle départementale



### A l'échelle des directions déléguées de territoire



A l'échelle départementale, les données ont évolué par rapport à l'année dernière. On note une augmentation de 3 points pour les jeunes accompagnés en classe de 6<sup>ème</sup> et une diminution de 3 points pour les jeunes accompagnés en classe 4<sup>ème</sup>. Une progression constante est visible tout au long de la scolarité : plus les élèves avancent dans les classes, plus le besoin d'accompagnement augmente (19 % en 6<sup>ème</sup> contre 34 % en 3<sup>ème</sup>).

Bien que la 3<sup>ème</sup> domine partout, la répartition varie selon les territoires.

- Les territoires de la **Sambre-Avesnois** et du **Versant Nord-Est** affichent les taux les plus élevés avec **37 %** d'élèves accompagnés en classe de 3<sup>ème</sup>.
- Le territoire du **Cambrésis** se distingue par une part égale d'élèves en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup> (**33 %** chacun), suggérant une intervention plus marquée dès l'avant-dernière année de collège.
- Le territoire de la **Sambre-Avesnois** enregistre la plus forte proportion de débuts de collège avec **23 %** d'élèves en 6<sup>ème</sup>, tandis que le Cambrésis en compte le moins avec **14 %**.



Afin de rendre compte de la complexité des situations rencontrées et de donner à voir la réalité du travail éducatif, des vignettes issues des écrits professionnels des équipes ont été intégrées au présent rapport. Ces textes sont reproduits sans modification, dans le respect du travail rédactionnel des associations. Leur insertion vise à mettre en perspective les données quantitatives et à en éclairer les enjeux humains, sociaux et institutionnels.

## « De l'installation précaire à la construction d'un projet : un accompagnement dans la durée »

Pour évoquer l'accompagnement de Mirella, nous utiliserons le terme de « Rom », adopté par l'Union Romani Internationale lors du premier Congrès international des Roms (Londres, 1971), qui a revendiqué le droit légitime de ce peuple à être reconnu en tant que tel. Afin de situer le contexte, les estimations réalisées par les ONG font état d'environ 15 000 Roms migrants originaires d'Europe de l'Est présents en France. Ce chiffre demeure relativement stable depuis de nombreuses années, malgré l'augmentation des expulsions observée depuis 2002.

La famille de Mirella, comme beaucoup d'autres en quête d'une vie meilleure, est arrivée en France il y a une dizaine d'années. À l'instar de nombreuses familles roms, elle a dû faire face à un accueil particulièrement précaire et à des conditions d'installation difficiles, s'établissant sur des terrains désaffectés en périphérie urbaine. La famille a également subi l'hostilité d'une partie du voisinage et n'a pas toujours pu bénéficier d'un accès effectif aux dispositifs de protection sociale.

C'est dans ce contexte que nous rencontrons Mirella lors de son entrée en classe de sixième. Très peu scolarisée auparavant, elle présente des fragilités importantes sur le plan des apprentissages fondamentaux. Après plusieurs échanges, ses parents nous accordent leur confiance et prennent progressivement conscience des enjeux liés à la maîtrise de la langue française et de la lecture.

L'accompagnement débute véritablement à cette période. Mirella participe à différents projets au sein du collège, notamment à l'exposition « TRAJECTOIRES », consacrée aux parcours d'exil et aux migrations, conçue et réalisée par des élèves de SEGPA. Parallèlement, un travail régulier s'organise : rencontres avec la famille, rendez-vous au sein de l'établissement, propositions de séjours éducatifs, actions conjointes avec l'infirmière scolaire, et participation hebdomadaire à un atelier le mercredi après-midi. Ces ateliers, pensés et animés au sein du club de prévention par la médiatrice passerelle, la professeure en charge de l'UP2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Nouvellement Arrivés) et en lien étroit avec l'équipe éducative, ont constitué un point d'ancrage structurant durant quatre années.

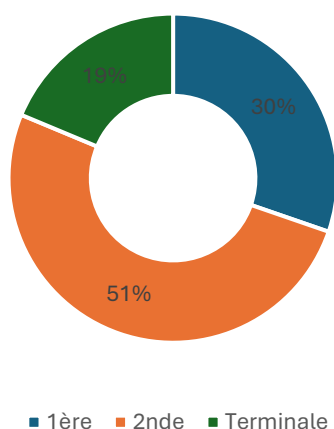
La mise en place de ces interventions répond à un objectif central : favoriser l'intégration scolaire et permettre la poursuite d'un parcours adapté. Ce processus s'avère complexe, car il suppose un travail sur les représentations réciproques — celles des familles, de l'institution scolaire — mais également un accompagnement de l'enfant dans la construction de son identité et de son propre parcours, dans un contexte où la dimension collective peut être prépondérante. Il implique aussi l'instauration d'une relation de confiance durable entre l'ensemble des acteurs concernés.

Mirella a pu poursuivre sa scolarité jusqu'en classe de troisième SEGPA sans décrochage, malgré certaines baisses de motivation liées à des conditions de vie demeurant précaires et indignes. L'accompagnement s'est poursuivi afin de sécuriser son orientation et prévenir tout risque d'échec. Des demandes de financements ont été mobilisées pour la vêtue et les fournitures scolaires. Le réseau partenarial a également été sollicité afin de lui permettre des mises en situation professionnelles, contribuant à l'élaboration progressive de son projet d'orientation. Aujourd'hui, Mirella est scolarisée au lycée et s'oriente vers les métiers de l'hôtellerie.

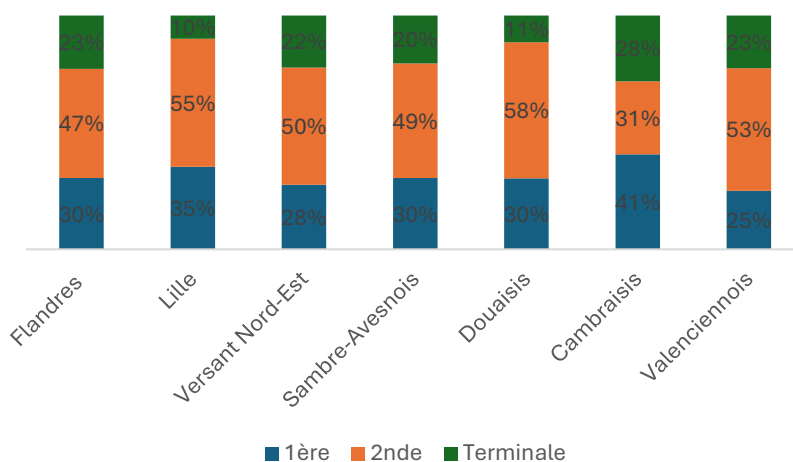
AVANCE

## 2.3.2 Profil des lycéens accompagnés

### A l'échelle départementale



### A l'échelle des Directions Déléguées de territoires



À l'échelle départementale, l'analyse met en évidence une part importante des jeunes accompagnés en classe de 2nde, qui représentent plus de la moitié des lycéens suivis.

Cette surreprésentation n'est pas anodine. La classe de 2nde constitue une étape charnière du parcours scolaire : passage du collège au lycée, changement d'environnement, nouvelles exigences pédagogiques...

Cette période de transition peut fragiliser certains jeunes, notamment ceux déjà exposés à des vulnérabilités sociales, scolaires ou familiales. Les risques de démotivation, d'absentéisme ou de décrochage y sont plus élevés.

Ainsi, la prévention spécialisée semble intervenir prioritairement à ce moment stratégique, dans une logique d'intervention précoce, visant à sécuriser les parcours dès l'entrée au lycée et à prévenir les ruptures ultérieures.

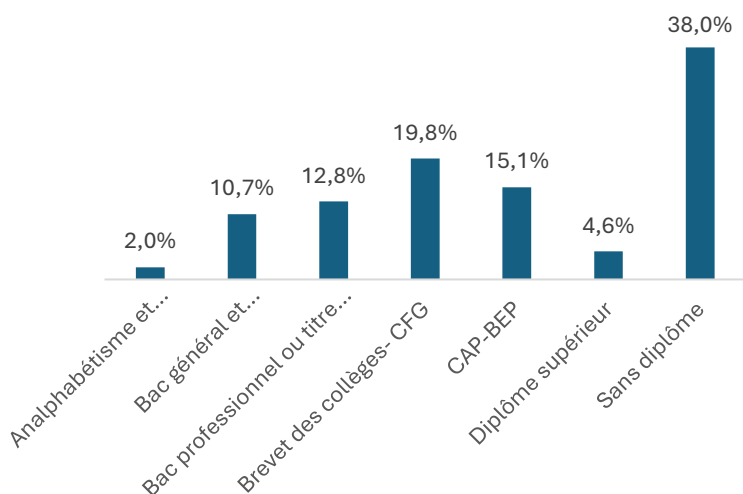
À l'échelle des territoires, cette tendance se confirme largement : la classe de 2nde domine dans la majorité des Directions Déléguées de Territoire. Cela suggère une continuité des accompagnements engagés pendant les années « collège ».

Une exception notable apparaît toutefois dans le Cambrésis, où la majorité des lycéens accompagnés se situe en classe de 1ère.



## 2.4 Les diplômes des jeunes actifs (scolarité terminée)

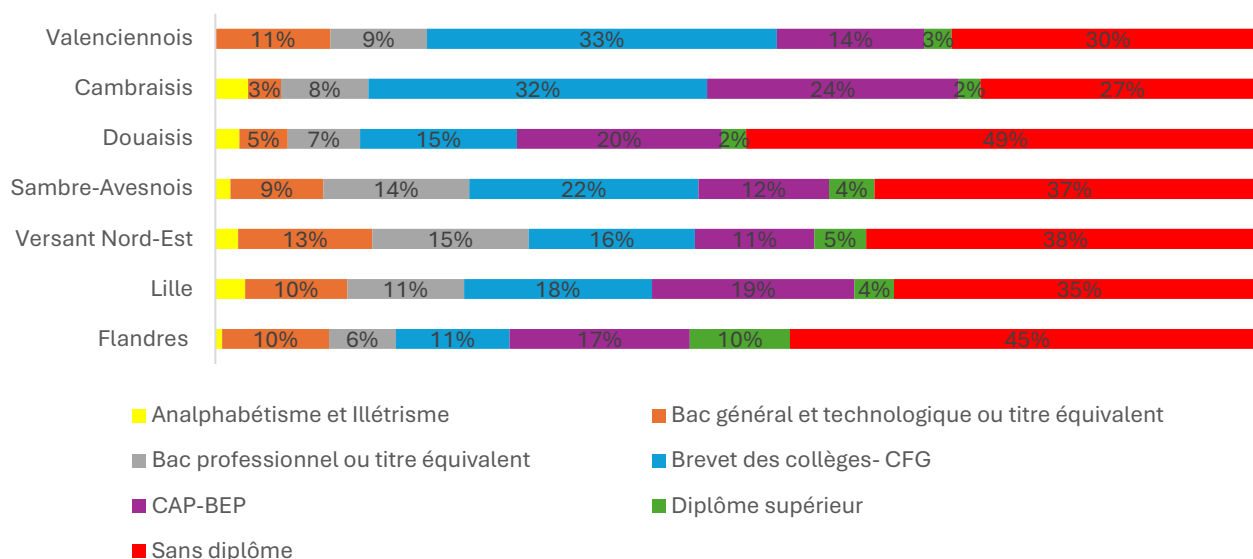
### A l'échelle départementale



Une majorité significative des jeunes accompagnés (38 %) n'a pas de diplôme, ce qui peut poser des difficultés en matière d'insertion professionnelle.

Le faible taux de diplômés du supérieur (4 %) montre un accès restreint aux études longues pour les jeunes accompagnés par la Prévention Spécialisée.

### A l'échelle des directions déléguées de territoire



Dans l'ensemble des territoires, la part des jeunes **sans diplôme** est particulièrement élevée

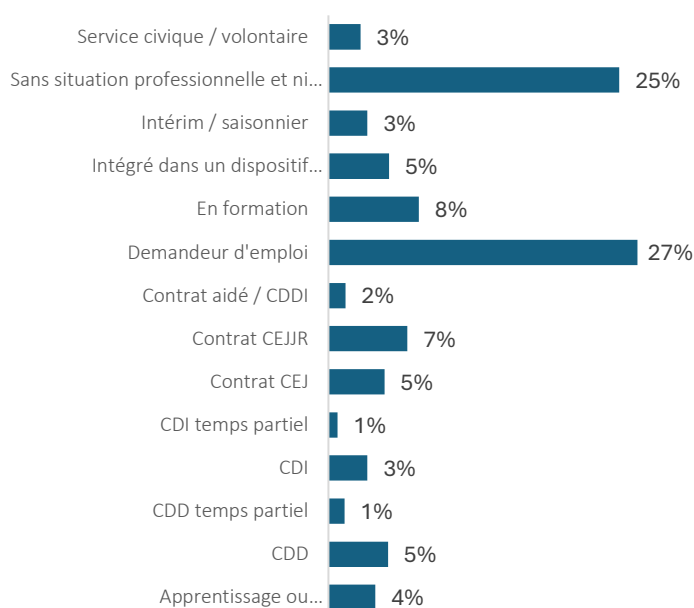
La catégorie « sans diplôme » constitue le premier niveau représenté dans presque tous les territoires, avec un pic dans le **Douaisis (49 %)** et les **Flandres (45 %)**.

La Prévention Spécialisée intervient donc auprès d'un public confronté à des **vulnérabilités structurelles importantes**, notamment en matière d'accès à l'emploi et de qualification.

L'analyse des niveaux de diplôme met en évidence une forte proportion de jeunes sans qualification dans la majorité des territoires. Cette donnée confirme que la prévention spécialisée intervient auprès d'un public confronté à des difficultés structurelles d'insertion. Les écarts territoriaux observés suggèrent toutefois des dynamiques différenciées, notamment dans le Cambrésis, où le niveau de qualification apparaît plus élevé.

## 2.5 Les situations professionnelles des jeunes actifs (scolarité terminée)

### A l'échelle départementale



Une **grande partie des jeunes (52 %) est dans une situation de précarité** : soit en recherche d'emploi, soit sans situation professionnelle.

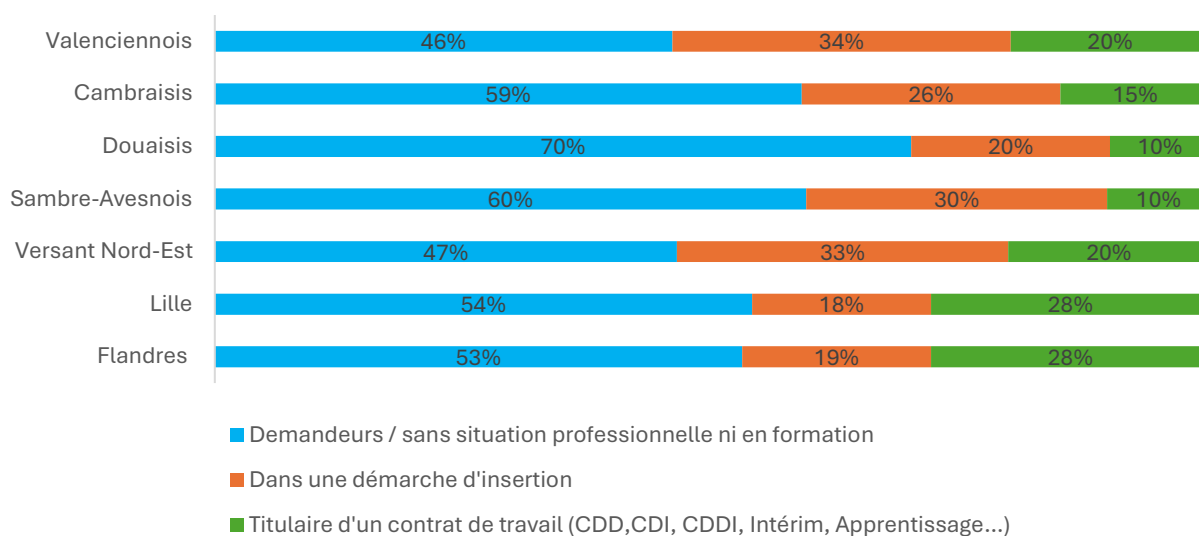
Cette donnée confirme que la fin de scolarité ne marque pas nécessairement l'entrée dans l'emploi, mais peut au contraire constituer une période de grande vulnérabilité.

Une part non négligeable des jeunes est engagée dans des dispositifs d'accompagnement :

- **CEJ / CEJR : 12 % cumulés**
- **Dispositif d'insertion professionnelle : 5 %**
- **Contrat aidé / CDDI : 2 %**
- **Service civique : 3 %**

La prévention spécialisée s'inscrit dans un écosystème partenarial structurant.

### A l'échelle des directions déléguées de territoire



Le graphique met en évidence que, dans l'ensemble des territoires, la majorité des jeunes actifs accompagnés sont sans situation professionnelle ou sans formation. Cette situation est particulièrement marquée dans le Douaisis (70 %) et en Sambre-Avesnois (60 %), traduisant un éloignement plus important de l'emploi. Elle reste également élevée dans le Cambrésis (59 %), à Lille (54 %) et dans les Flandres (53 %).

La part des jeunes engagés dans une démarche d'insertion varie selon les territoires, avec des niveaux plus élevés dans le Valenciennois (34 %) et en Sambre-Avesnois (30 %).

La proportion de jeunes ayant un contrat de travail demeure globalement minoritaire, même si elle est plus importante à Lille et dans les Flandres (28 %).

Ces résultats mettent ainsi en évidence des disparités territoriales, certains secteurs présentant des situations d'insertion professionnelle plus favorables que d'autres.

Afin de rendre compte de la complexité des situations rencontrées et de donner à voir la réalité du travail éducatif, des vignettes issues des écrits professionnels des équipes ont été intégrées au présent rapport. Ces textes sont reproduits sans modification, dans le respect du travail rédactionnel des associations. Leur insertion vise à mettre en perspective les données quantitatives et à en éclairer les enjeux humains, sociaux et institutionnels.

## SAMIR\*, 18 ANS : UN SOUTIEN ÉDUCATIF CONTINU POUR RÉINSÉRER

Samir s'est présenté en août 2022 au local éducatif du Vieux-Lille, accompagné d'un ami déjà suivi par l'équipe. Son **parcours scolaire** a été **chaotique** et, à son arrivée, il était en **recherche d'emploi** sans projet défini.

### Évaluation et premiers axes d'accompagnement

L'accompagnement éducatif a d'abord été centré sur la **mise à l'emploi** et la **stabilisation de sa situation financière**, notamment en lien avec le règlement d'amendes auprès du Trésor Public.

Au fil des rencontres, l'équipe a identifié des **fragilités supplémentaires** :

- consommation accrue de stupéfiants,
- démarches administratives non effectuées (impôts, sécurité sociale, compte bancaire).

Une approche plus globale a alors été jugée nécessaire.

### Insertion professionnelle et apprentissage du cadre légal

Pour développer ses compétences et structurer son projet, Samir a été soutenu pour intégrer l'**Atelier et Chantier d'Insertion d'Itinéraires**. Il a débuté au sein de l'équipe menuiserie en février 2024, marquant sa **première expérience professionnelle**.

Lors de ce premier contrat, Samir a rencontré des **difficultés à respecter le cadre** : retards répétés et absences non justifiées ont conduit à un entretien préalable au licenciement. L'équipe éducative a travaillé avec lui pour lui faire prendre conscience de cette opportunité.

Un **second contrat** a été signé en mai 2024, avec un engagement plus sérieux de Samir et une meilleure compréhension du **code du travail**. Parallèlement, l'accompagnement a porté sur la **stabilisation administrative et financière**.

### Accompagnement pendant l'incarcération

En juillet 2024, Samir a été incarcéré à la **Maison d'Arrêt** de Lille-Sequedin pour une durée d'un an. Durant cette période, il a **maintenu le lien avec l'équipe éducative**, formulant des demandes de visites.

L'accompagnement a été poursuivi, avec un **soutien pour l'accès au travail et à la formation**. En coordination avec son avocat et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), l'équipe a préparé sa **réinsertion professionnelle** dans le cadre d'un aménagement de peine.

## Retour à l'emploi et perspectives

Samir est sorti de détention en décembre 2024 grâce à un aménagement de peine, lui permettant de **reprendre son contrat au chantier d'insertion**. L'équipe a construit un **lien étroit avec son référent SPIP**, tout en l'accompagnant dans :

- le traitement de son addiction,
- l'insertion professionnelle,
- la résolution de ses difficultés administratives.

Samir a poursuivi son contrat d'insertion jusqu'en mai 2025, avant d'obtenir un **CDD dans les Espaces Verts**. Cette étape lui a permis de stabiliser sa situation et de préparer sereinement la suite de son parcours. Il envisage désormais une **formation qualifiante dans le domaine de l'élagage** pour développer ses compétences.

## Participation à la vie de quartier

En parallèle, Samir a été actif dans plusieurs **événements de quartier** : permanence sur l'espace public, fête des voisins au local éducatif, tournoi de foot, etc. Le **local éducatif demeure un lieu ressource**, qu'il continue de solliciter régulièrement.

## Conclusion

Le parcours de Samir illustre la nécessité d'un accompagnement global et patient.

L'approche dans le cadre de la prévention spécialisée permet de **construire un lien éducatif fort et stable**, d'**identifier des risques sérieux** et de **les prévenir**.

En accompagnant Samir durant trois années, nous avons pu **l'accompagner vers l'emploi durable** et **favoriser le traitement de son addiction**. Grâce à un **travail partenarial solide**, Nous avons contribué à la **réussite de sa réinsertion à l'issue d'une période de détention**.

La prévention spécialisée a permis à un jeune de stabiliser sa situation et de **construire des perspectives**.

Itinéraires

## MARIE\*, 18 ANS : DE LA FRAGILITÉ À LA PROJECTION - UN PARCOURS SOUTENU ET STRUCTURANT

Marie est accompagnée par l'équipe éducative depuis ses 13 ans, époque où elle était scolarisée au collège Boris Vian. Le premier contact a été initié par l'ALSES. Rapidement, elle a trouvé dans la permanence ados un espace d'écoute sécurisant, où elle s'est investie avec régularité. Sa participation aux séjours, sorties culturelles et activités collectives a permis d'installer une relation de confiance solide et une continuité éducative dans la durée.

### Évolutions et fragilisations du parcours

Après sa sortie du collège, Marie a poursuivi son accompagnement avec l'équipe de quartier. Son parcours s'est toutefois fragilisé lorsqu'elle a quitté sa classe de seconde professionnelle. La **déscolarisation** a entraîné une perte de repères importante : Marie se sentait alors en rupture, en marge du système et dans l'incapacité de se projeter.

Dans cette période délicate, l'équipe s'est mobilisée sur plusieurs axes :

- **Restaurer la confiance** par l'implication dans des activités collectives ;
- **Maintenir un lien social régulier** afin de prévenir l'isolement ;
- **Soutenir une démarche d'insertion**, en l'aidant notamment à renouer avec des perspectives professionnelles.

### Une approche globale de la situation

En septembre 2024, Marie exprime un **mal-être** marqué par l'**incertitude**. Les tensions familiales, les dettes accumulées et la charge du quotidien pèsent fortement sur ses capacités de projection. Elle doute d'elle-même et peine à envisager un avenir possible.

L'accompagnement engagé dans le cadre du **CEJR** (Contrat Engagement Jeunes en Rupture) a permis d'aborder sa situation de manière globale, en articulant :

- insertion professionnelle,
- santé et soutien psychologique,
- accompagnement familial,
- gestion budgétaire, dont la constitution d'un dossier de surendettement.

Ce travail n'aurait pas été possible sans une coopération étroite avec les partenaires : **Mission Locale, Maison des Adolescents, CMP, ainsi que le dispositif MAJYC** et les formations internes d'Itinéraires.

### L'engagement dans la dynamique collective

Parallèlement au suivi individuel, Marie a rejoint le projet collectif « Randonne ta vie », mené sur l'année. Cette expérience a été un levier essentiel : elle y a trouvé un espace pour se dépasser, expérimenter la force du groupe et gagner en confiance grâce à l'effort partagé. Elle y a découvert sa capacité à contribuer activement à un projet commun.

## L'émergence d'un projet d'avenir

Progressivement, Marie parvient à transformer ses doutes en perspectives. Elle exprime le souhait de devenir travailleuse sociale, motivée par son propre parcours et par la volonté d'aider à son tour d'autres jeunes en difficulté. Les dispositifs mobilisés – en particulier MAJYC et le CEJR – l'ont aidée à structurer cette ambition et à préparer les étapes nécessaires.

Aujourd'hui, Marie franchit une étape déterminante :

- elle s'apprête à partir en **service civique international en Côte d'Ivoire**, auprès de la Mission Locale ivoirienne,
- elle a validé **son code de la route**, symbole de son gain d'autonomie et de sa prise de responsabilités.

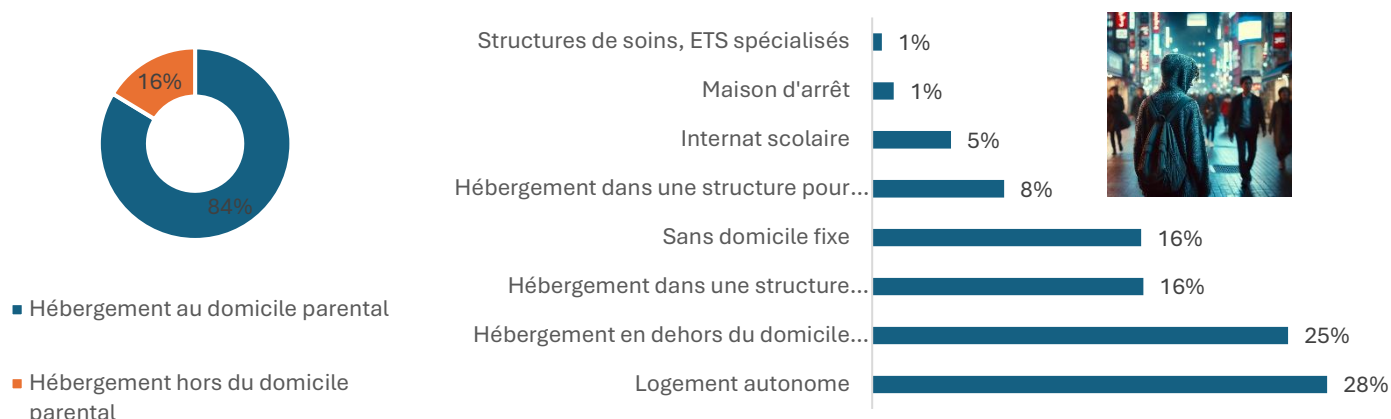
## Conclusion

Marie est désormais une jeune femme épanouie, avec une estime d'elle renforcée. Son parcours illustre pleinement la portée d'un accompagnement éducatif patient, cohérent et partenarial. Il montre aussi qu'un jeune peut retrouver une trajectoire positive lorsqu'il bénéficie d'un espace pour être entendu, accompagné et reconnu dans ses capacités à agir.

Itinéraires

## 2.6 Les situations d'hébergement des jeunes accompagnés

### A l'échelle départementale

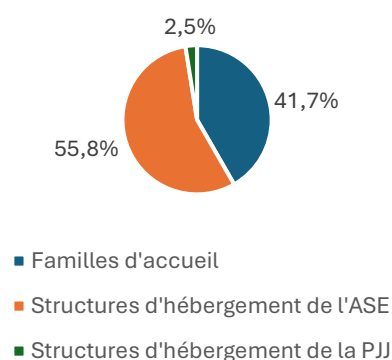


À l'échelle départementale, la majorité des jeunes (84 %) est hébergée au domicile parental, ce qui confirme que l'accompagnement s'inscrit le plus souvent dans un cadre familial encore présent. Toutefois, la part des jeunes hébergés hors du domicile parental reste significative et révèle des situations de rupture ou d'instabilité.

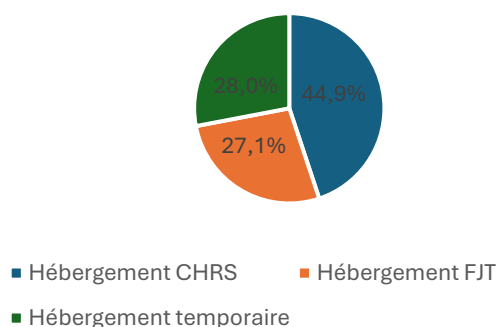
Les situations d'hébergement hors cadre familial, de logement autonome fragile ou de sans-abrisme témoignent de ruptures parfois profondes. Ces données soulignent l'importance de la dimension résidentielle dans les parcours des jeunes accompagnés et confirment le rôle structurant du logement dans les dynamiques d'insertion sociale et professionnelle.

### Focus : hébergement dans une structure pour mineurs et majeurs

#### Structures pour mineurs



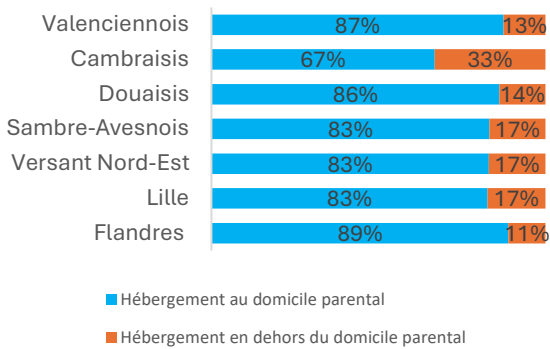
#### Structures pour majeurs



Concernant les jeunes hébergés en structure, nous observons : :

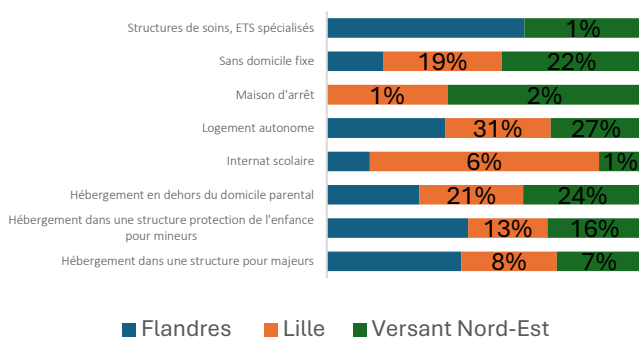
- Chez les mineurs, les placements relèvent majoritairement de l'Aide Sociale à l'Enfance, traduisant une logique de protection.
- Chez les majeurs, l'hébergement s'inscrit davantage dans une dynamique de réinsertion sociale, avec une forte représentation des CHRS et des solutions temporaires.

## A l'échelle des Directions déléguées de territoire

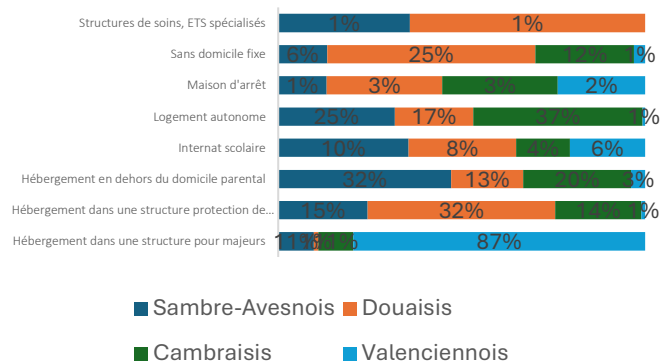


La grande majorité des jeunes accompagnés vivent au domicile parental. Cette situation concerne entre 67 % et 89 % des jeunes selon les territoires. Ce qui confirme que l'hébergement familial reste la situation la plus fréquente. À l'inverse, la part des jeunes hébergés en dehors du domicile parental demeure minoritaire. Elle est toutefois plus importante dans le Cambrésis (33 %), qui se distingue nettement des autres territoires, où cette situation concerne généralement entre 11 % et 17 % des jeunes. Dans l'ensemble, ces résultats soulignent que le maintien au domicile familial constitue la norme pour la majorité des jeunes accompagnés, même si certaines différences territoriales apparaissent.

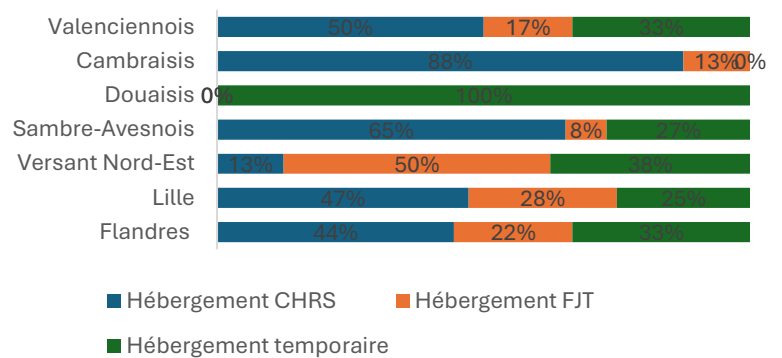
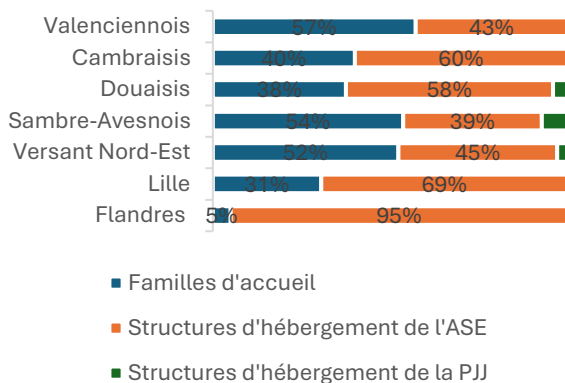
### Territoires Nord du Département



### Territoires Sud du Département



### Focus : hébergement dans une structure pour mineurs et majeurs



L'analyse des différents graphiques met en évidence une diversité importante des situations d'hébergement, ainsi que des disparités territoriales marquées.

Le détail des modalités d'hébergement montre qu'à côté du logement autonome, une proportion non négligeable de jeunes connaît des formes de précarité résidentielle : hébergement chez des tiers, structures collectives, solutions temporaires ou absence de domicile fixe. Ces situations traduisent des fragilités sociales souvent liées aux difficultés d'insertion professionnelle observées par ailleurs.

La comparaison Nord/Sud souligne des dynamiques différenciées : les territoires du Nord apparaissent davantage marqués par le logement autonome et un recours structuré aux dispositifs, tandis que plusieurs territoires du Sud présentent des niveaux plus élevés d'instabilité résidentielle.

Afin de rendre compte de la complexité des situations rencontrées et de donner à voir la réalité du travail éducatif, des vignettes issues des écrits professionnels des équipes ont été intégrées au présent rapport. Ces textes sont reproduits sans modification, dans le respect du travail rédactionnel des associations. Leur insertion vise à mettre en perspective les données quantitatives et à en éclairer les enjeux humains, sociaux et institutionnels.

## NASSIM\*, 23 ANS : RÉACCROCHER AU DROIT COMMUN POUR AVANCER ET RETROUVER SA PLACE DE PÈRE

Nassim est accompagné par l'équipe éducative de Lille Sud depuis mai 2024. Il a été orienté par sa cousine en raison d'une situation sociale particulièrement fragile.

### Une situation de grande précarité

Lors de la première rencontre, Nassim est **sans ressources depuis six mois** et vit dans une précarité marquée. Le décès de sa mère l'a profondément déstabilisé : il s'est **isolé** et s'est **éloigné des structures de droit commun**, abandonnant l'ensemble de ses démarches administratives.

**Sans domicile fixe**, il est hébergé provisoirement chez des amis ou parfois chez sa grand-mère, avec sa compagne et leur **fillette de 2 ans**. Nassim exprime un attachement très fort à son enfant, qu'il décrit comme « sa raison de vivre » et « sa source de motivation ».

Sa première demande porte sur une **aide financière d'urgence**. L'équipe met en place un **FAJEM** afin de répondre immédiatement à ses besoins.

### Insertion professionnelle : une dynamique positive

Ayant de l'intérêt pour l'artisanat et le BTP, Nassim se voit proposer une intégration au **Plateau Technique d'Itinéraires**.

En juin 2024, il signe un **CDDI** au sein de l'atelier menuiserie. Très vite, il se montre **curieux, investi et compétent**, trouvant un réel plaisir dans l'apprentissage du métier.

Parallèlement, l'équipe éducative soutient activement ses **démarches administratives**. Nassim s'implique pleinement, avec l'objectif de faire valoir ses droits.

### Ruptures et fragilisations

À partir de septembre 2024, Nassim cumule des absences répétées au travail et s'éloigne progressivement de l'équipe, n'honorant plus ses rendez-vous. Malgré plusieurs tentatives de remobilisation, il est **licencié en octobre 2024**.

Cet événement permet d'aborder les causes de ses difficultés :

- placement de sa fille en pouponnière,
- séparation douloureuse avec sa compagne.

Ces épreuves ont fortement impacté sa stabilité émotionnelle et sa capacité à s'engager dans le travail.

## Un accompagnement global via le CEJ-Rupture

Pour éviter une aggravation de sa précarité, l'équipe lui propose en décembre 2024 un **Contrat d'Engagement Jeune – Rupture**. Ce dispositif lui offre :

- un accompagnement soutenu dans la **recherche d'une formation qualifiante**,
- un accès facilité aux **soins psychologiques**,
- un appui pour l'**accès à l'hébergement**,
- et une **allocation mensuelle** stabilisante.

L'équipe assure également un **soutien dans la situation parentale**, en établissant un lien avec la pouponnière et le référent ASE pour fluidifier la communication et sécuriser les droits de visite.

Sa relation avec son ex-compagne s'améliore progressivement ; celle-ci est reçue en permanence éducative et bénéficie d'un accompagnement pour l'obtention d'un logement social à Wattignies.

## Perspectives actuelles

Nassim est toujours engagé dans son CEJ-Rupture.

- Ses **démarches administratives sont désormais à jour**.
- Il est **en attente d'une entrée en formation qualifiante en menuiserie** dans un lycée de la métropole.
- Sa **prise en charge en santé** a évolué favorablement et l'accompagnement éducatif se poursuit.
- Concernant l'hébergement, les démarches avancent à son rythme. Il vit actuellement chez son oncle et ponctuellement chez son ex-compagne.

La situation des deux parents ayant évolué positivement, **leur fille a pu réintégrer le domicile maternel en octobre 2025**, et Nassim peut désormais la voir régulièrement.

## Conclusion

Le parcours de Nassim met en évidence le **rôle déterminant de l'accompagnement éducatif en prévention spécialisée**. L'intervention de l'équipe éducative a permis de contenir une dégradation rapide de la situation qui aurait pu conduire à un placement durable de l'enfant, avec des conséquences sur le plan affectif. Ainsi, **la prévention spécialisée constitue un levier essentiel de protection de l'enfance** en intervenant auprès des parents, elle permet de **limiter le recours aux mesures de placement**, de **réduire les coûts financiers pour le Département** et surtout de **maintenir et restaurer les liens familiaux** dans l'intérêt de l'enfant.

Itinéraires

## Le logement, socle indispensable de stabilité

### Régularisation, accès au logement et construction progressive d'un projet

Une jeune, issue de l'Aide Sociale à l'Enfance ayant par la suite contractualisé dans le cadre du dispositif EVA.

La jeune a été accompagnée dans un premier temps par l'Aide Sociale à l'Enfance, puis a intégré le dispositif EVA. À sa sortie de ce dispositif, nous avons pris le relais au sein du CEJR pour poursuivre son accompagnement, avec un axe prioritaire autour de sa problématique de logement.

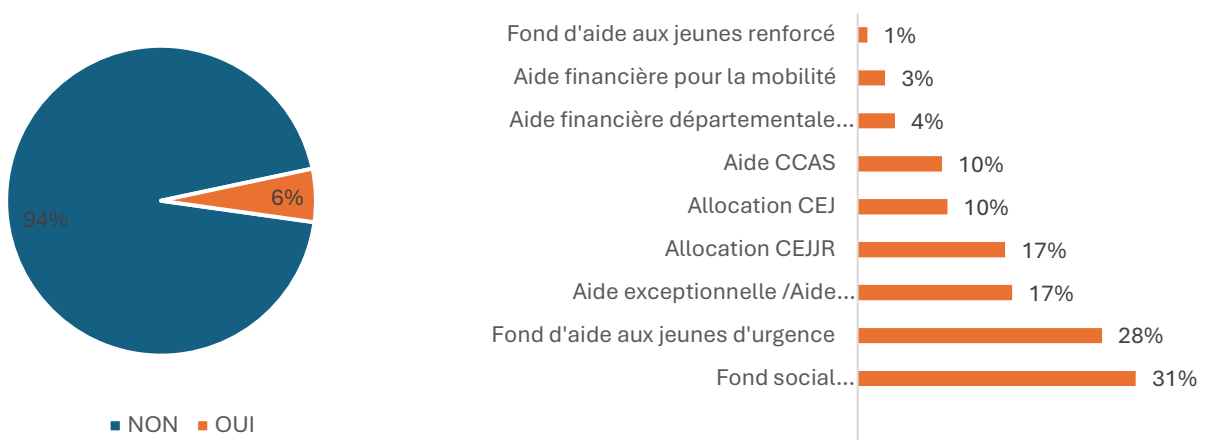
L'un des freins majeurs à son inscription à la Mission Locale résidait dans l'absence de régularisation de sa situation administrative. En effet, à sa majorité, elle s'est retrouvée sans titre d'identité. Un travail coordonné avec sa référente ASE a permis d'aboutir à l'obtention de sa pièce d'identité, étape indispensable à l'ouverture de ses droits et à son inscription dans un parcours d'insertion, cela a permis de lever les freins administratifs et d'engager un accompagnement plus global.

Elle a ainsi pu intégrer un foyer de jeunes travailleurs à Roubaix (Arcadis), grâce notamment à une demande de Fajem Logement anticipée. En parallèle, l'allocation CEJR-JR s'est enclenchée. Aujourd'hui stabilisée sur le plan du logement, elle a gagné en confiance, ce qui lui permet désormais de se projeter davantage dans son avenir professionnel.

En lien avec la Mission Locale, des démarches sont en cours pour favoriser des immersions en milieu professionnel et des découvertes métiers, en vue d'une future entrée en formation.

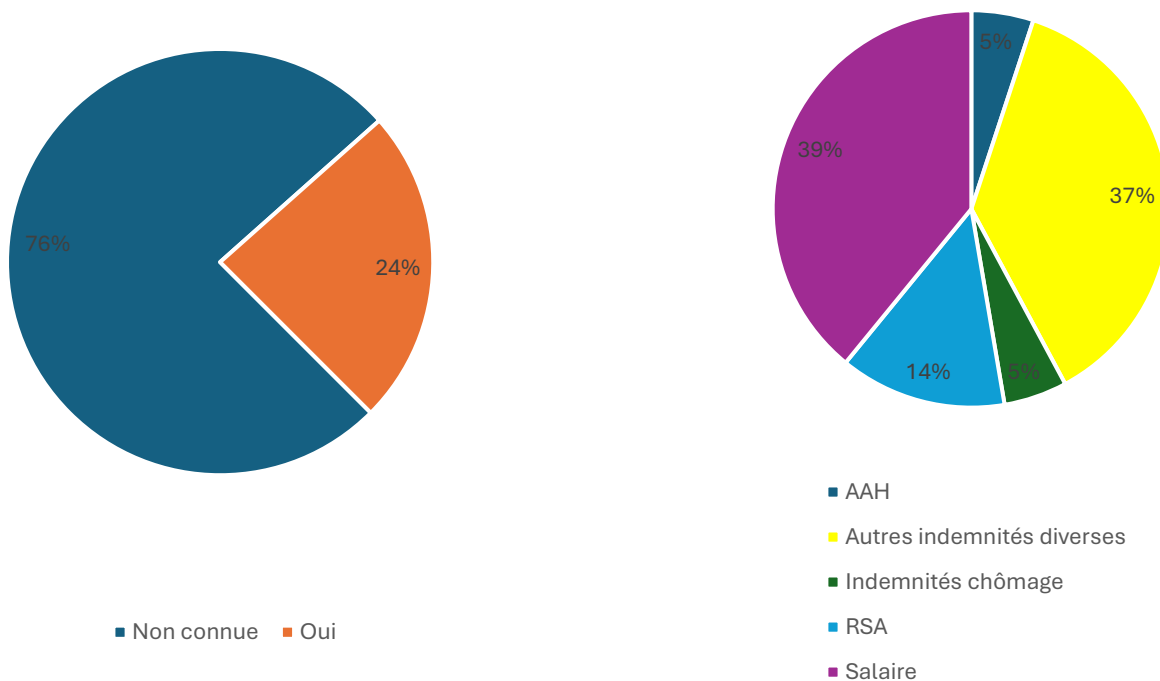
Horizon 9

## 2.7 Les aides financières des jeunes accompagnés

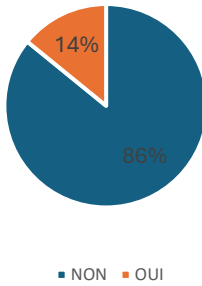


- Le premier graphique montre que les aides financières sont connues et renseignées pour seulement 6 % des jeunes accompagnés.
- Le second montre la multitude d'aides financières dont les jeunes accompagnés par la Prévention Spécialisée disposent.

## 2.8 Les ressources financières des jeunes actifs

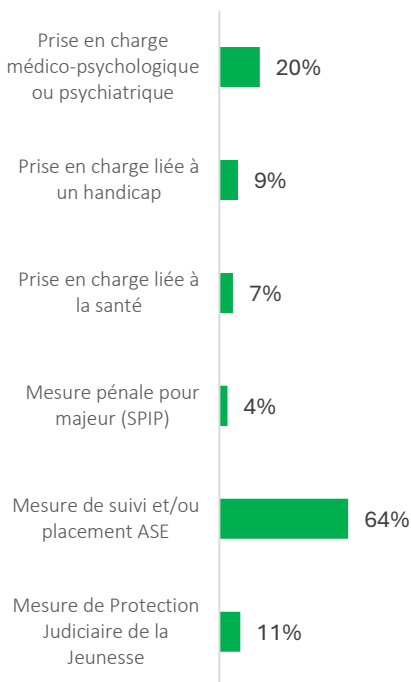


## 2.9 Les prises en charge Protection de l'Enfance et/ ou médico-sociales



Comme l'année dernière, pour 14 % des jeunes accompagnés les prises en charges protection de l'Enfance et/ ou médico-sociales sont connues par les éducateurs au moment de la saisie des informations.

### 2.9.1 Les différentes mesures de prise en charge des jeunes accompagnés



Rappel : **14 % des jeunes accompagnés ont une mesure connue au moment de la saisie.**

Il est essentiel de préciser que **plusieurs mesures peuvent concerner un même jeune simultanément** (par exemple : ASE + suivi psychologique + mesure PJJ).

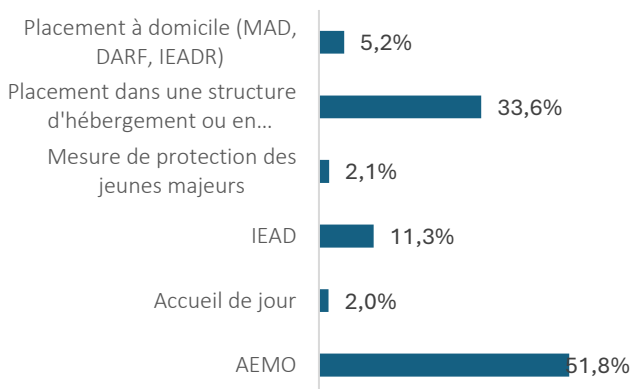
La coexistence possible de plusieurs mesures souligne la complexité des parcours, l'accumulation des vulnérabilités et la nécessité d'un travail partenarial renforcé.

Par conséquent, **le total des pourcentages dépasse 100 %**, car il ne s'agit pas d'une répartition exclusive mais d'un cumul de types de mesures. Les pourcentages indiquent donc la part des jeunes concernés par chaque type de mesure, et non une distribution unique et fermée.

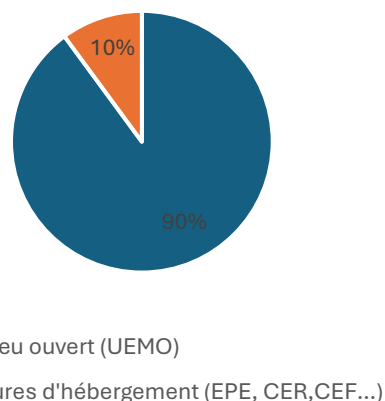
La **mesure de suivi et/ou placement ASE** reste largement majoritaire parmi les jeunes ayant une mesure connue. Cela confirme un accompagnement de jeunes déjà inscrits dans un parcours institutionnel et une complémentarité d'intervention.

Un jeune sur cinq parmi ceux ayant une mesure connue bénéficie d'une prise en charge médico-psychologique ou psychiatrique.

#### Focus mesures ASE



#### Focus mesures de Protection Judiciaire de la Jeunesse



Afin de rendre compte de la complexité des situations rencontrées et de donner à voir la réalité du travail éducatif, des vignettes issues des écrits professionnels des équipes ont été intégrées au présent rapport. Ces textes sont reproduits sans modification, dans le respect du travail rédactionnel des associations. Leur insertion vise à mettre en perspective les données quantitatives et à en éclairer les enjeux humains, sociaux et institutionnels.

## EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT D'UNE JEUNE EN SORTIE SÈCHE ASE

### Contexte de la rencontre et orientation

Dans le cadre d'une orientation par la **Mission Locale**, l'équipe éducative de Fives a rencontré Olivia\*, jeune femme de 23 ans, accueillie lors d'une permanence afin de solliciter un accompagnement.

### Éléments de parcours et vulnérabilités identifiées

Il est important de préciser qu'Olivia est une **sortie sèche<sup>1</sup> de l'Aide Sociale à l'Enfance**. Placée dès l'âge de 6 mois et prise en charge jusqu'à ses **21 ans**, elle a connu un parcours institutionnel long, marqué par de **multiples ruptures**, qui a fortement impacté sa construction personnelle, affective et relationnelle.

Dès les premiers échanges, Olivia est apparue dans une situation de **grande précarité**, tant sur le plan financier que personnel. Son faible niveau de qualification, conjugué à un parcours de vie marqué par des ruptures et des fragilités importantes, se traduisait par une **vulnérabilité émotionnelle** notable. Cette fragilité était perceptible tant dans son discours que dans son rapport aux autres et au cadre.

### Construction du lien éducatif et sécurisation du cadre

Avant toute inscription dans un parcours professionnel, un temps conséquent a été consacré à la **construction du lien éducatif**. L'enjeu premier a été de créer un espace sécurisant, permettant à Olivia de **se sentir reconnue, écoutée et soutenue**, condition indispensable à toute projection. Ce travail relationnel a permis d'installer progressivement une relation d'aide, fondée sur la confiance et la régularité des échanges.

### Inscription dans un parcours d'insertion professionnelle

À partir de ce lien, Olivia a été **positionnée sur l'atelier chantier d'insertion de l'association**, le **Plateau Technique**, avec l'objectif de lui permettre d'accéder à un cadre professionnel tout en bénéficiant d'un accompagnement renforcé. Son arrivée sur le Plateau Technique a rapidement mis en évidence une forte motivation et une réelle envie de "bien faire". Toutefois, ses difficultés à gérer ses émotions, fortement liées à son histoire personnelle, ont régulièrement mis en tension son rapport au travail, au cadre et aux autres.

### Difficultés

### Rencontrées et enjeux éducatifs

Olivia avait un **besoin important d'être rassurée**, pouvant parfois fragiliser la relation professionnelle. À plusieurs reprises, la **poursuite de son accompagnement dans le cadre de l'emploi a dû être interrogée avec elle, tant l'acceptation des règles, du collectif de travail et de la posture professionnelle restait complexe**. Les notions de hiérarchie, de cadre, de responsabilité ou encore de relation aux collègues faisaient écho, pour elle, aux abandons et ruptures vécus dans son parcours dans le cadre de la protection de l'enfance, rendant leur intégration particulièrement difficile.

### Mobilisation de l'équipe et évolution de la situation

Ces difficultés ont néanmoins pu être travaillées grâce au **lien sûr construit avec l'équipe éducative**, au **travail de la coordination des parcours** et à **l'implication des encadrants techniques**. Ensemble, les professionnels ont permis à Olivia de se détendre, de réapprendre à faire confiance, mais surtout de se faire confiance.

### Projection et construction du projet professionnel

Ce travail éducatif de fond a permis d'envisager une nouvelle étape : **celle de l'après Plateau Technique**. Longtemps réticente à l'idée des immersions professionnelles, Olivia a finalement pu s'y engager. **Ces expériences lui ont permis d'identifier un domaine professionnel dans lequel elle se projette aujourd'hui : le carrelage**.

### Situation actuelle et perspectives d'accompagnement

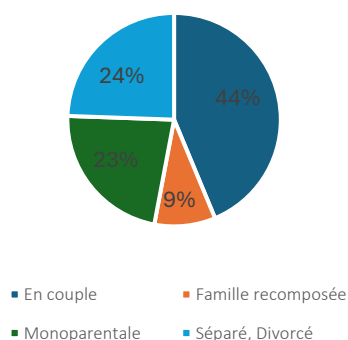
À l'issue de ce parcours, **Olivia a intégré une formation en lien avec ce projet**. Cette avancée significative témoigne du chemin parcouru, sans pour autant masquer les difficultés sociales et personnelles encore présentes. L'accompagnement par l'éducateur de prévention spécialisée reste nécessaire afin de sécuriser cette nouvelle étape, soutenir la jeune dans la durée et prévenir toute rupture.

Itinéraires

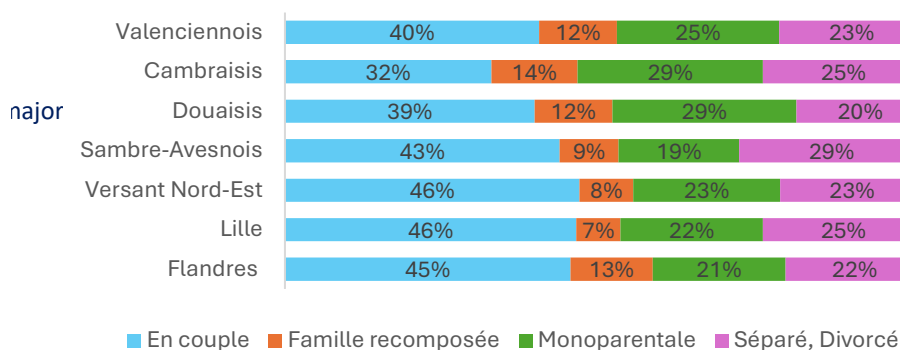
## 2.10 Les situations des familles des jeunes accompagnés

### 2.10.1 Les configurations familiales

#### A l'échelle Départementale



#### A l'échelle des Directions Déléguées de Territoires

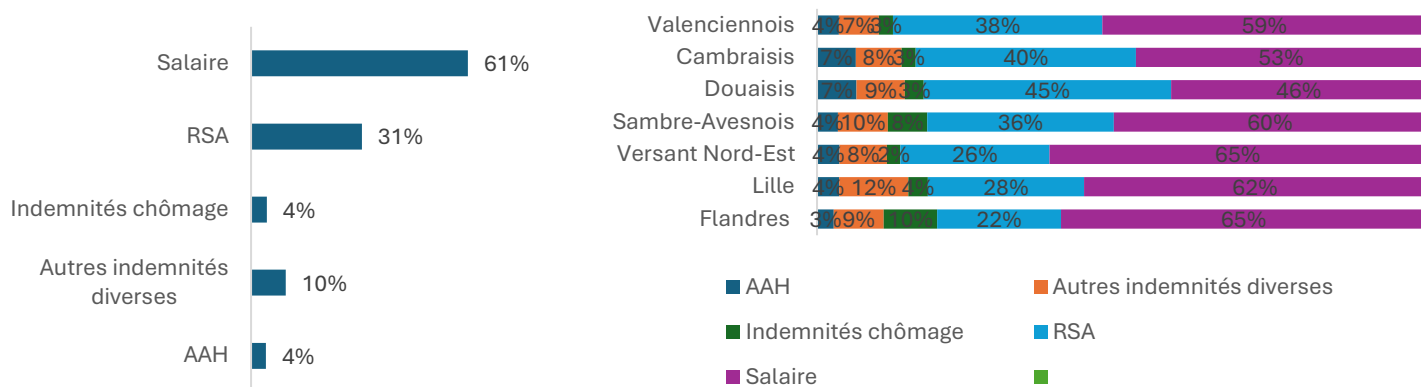


À l'échelle départementale, si la configuration « en couple » reste majoritaire, plus de la moitié des jeunes (56 %) évoluent dans des structures familiales marquées par une séparation, une monoparentalité ou une recomposition. Cela traduit une diversité des cadres familiaux, avec une part importante de situations potentiellement fragilisées.

À l'échelle des différents territoires, nous observons les éléments suivants :

- La part des familles **en couple** est élevée dans tous les territoires (entre 32 % et 46 %), avec un pic à Lille et dans le Versant Nord-Est (46 %).
- Les situations de **monoparentalité** sont particulièrement marquées dans le Cambrésis et le Douaisis (29 %). Les situations de **séparation/divorce** sont significatives dans l'ensemble des territoires (20 % à 29 %), avec un niveau élevé en Sambre-Avesnois (29 %).
- Les familles recomposées restent minoritaires partout (8 % à 14 %).

### 2.10.2 Les ressources financières des familles des jeunes accompagnés



À l'échelle départementale, le salaire constitue la principale ressource des familles (61 %). Toutefois, cette donnée doit être nuancée : ces salaires peuvent correspondre à des emplois précaires (contrats courts, intérim, temps partiel subi), ne garantissant pas nécessairement une stabilité financière. Par ailleurs, 31 % des familles dépendent du RSA, ce qui confirme une fragilité économique importante.

Les écarts territoriaux montrent que, si le salaire demeure la ressource dominante, certains territoires présentent une dépendance plus marquée aux prestations sociales (RSA, AAH, indemnités), révélant des contextes socio-économiques contrastés et des niveaux de précarité variables selon les secteurs.

### 3 LA MISE EN ŒUVRE DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

#### 3.1 Introduction

L'accompagnement éducatif en Prévention Spécialisée repose sur une approche individualisée, adaptée aux besoins spécifiques des jeunes rencontrés. Les données présentées ici illustrent le travail mené par les éducateurs auprès des jeunes en difficulté, mettant en lumière les différentes étapes de l'accompagnement.

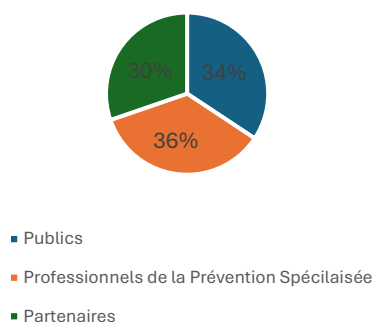
Chaque accompagnement débute par une demande initiale qui émane du jeune lui-même, de sa famille ou d'un partenaire institutionnel. L'origine de l'accompagnement peut ainsi être liée à des problématiques multiples : ruptures familiales, décrochage scolaire, conduites à risque, ou encore absence de projet d'insertion. Il est essentiel de préciser que les éducateurs travaillent aussi avec la dimension de la non-demande, qui est une demande qui est à comprendre et donc l'émergence peut prendre plus de temps.

Afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes, les éducateurs mobilisent diverses modalités d'intervention : entretiens individuels, médiation familiale, mise en relation avec des partenaires, participation à des actions collectives (sport, culture, chantiers éducatifs), et accompagnement vers des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle.

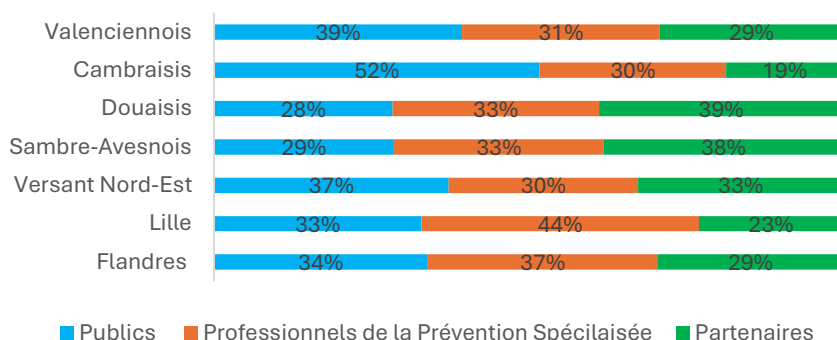
L'objectif des éducateurs est d'instaurer une relation de confiance permettant aux jeunes de prendre conscience de leurs difficultés et potentialités, d'identifier des leviers de changement et de progresser à leur rythme vers un mieux-être personnel et social.

#### 3.2 L'origine de la demande

##### A l'échelle départementale



##### A l'échelle des Directions Déléguées de territoires



À l'échelle départementale, comme l'an dernier, la demande demeure équilibrée entre les trois canaux d'orientation. Les professionnels de la prévention spécialisée sont légèrement majoritaires, traduisant leur rôle actif d'aller-vers, notamment en milieu scolaire, et leur fort ancrage territorial. Identifiés par les jeunes et leurs familles, ils constituent un point d'appui accessible facilitant l'entrée en accompagnement.

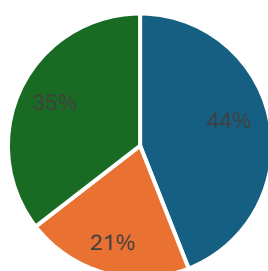
Les demandes directes des publics (34 %) confirment une relation de confiance installée. Les partenaires représentent quant à eux un tiers des orientations, soulignant l'inscription du dispositif dans un réseau partenarial structuré.

À l'échelle des Directions Déléguées de Territoires, des configurations contrastées apparaissent. Le Cambrésis (52 %), le Valenciennois (39 %) et le Versant Nord-Est (37 %) se distinguent par une forte démarche personnelle émanant des publics. À l'inverse, le Douaisis (39 %) et la Sambre-Avesnois (38 %) reposent davantage sur l'orientation partenariale, tandis que Lille (44 %) et les Flandres (37 %) se caractérisent par une initiative plus marquée des professionnels.

Ces écarts montrent que l'origine de la demande dépend étroitement des dynamiques locales : tissu partenarial, pratiques professionnelles, profil des publics et visibilité du dispositif.

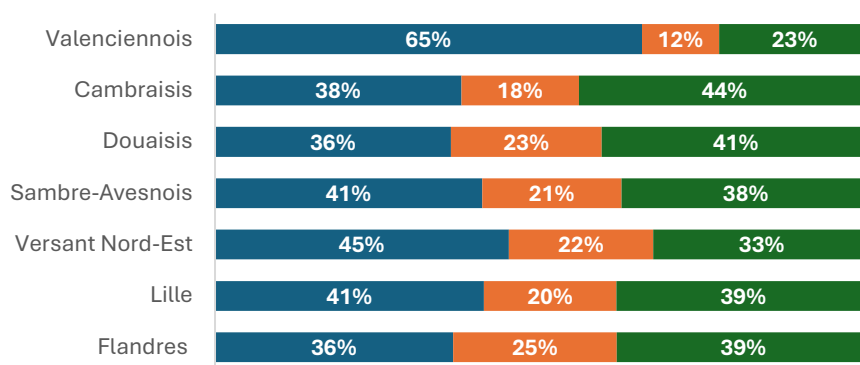
## Focus sur les publics

### A l'échelle départementale



- Démarche personnelle
- Sollicitation par les amis
- Sollicitation par la famille

### A l'échelle des Directions Déléguées de territoires



- Démarche personnelle
- Sollicitation par les amis
- Sollicitation par la famille

A l'échelle départementale, la **démarche personnelle est majoritaire**, ce qui montre une capacité importante des jeunes à s'inscrire volontairement dans un accompagnement.

La **famille joue un rôle structurant (35 %)** dans l'entrée en relation avec les équipes. Les pairs (amis) représentent un levier plus secondaire, mais néanmoins significatif.

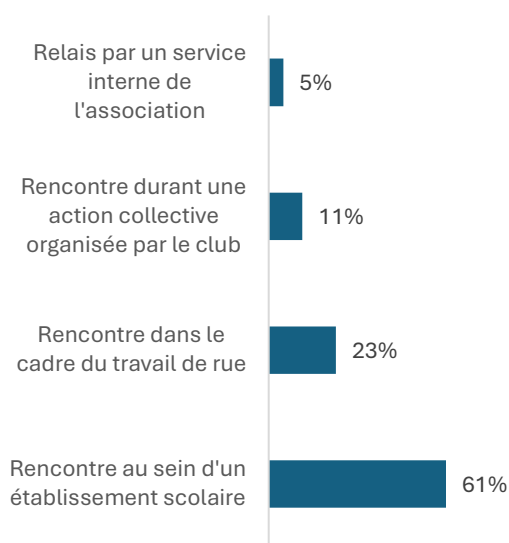
À l'échelle des territoires, l'analyse des démarches personnelles met en évidence des dynamiques différenciées d'entrée dans l'accompagnement. Le Valenciennois se distingue nettement par une forte auto-saisine des jeunes (65 %), suivi du Versant Nord-Est (45 %), de Lille (41 %) et de la Sambre-Avesnois (41 %), traduisant une capacité importante des publics à engager eux-mêmes la démarche.

À l'inverse, dans le Cambrésis (44 %), les Flandres (39 %) et la Sambre-Avesnois (38 %), la famille occupe une place centrale dans la mise en relation, soulignant le rôle structurant de l'entourage dans l'accès à l'accompagnement. La sollicitation par les pairs, plus marquée en Flandres (25 %) et dans le Douaisis (23 %), demeure variable selon les contextes locaux.

Ces écarts confirment que, si la démarche personnelle reste majoritaire au niveau départemental, les modalités d'entrée dans l'accompagnement sont étroitement liées aux réalités territoriales. Elles interrogent le degré d'autonomie des jeunes, la place des familles comme relais d'accès aux dispositifs, ainsi que l'impact des pratiques professionnelles, de l'ancrage des professionnels sur les territoires et de la visibilité des équipes sur la capacité des publics à se mobiliser directement.

## Focus sur les orientations par les professionnels de la Prévention Spécialisée

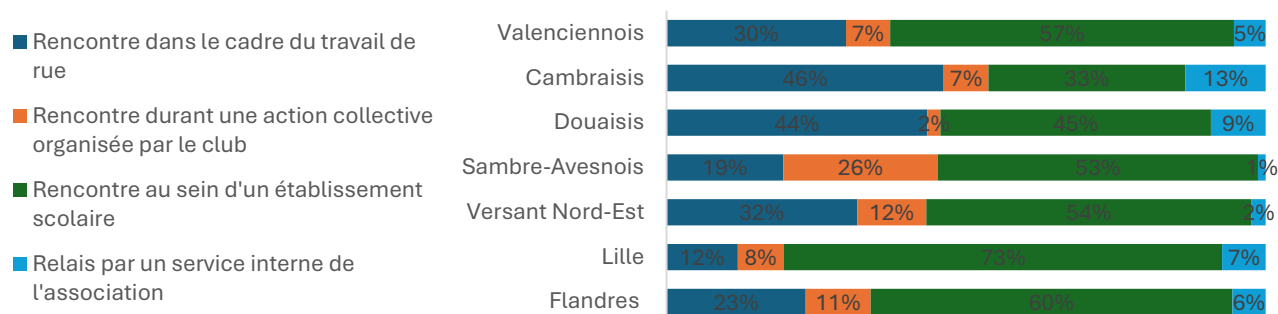
### A l'échelle départementale



Les modalités de rencontre entre les jeunes et l'association résultent de différents canaux d'entrée en contact mis en évidence ici.

- **61 % des jeunes ont été rencontrés dans un établissement scolaire**, ce qui en fait le canal principal d'entrée en contact avec l'association.
- **23 % des rencontres ont eu lieu dans le cadre du travail de rue**, soulignant l'importance du contact direct sur le terrain.
- **10 % des jeunes ont été rencontrés lors d'une action collective organisée par l'association**, indiquant la plus-value des actions collectives proposées.
- **5 % ont été identifiés via un service interne de l'association**, un canal moins important mais néanmoins présent.

### A l'échelle des Directions Déléguées de territoires



À l'échelle des territoires, lorsque l'origine de l'accompagnement émane des professionnels de la prévention spécialisée, la rencontre au sein d'un établissement scolaire apparaît comme le canal largement dominant. Cette prédominance confirme le rôle central de l'ancrage scolaire dans les pratiques de repérage et d'entrée en relation, ainsi que l'importance des partenariats avec les établissements scolaires via les postes A.L.S.E.S notamment.

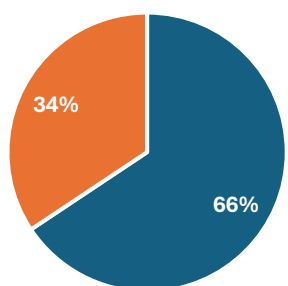
Le travail de rue demeure toutefois un levier significatif sur plusieurs territoires : il est particulièrement marqué dans le Cambrésis (46 %) et le Douaisis (44 %), et reste présent dans le Versant Nord-Est (32 %) et le Valenciennois (30 %). Ces données traduisent le maintien d'une présence éducative dans l'espace public, complémentaire de l'intervention en milieu scolaire.

Les actions collectives organisées par les clubs constituent un canal plus secondaire, bien que plus développé en Sambre-Avesnois (26 %) et en Flandres (11 %), suggérant des modalités d'accroche spécifiques selon les dynamiques locales.

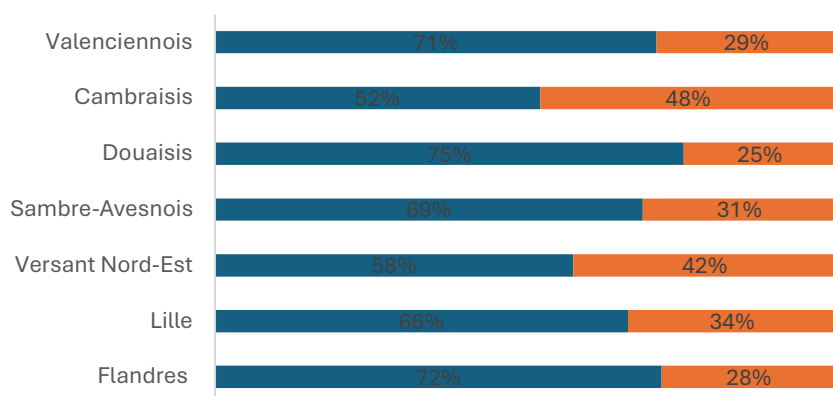
Enfin, le relais par un service interne de l'association reste marginal dans l'ensemble des territoires indiquant que l'entrée dans l'accompagnement repose principalement sur le contact direct des équipes, soit dans l'espace public, soit au sein des établissements scolaires.

Dans l'ensemble, cette répartition met en évidence un modèle d'intervention structuré autour du milieu scolaire comme espace privilégié de repérage, tout en confirmant la complémentarité entre travail de rue et actions collectives. Les variations territoriales traduisent des ajustements des pratiques professionnelles aux réalités locales et aux profils des publics rencontrés.

## Focus / orientation par les partenaires

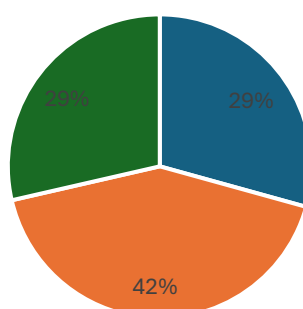


■ Etablissements scolaires  
■ Autres partenaires



■ Etablissements scolaires ■ Autres partenaires

## Orientation par les autres partenaires



■ Acteurs institutionnels départementaux ■ Acteurs institutionnels non départementaux  
■ Acteurs de proximité / structures locales

À l'échelle départementale, **66 % des orientations partenariales proviennent des établissements scolaires**, contre 34 % pour les autres partenaires.

Ce résultat confirme le rôle structurant de l'école comme premier relais institutionnel vers la prévention spécialisée. L'établissement scolaire apparaît ainsi comme un espace privilégié de repérage et d'orientation, en cohérence avec l'ancrage des équipes dans les collèges et lycées et la proximité avec les équipes éducatives.

Le **Cambrésis** et le **Versant Nord-Est** présentent une répartition plus équilibrée, laissant une place plus importante aux autres partenaires.

Parmi les 34 % d'orientations hors établissements scolaires :

- 42 % proviennent d'acteurs institutionnels non départementaux (**82% sont des orientations par la Mission locale ou structure d'insertion**)
- 29 % d'acteurs institutionnels départementaux
- 29 % d'acteurs de proximité / structures locales

## Lever les freins administratifs et institutionnels

Dans le cadre de l'accompagnement CEJ-JR, nous suivons un jeune en rupture institutionnelle. Ce jeune homme exprimait une volonté forte de travailler rapidement, tout en rencontrant de nombreuses difficultés, notamment dans sa relation aux professionnels et dans la compréhension des démarches liées à l'accès aux droits.

Le positionnement sur le CEJ-JR a permis d'enclencher un accompagnement à double entrée : d'un côté, la mission locale travaille avec lui sur son projet professionnel, et de l'autre, nous intervenons sur les freins administratifs et personnels qui entravaient sa progression. L'absence de pièce d'identité représentait un blocage majeur : son DCEM avait expiré, et aucune démarche n'avait été engagée pour la demande de carte d'identité, ce qui rendait toute orientation vers l'emploi impossible.

Un accompagnement spécifique a donc été mis en place, en lien avec la mairie de Roubaix. La procédure a été longue et complexe, nécessitant la fourniture de pièces parentales difficiles à obtenir. Grâce à ce suivi, il a finalement obtenu sa carte d'identité, une étape essentielle qui lui ouvre à nouveau des perspectives professionnelles.

Le jeune avait auparavant intégré un CFA pour préparer un CAP maçonnerie, mais il a préféré arrêter cette formation. À ce jour, reprendre des études ou une formation ne le motive pas. Il exprime clairement son souhait de travailler rapidement. Il a déjà été positionné auprès de l'agence d'intérim ADECCO et sera prochainement orienté vers d'autres structures, telles qu'ENSOVO, pour renforcer son expérience professionnelle.

Ce suivi individualisé, ancré dans une posture bienveillante mais structurante, vise à soutenir la mobilisation du jeune sur la durée. Notre enjeu est de lui permettre de se stabiliser progressivement et de reprendre confiance en sa capacité à construire un projet.

- du décrochage scolaire à une reprise d'études réussie

Lors du repérage, ce jeune de 17 ans était déscolarisé. Il avait rompu avec l'école depuis plusieurs mois et exprimait le souhait de travailler rapidement, sans réel projet, surtout pour « régler » son malaise et éviter de se confronter à ses difficultés scolaires. Il affirmait ne plus vouloir retourner en cours, tout en reconnaissant qu'il ne savait pas vraiment ce qu'il voulait faire.

L'accompagnement CEJ-R, en individuel comme en collectif, a permis de poser un cadre sécurisant et constant, où le jeune a pu exprimer ses doutes, son histoire et ses hésitations. Au fil des rendez-vous, un travail régulier a été mené sur : l'avenir et la projection, le sens donné à son parcours, la confiance en soi, la capacité à se remettre en mouvement et la possibilité de se réorienter sans se sentir en échec.

Progressivement, le regard du jeune sur sa propre situation a commencé à changer.

Au fil des échanges, il a réalisé qu'il appréciait apprendre, mais que ses doutes et sa peur de ne pas réussir l'avaient conduit à envisager le travail comme une solution rapide pour éviter la pression. Ce travail de fond a permis de déconstruire ses représentations, de l'aider à se réapproprier son parcours, et de retrouver une forme de confiance en ses capacités.

Grâce à cet accompagnement, il a finalement décidé de reprendre sa scolarité. Les démarches ont été réalisées avec lui, et il a pu réintégrer un lycée à la rentrée en classe de Première ST2S.

Aujourd'hui, il est assidu, engagé et régulier.

Il exprime même qu'il se sent mieux et plus aligné avec ce choix, qu'il n'aurait jamais envisagé sans cet espace d'accompagnement.

- D'une période de repli à une remobilisation progressive

Ce jeune de 18 ans, au moment du repérage, traversait une période de repli et de manque de repères.

Il se dévalorisait beaucoup, doutait de lui, et son isolement l'éloignait des démarches d'insertion.

De ce fait, il manifestait peu d'intérêt pour les opportunités proposées et avait du mal à se projeter dans une dynamique d'engagement.

Il exprimait malgré tout le souhait de travailler rapidement, non pas par véritable choix, mais davantage comme une manière d'échapper à un sentiment d'immobilité. Cette envie restait floue : il ne se sentait pas prêt et ne connaissait pas vraiment les exigences du monde professionnel.

Les rencontres individuelles et les groupes de parole ont permis d'engager un travail éducatif progressif : créer un espace où il pouvait s'exprimer, mettre des mots sur ses blocages, entendre le vécu d'autres jeunes, commencer à se projeter, reprendre un minimum de confiance.

Sa participation au Forum Emploi a constitué une étape déterminante.

Accompagné dans cette démarche, il a pu se présenter à plusieurs stands, échanger directement avec des professionnels, et obtenir un premier positionnement sur une opportunité de contrat d'apprentissage chez Carrefour.

Il a ensuite pu passer des essais. Même si cela n'a pas abouti, cette expérience lui a permis de mieux comprendre les attentes professionnelles et a renforcé son envie de continuer à avancer.

En parallèle, il a entrepris un travail concret pour se remettre dans un rythme plus stable : reprise du sport, engagement dans une routine plus structurée, et travail sur la motivation.

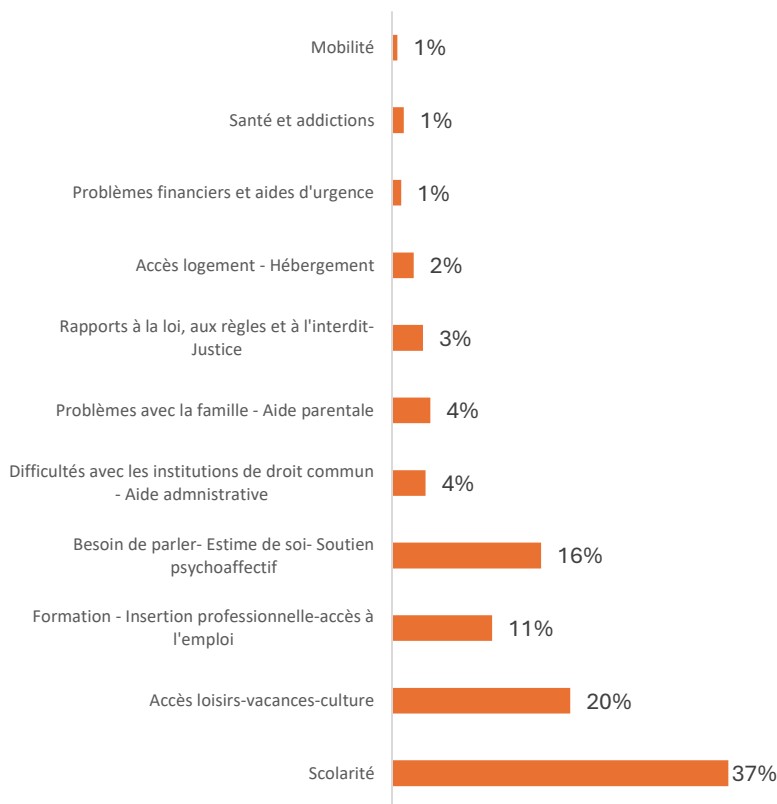
accompagné également pour passer le permis de conduire, Aujourd'hui, ce jeune montre une motivation réelle, un engagement plus constant et une vision plus claire de ses objectifs.

Le travail se poursuit avec la Mission Locale pour consolider son projet, mais l'évolution observée traduit une remobilisation solide et encourageante.

Horizon 9

### 3.3 La demande initiale

#### A l'échelle départementale



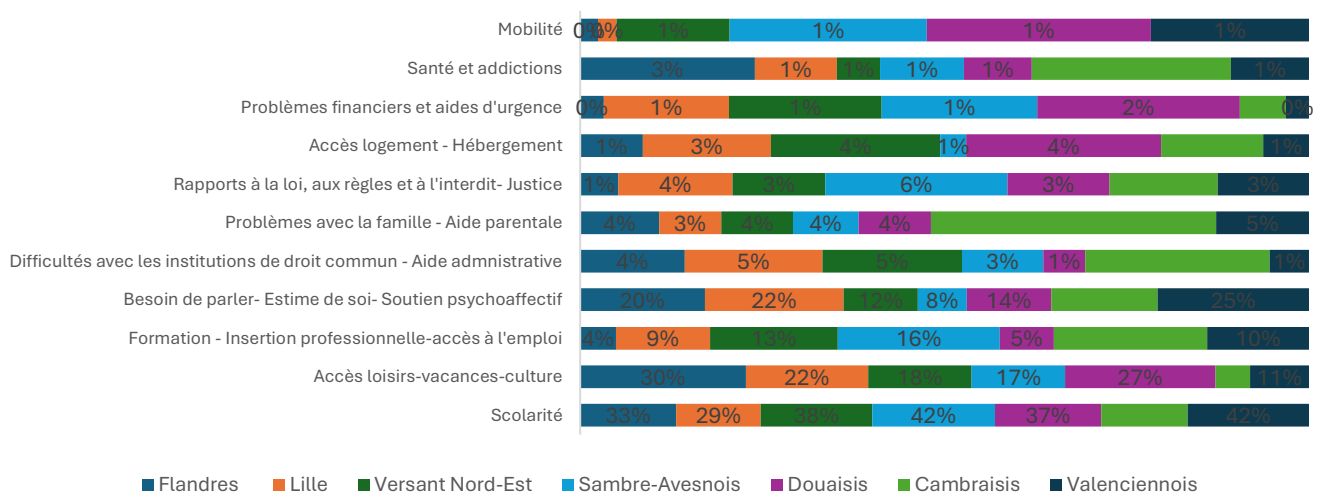
La **scolarité (37 %)** constitue très nettement le premier motif de demande initiale. Elle est suivie par :

- **Accès aux loisirs, vacances, culture (20 %)**
- **Besoin de parler / estime de soi / soutien psychoaffectif (16 %)**
- **Formation – insertion professionnelle – accès à l'emploi (11 %)**

Les autres motifs (famille, justice, logement, difficultés avec les institutions, santé, mobilité, finances) restent plus marginaux, chacun représentant moins de 5 %.

La demande exprimée à l'entrée est majoritairement centrée sur des enjeux scolaires et d'accès aux activités, davantage que sur des problématiques sociales lourdes. Cela confirme que la première accroche est souvent éducative ou relationnelle avant d'être socio-administrative.

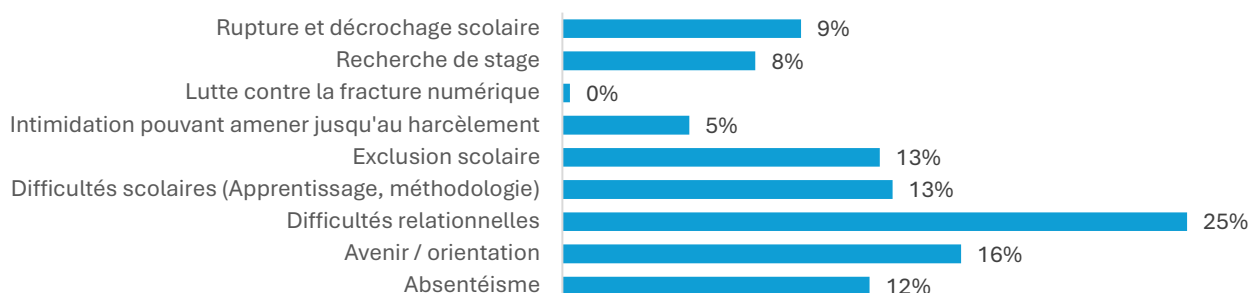
#### A l'échelle des Directions Déléguées de territoires



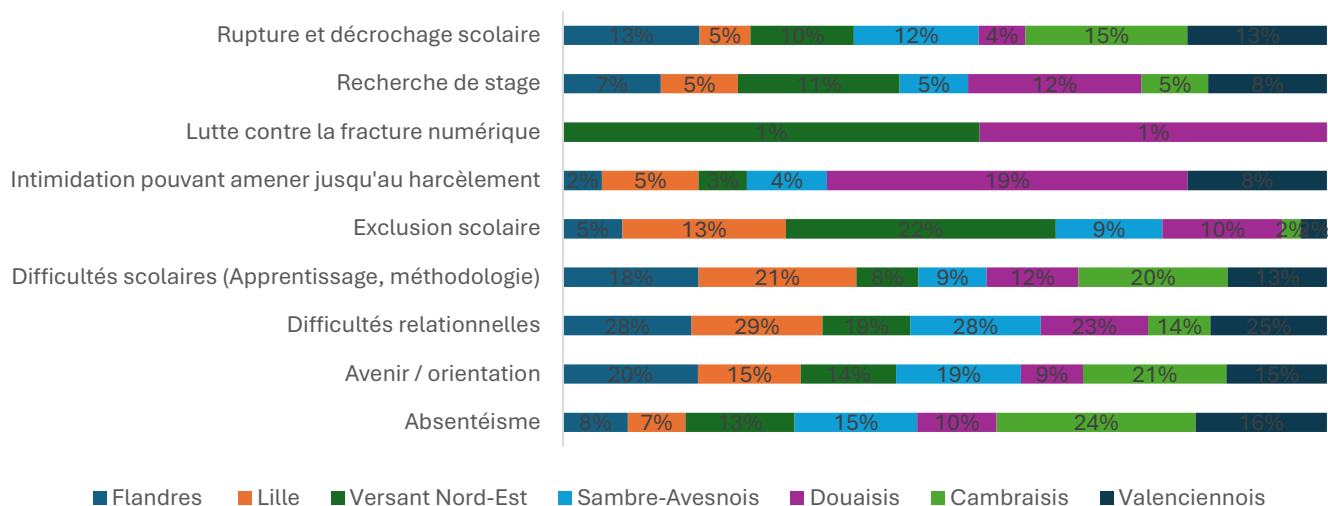
Des variations territoriales apparaissent, bien que la **scolarité reste dominante partout**.

- Elle est particulièrement marquée en **Sambre-Avesnois et Valenciennois**.
- L'**accès aux loisirs** est plus prononcé en **Flandres** et dans le **Douaisis**.
- Les demandes liées au **soutien psychoaffectif** ressortent davantage à **Lille**.
- Les enjeux d'**insertion professionnelle** sont plus visibles dans certains territoires comme le **Versant Nord-Est**.

## A l'échelle départementale



## A l'échelle des directions déléguées de territoire



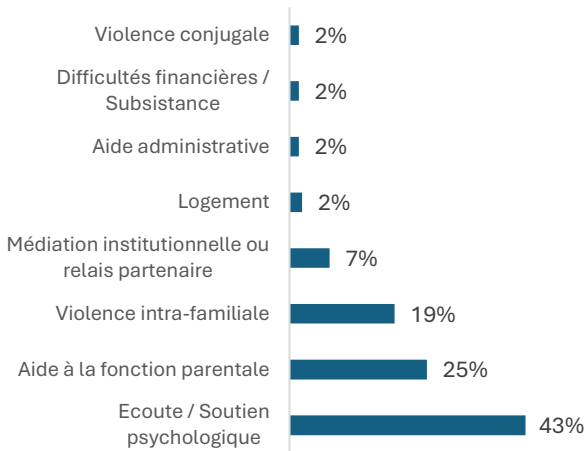
Lorsque la demande initiale concerne la scolarité, elle porte d'abord, à l'échelle départementale, sur les **difficultés relationnelles (25 %)**. Cette donnée montre que les problématiques scolaires relèvent largement du climat relationnel, des tensions entre pairs ou avec les adultes, plus que des seules performances académiques. **L'orientation et l'avenir (16 %)**, les **difficultés d'apprentissage (13 %)** et les **exclusions scolaires (13 %)** constituent également des motifs importants, tandis que **l'absentéisme (12 %)** et la **rupture ou le décrochage (9 %)** signalent des situations déjà fragilisées.

À l'échelle territoriale, ces tendances se confirment avec des nuances. Les difficultés relationnelles sont particulièrement marquées dans certains territoires comme les Flandres, Lille ou le Douaisis. Les difficultés d'apprentissage apparaissent plus présentes à Lille, tandis que l'absentéisme est davantage signalé dans le Cambrésis et que les exclusions scolaires sont plus visibles dans le Versant Nord-Est. Les demandes liées à l'orientation sont, quant à elles, relativement homogènes sur l'ensemble des territoires.

Dans l'ensemble, ces données montrent que lorsque la scolarité est au cœur de la demande, l'enjeu principal réside dans la **gestion des relations et le maintien du jeune dans un cadre scolaire stable**, confirmant le rôle de la prévention spécialisée comme acteur de médiation et de sécurisation des parcours éducatifs.

**Focus : Quand la demande initiale concerne les problèmes avec la famille et/ou l'aide parentale**

**A l'échelle départementale**



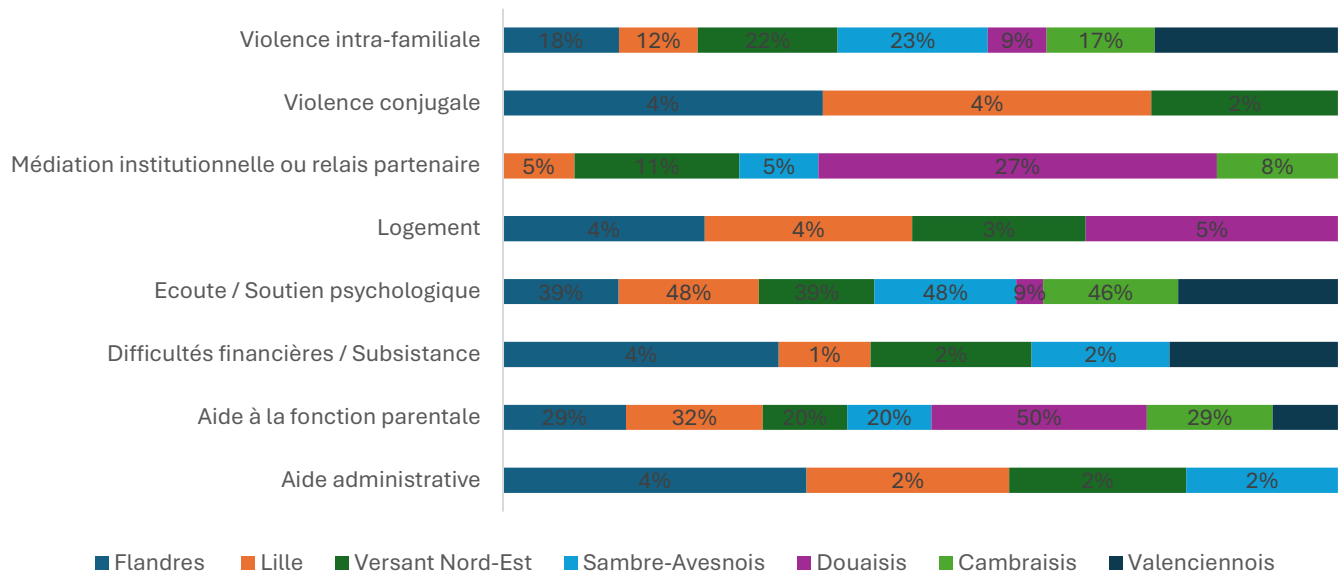
Lorsque la demande initiale concerne la famille, elle porte d'abord sur **l'écoute et le soutien psychologique (43 %)**. Cette donnée montre que les familles sollicitent prioritairement un espace d'expression et d'apaisement face aux tensions vécues.

L'**aide à la fonction parentale (25 %)** constitue le deuxième axe majeur, confirmant que les parents recherchent un appui dans leur posture éducative. Les situations de **violence intra-familiale (19 %)** apparaissent également significatives, révélant des contextes parfois fortement conflictuels.

Les autres motifs (médiation institutionnelle 7 %, logement, difficultés financières, aide administrative ou violences conjugales autour de 2 %) restent plus ponctuels.

Globalement, la demande familiale s'inscrit majoritairement dans une logique de régulation relationnelle plutôt que strictement matérielle.

**A l'échelle des directions déléguées de territoire**



Les tendances départementales se retrouvent dans l'ensemble des territoires, avec toutefois des nuances.

**L'écoute et le soutien psychologique** restent dominants partout, avec des niveaux particulièrement élevés à Lille et en Sambre-Avesnois.

L'**aide à la fonction parentale** varie davantage selon les secteurs, atteignant un niveau particulièrement important dans le Douaisis (50 %), traduisant un besoin renforcé d'accompagnement éducatif des parents.

Les situations de **violence intra-familiale** présentent des écarts notables entre territoires, ce qui peut refléter des réalités sociales différenciées, des modalités de repérage distinctes ou des partenariats différents.

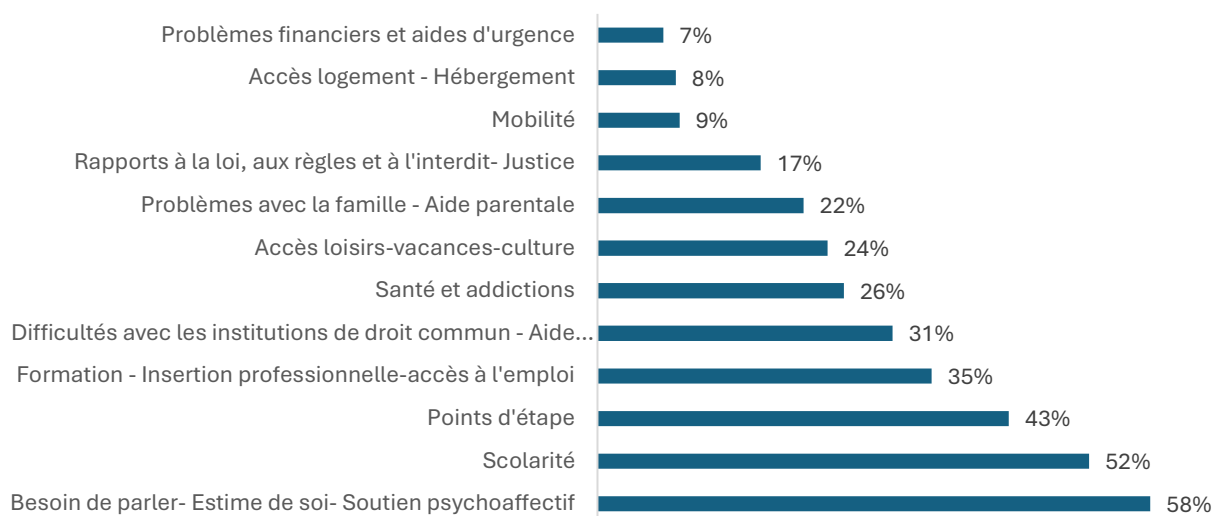
La médiation institutionnelle est plus mobilisée dans certains territoires (notamment le Douaisis), soulignant une articulation plus forte avec les partenaires locaux.

Ces graphiques montrent que l'enjeu principal demeure la **gestion des tensions relationnelles et le soutien à la parentalité**.

Les variations territoriales traduisent des contextes locaux spécifiques, mais confirment un socle commun : la prévention spécialisée intervient comme **tiers régulateur**, soutenant les familles dans leurs difficultés éducatives et relationnelles avant que les situations ne s'aggravent.

### 3.4 Les objectifs travaillés avec les jeunes

#### A l'échelle départementale



Le **besoin de parler, l'estime de soi et le soutien psychoaffectif** constituent l'objectif le plus fréquemment travaillé (58 %). Ce résultat est central : il montre que l'accompagnement repose d'abord sur une dimension relationnelle. Avant toute démarche d'insertion ou de résolution de problèmes matériels, les jeunes expriment un besoin d'écoute, de reconnaissance et de sécurisation.

La prévention spécialisée apparaît ici comme un espace tiers, permettant au jeune de déposer ses préoccupations, de restaurer sa confiance et de se repositionner dans son environnement.

La **scolarité (52 %)** et les **points d'étape (43 %)** occupent une place importante. Cela traduit un travail régulier de suivi, d'évaluation et de projection. Les équipes accompagnent les jeunes dans leurs transitions scolaires, leurs choix d'orientation et leurs périodes charnières, afin de prévenir les ruptures.

Les enjeux liés à la **formation et à l'insertion professionnelle (35 %)** ainsi qu'aux **difficultés avec les institutions de droit commun (31 %)** montrent que l'accompagnement vise également à faciliter l'accès aux dispositifs, à l'emploi et aux droits. Les jeunes rencontrent souvent des obstacles administratifs ou institutionnels nécessitant un appui éducatif.

Les questions de **santé et d'addictions (26 %)**, les **problèmes familiaux (22 %)** et les **rapports à la loi et aux règles (17 %)** témoignent de problématiques plus complexes pouvant fragiliser les parcours

Les difficultés liées à la **mobilité (9 %)**, au **logement (8 %)** ou aux **problèmes financiers (7 %)** apparaissent moins centrales dans ce graphique, même si elles restent significatives. Elles sont souvent abordées en articulation avec les autres dimensions du parcours.

Ce graphique met en évidence une approche globale de l'accompagnement. Si les dimensions d'insertion scolaire et professionnelle sont fortement mobilisées, l'écoute et le soutien psychoaffectif constituent le socle du travail éducatif.

Il confirme que la prévention spécialisée agit d'abord sur la relation, la confiance et la stabilisation émotionnelle, conditions indispensables à toute évolution durable du parcours des jeunes.

## Travailler sur l'image de soi

Dans le cadre de l'accompagnement mis en place par HORIZON9 auprès des jeunes en difficulté, nous accompagnons un jeune particulièrement en retrait, marqué par une forte démotivation, son désengagement progressif s'expliquait en partie par un sentiment d'errance et une difficulté à se projeter, nourrie par de nombreuses interrogations personnelles et un manque de repères.

L'accompagnement mis en place a permis, dans un premier temps, de créer un lien de confiance grâce à des activités centrées sur l'échange, la convivialité et le loisir. Ce cadre bienveillant a joué un rôle déterminant pour l'aider à sortir de l'isolement et commencer à envisager des perspectives concrètes.

Progressivement, ce travail de proximité a ouvert un espace de réflexion pour le jeune, qui a pu comparer sa situation actuelle à ses envies d'évolution. Ce processus d'identification à un avenir possible l'a conduit à entrer dans une dynamique de changement. Le renforcement de l'estime de soi, notamment à travers le regard valorisant porté sur ses qualités et ses ressources, a contribué à nourrir cette dynamique.

Un travail conjoint avec sa mère a également été mené, visant à déconstruire un discours parental souvent négatif, qui pesait sur l'image que le jeune avait de lui-même. Ce changement de posture de la part de la mère a été un levier important, permettant un repositionnement plus soutenant et encourageant.

C'est dans ce contexte que s'est inscrite la préparation à un premier entretien. La question de la tenue vestimentaire est alors apparue comme un frein symbolique mais significatif. Elle a révélé les limites d'un environnement peu préparé à soutenir une démarche d'insertion. Cela nous a conduits à proposer une aide concrète pour qu'il puisse disposer d'une tenue adaptée, illustrant ainsi notre volonté de l'accompagner jusque dans les détails pratiques de son insertion.

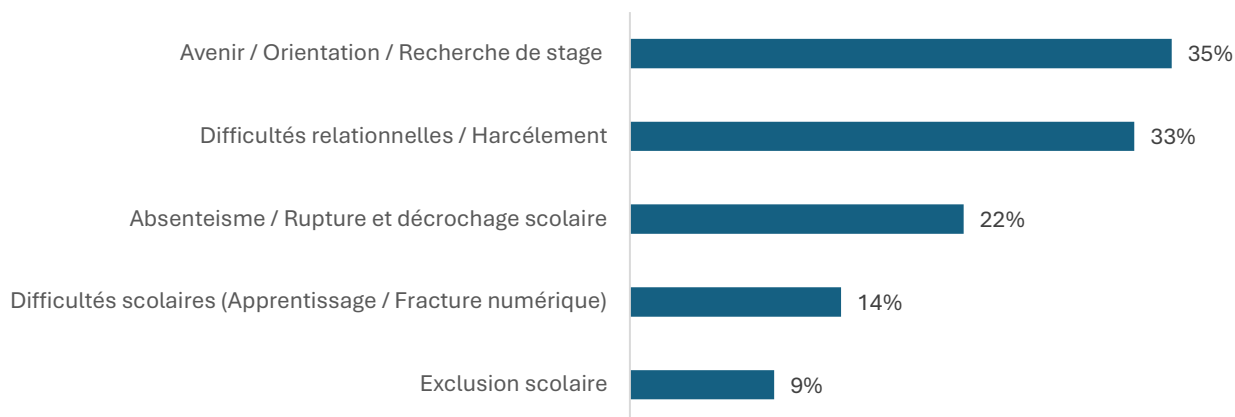
Plutôt que de le laisser seul face à cette difficulté, nous avons pris le temps de réfléchir avec lui à ce qu'est une tenue adaptée, à ce qu'elle renvoie dans un contexte professionnel.

Le jeune a alors pris conscience de l'enjeu, a été accompagné dans le choix d'une tenue et a passé son entretien avec le centre de formation RFCI dans de bonnes conditions.

Horizon 9

### 3.4.1 Focus sur les objectifs travaillés en lien avec la scolarité

#### A l'échelle départementale



L'**avenir, l'orientation et la recherche de stage** constituent le premier objectif travaillé (35 %). Cette donnée montre que l'accompagnement ne se limite pas à traiter des difficultés immédiates, mais vise à redonner une perspective et du sens au parcours scolaire.

La prévention spécialisée intervient ici comme un appui à la projection : aide à la construction du projet, soutien dans les démarches, valorisation des compétences. Dans des contextes où l'autocensure ou le manque d'information sont fréquents, cet accompagnement contribue à limiter les ruptures à l'entrée au lycée ou vers l'apprentissage.

Les **difficultés relationnelles et situations de harcèlement (33 %)** apparaissent presque aussi fréquentes que les enjeux d'orientation. Cela souligne que la scolarité est aussi un espace de socialisation où les tensions, conflits et phénomènes d'exclusion peuvent fragiliser le maintien dans le parcours.

La prévention spécialisée joue ici un rôle de médiation, de régulation et de soutien émotionnel, permettant au jeune de retrouver une place dans le collectif scolaire.

L'**absentéisme, la rupture ou le décrochage scolaire (22 %)** constituent un enjeu majeur. Ce chiffre révèle que près d'un quart des interventions concernent des situations déjà fragilisées. L'action éducative peut viser alors à prévenir une déscolarisation durable, en rétablissant le lien avec l'établissement et en travaillant avec la famille ou travailler à un projet alternatif.

Les **difficultés scolaires liées aux apprentissages ou à la fracture numérique (14 %)** ainsi que les **exclusions scolaires (9 %)** apparaissent moins fréquentes mais restent significatives. Elles témoignent de situations où le jeune est en difficulté face aux exigences académiques ou confronté à des sanctions institutionnelles.

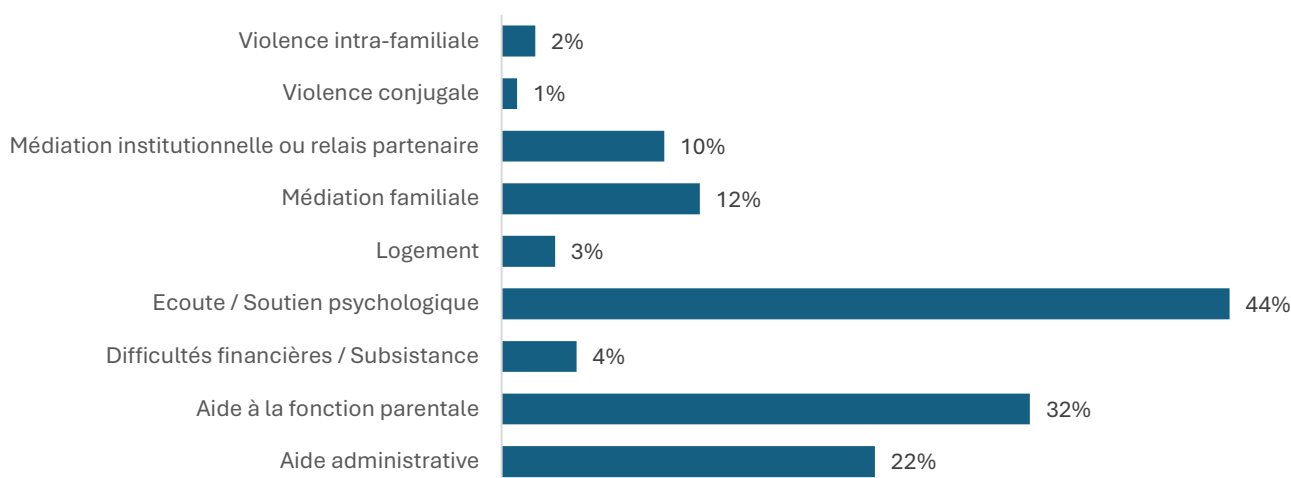
Ce graphique montre que l'intervention en lien avec la scolarité se situe à la croisée de trois dimensions :

- La **projection et l'orientation**,
- La **régulation des relations et du climat scolaire**,
- La **prévention des ruptures**.

Il confirme que la prévention spécialisée agit en complémentarité avec l'institution scolaire, non seulement pour soutenir les apprentissages, mais surtout pour maintenir le lien, restaurer la confiance et sécuriser les parcours éducatifs.

### 3.5 Les objectifs travaillés avec les familles mobilisée (19%- graph p.44)

#### A l'échelle départementale



#### **Une priorité donnée au soutien relationnel et psychologique**

L'**écoute et le soutien psychologique** constituent l'objectif principal (44 %). Cette donnée est centrale : elle montre que, lorsque la famille est mobilisée, l'intervention ne se limite pas à une dimension technique ou administrative, mais répond d'abord à des besoins d'expression, d'apaisement et de restauration du lien.

La prévention spécialisée intervient ainsi comme **tiers régulateur**, offrant un espace de parole sécurisant pour des familles souvent fragilisées par des tensions, des incompréhensions ou un sentiment d'isolement.

#### **Le renforcement de la fonction parentale comme axe structurant**

L'**aide à la fonction parentale** représente 32 % des objectifs travaillés. Ce chiffre confirme que l'accompagnement vise à soutenir les parents dans leur rôle éducatif : clarification du cadre, gestion des conflits, posture d'autorité, communication avec l'adolescent.

Cela traduit une approche préventive : plutôt que d'intervenir uniquement en situation de crise, les équipes travaillent à consolider les compétences parentales pour éviter des ruptures plus lourdes (exclusions, signalements, placement).

#### **Un besoin d'appui administratif important**

L'**aide administrative** (22 %) montre que les difficultés rencontrées par les familles sont aussi d'ordre institutionnel : démarches complexes, accès aux droits, incompréhension des dispositifs.

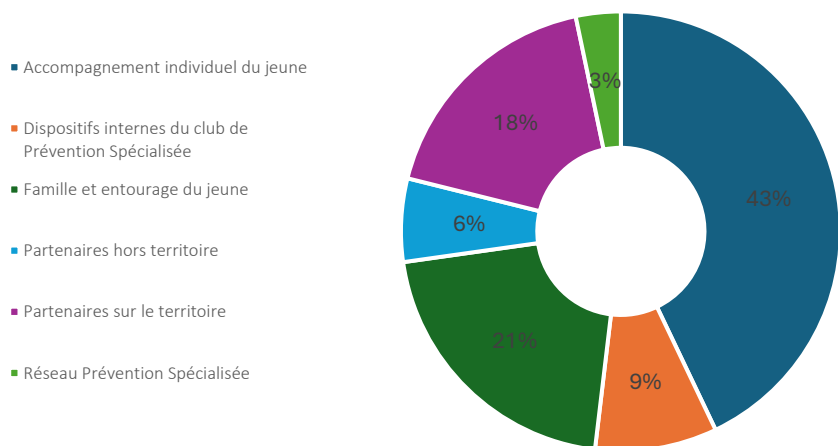
La prévention spécialisée joue ici un rôle d'interface avec les institutions, facilitant l'accès au droit commun et limitant les situations de non-recours.

Ce graphique met en évidence que l'accompagnement des familles repose avant tout sur une **approche globale et relationnelle**. L'intervention ne se limite pas à la résolution de problèmes matériels : elle vise prioritairement la restauration du dialogue, le soutien à la parentalité et la sécurisation du cadre éducatif.

Il confirme également que la prévention spécialisée agit comme un **acteur pivot**, capable d'articuler soutien psychologique, appui administratif et médiation institutionnelle, dans une logique de prévention des ruptures familiales et sociales.

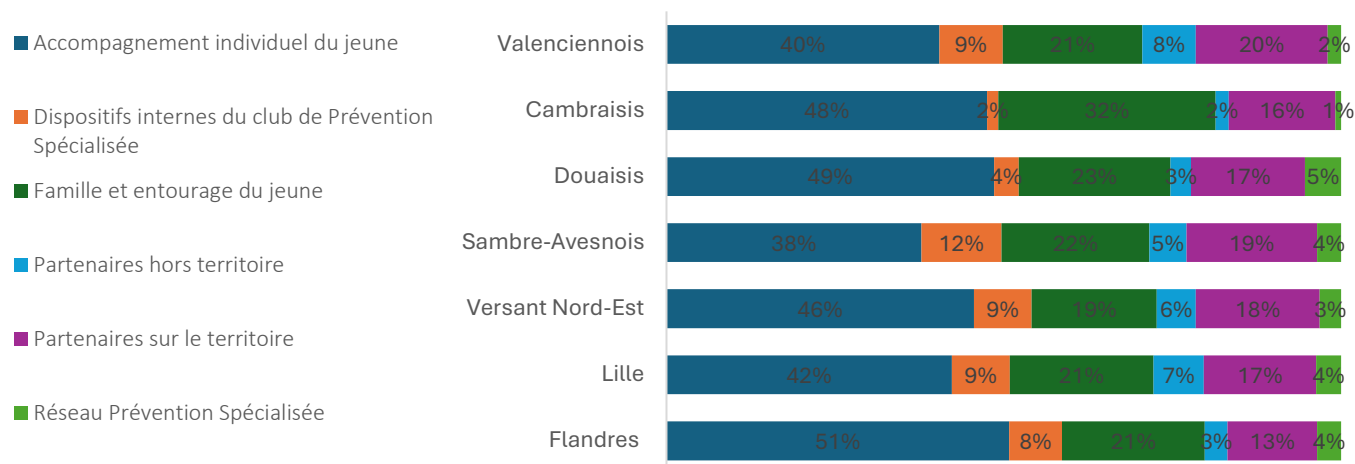
### 3.6 Les modalités mobilisées durant les séquences d'accompagnement

#### A l'échelle départementale



L'accompagnement individuel du jeune constitue la modalité principale (43 %), confirmant le cœur de métier de la prévention spécialisée. L'intervention auprès de la famille et de l'entourage (21 %) ainsi que le travail avec les partenaires sur le territoire (18 %) occupent également une place importante. Les dispositifs internes (9 %), les partenaires hors territoire (6 %) et le réseau prévention spécialisée (3 %) sont mobilisés de manière plus ponctuelle.

#### A l'échelle des Directions Déléguées de territoire



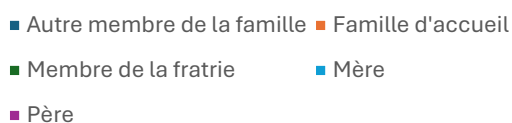
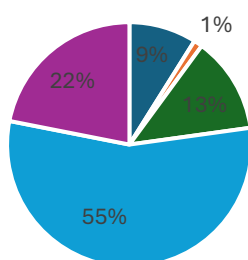
L'accompagnement individuel demeure la modalité dominante dans tous les territoires, avec des proportions comprises entre 38 % (Sambre-Avesnois) et 51 % (Flandres). Cette constance confirme l'ancrage relationnel du travail éducatif, centré sur le suivi individualisé.

Des nuances apparaissent toutefois. Le **Cambrésis (32 %)** et le **Douaisis (23 %)** mobilisent davantage l'accompagnement auprès des familles et de l'entourage, traduisant une attention particulière portée à la dynamique familiale. À l'inverse, certains territoires comme le **Versant Nord-Est (18 %)** et le **Valenciennois (20 %)** s'appuient plus fortement sur les partenaires du territoire, soulignant une dynamique partenariale plus marquée.

Enfin, la mobilisation des dispositifs internes reste relativement homogène (autour de 8 à 12 %), tandis que le recours aux partenaires hors territoire et au réseau prévention spécialisée demeure plus marginal.

Ces variations illustrent des pratiques ajustées aux réalités locales, tout en conservant un socle commun centré sur l'accompagnement éducatif individualisé.

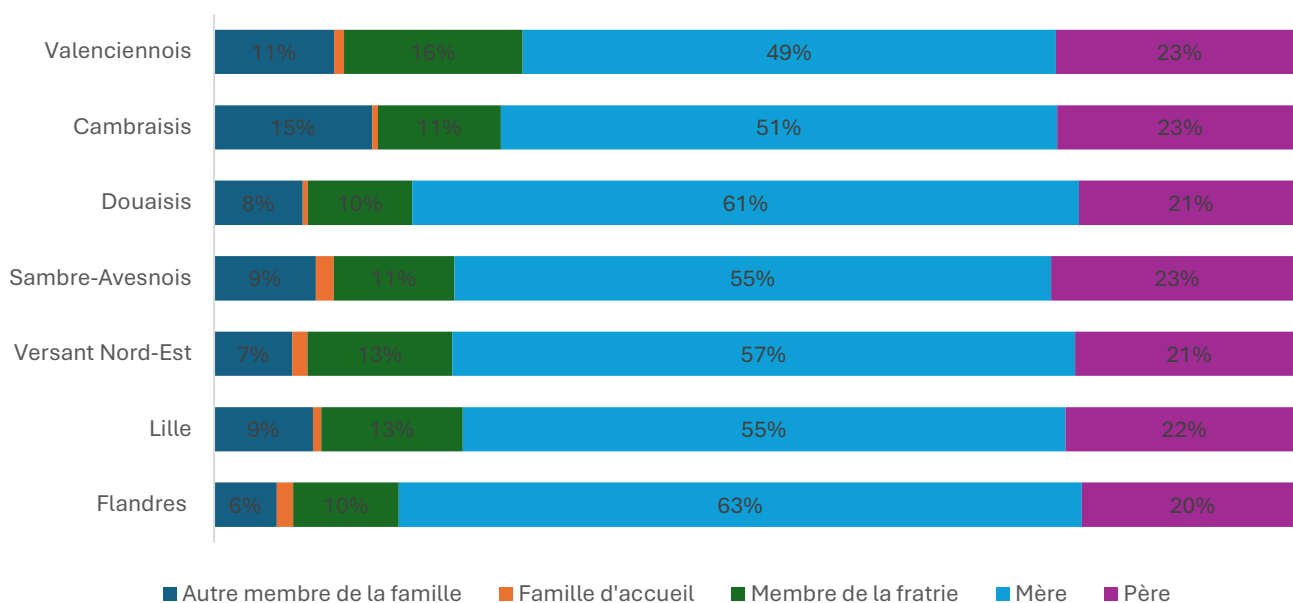
## A l'échelle départementale



Lorsque la famille est mobilisée, la **mère** est très majoritairement l'interlocutrice principale (55 %). Le **père** représente 22 % des situations, tandis que les **membres de la fratrie** (13 %) et les **autres membres de la famille** (9 %) sont mobilisés de manière plus ponctuelle. Les **familles d'accueil** restent marginales (1 %).

Cette répartition met en évidence le rôle central des mères dans l'accompagnement éducatif, confirmant leur position souvent prépondérante dans la gestion des démarches et du suivi des jeunes.

## A l'échelle des Directions Déléguées de territoire



Les tendances sont homogènes sur l'ensemble des territoires : la mère demeure l'interlocutrice principale (de 49 % à 63 %), avec un niveau particulièrement élevé dans les Flandres (63 %) et le Douaisis (61 %).

La mobilisation des pères reste relativement stable (20 % à 23 %), traduisant une implication présente mais secondaire. Les autres membres de la famille et la fratrie représentent des parts plus modestes, variant légèrement selon les territoires.

Ces données confirment que l'accompagnement familial repose majoritairement sur la figure maternelle, tout en montrant que les équipes éducatives mobilisent également, lorsque cela est possible, d'autres ressources familiales selon les configurations locales.

**NB : les données sont présentées en base 100, ce qui signifie que chaque catégorie est analysée séparément. Toutefois le père et la mère peuvent être sollicités ensemble, ce qui fait grimper leur mobilisation. Le père est bien moins impliquée seul, mais sa participation augmente lorsqu'il est sollicité avec la mère. La part importante de familles monoparentales doit être prise en compte également.**

Afin de rendre compte de la complexité des situations rencontrées et de donner à voir la réalité du travail éducatif, des vignettes issues des écrits professionnels des équipes ont été intégrées au présent rapport. Ces textes sont reproduits sans modification, dans le respect du travail rédactionnel des associations. Leur insertion vise à mettre en perspective les données quantitatives et à en éclairer les enjeux humains, sociaux et institutionnels.

## « De la désorganisation à la structuration : un accompagnement partenarial »

Dans le cadre du programme de développement des compétences psychosociales (CPS), des séances hebdomadaires sont mises en œuvre auprès de l'ensemble des classes de sixième, en demi-groupes. Ces temps visent à favoriser la connaissance de soi et des autres, la communication, l'expression et la régulation des émotions, ainsi que l'apprentissage du vivre-ensemble.

C'est dans ce cadre que le jeune Maxime est accompagné. Lors d'un atelier intitulé « Le jeu du lien », support favorisant la prise de parole et l'écoute mutuelle, Maxime manifeste des difficultés à s'inscrire dans le fonctionnement collectif. Il intervient fréquemment à la place des autres élèves et éprouve des difficultés à respecter le tour de parole. Ses contributions demeurent néanmoins pertinentes et témoignent d'un niveau de réflexion soutenu, mettant en évidence un contraste entre ses compétences cognitives et ses fragilités dans la régulation émotionnelle.

Lorsque l'activité l'amène à s'exprimer sur lui-même, une tension apparaît. La proposition d'attendre la fin du jeu pour revenir sur sa demande suscite chez lui une frustration importante. L'épisode qui s'ensuit met en lumière une difficulté à tolérer l'incertitude et à mobiliser des stratégies d'apaisement adaptées. Malgré une tentative de régulation, l'escalade émotionnelle conduit à un débordement comportemental nécessitant un rappel au cadre institutionnel.

À l'issue de la séance, un temps d'échange est organisé conformément au cadre scolaire. La situation révèle alors une désorganisation émotionnelle plus marquée, traduisant une incapacité momentanée à mobiliser des ressources internes de régulation.

Cet événement ne constitue pas un fait isolé, mais s'inscrit dans une dynamique plus large repérée au sein de l'établissement. La famille est contactée afin de partager les éléments observés et d'inscrire la réflexion dans une logique de co-construction éducative.

Une synthèse est organisée réunissant l'ensemble des partenaires impliqués dans l'accompagnement du jeune : le CMP, le psychologue scolaire, l'assistante sociale de secteur, la CPE, la direction, les infirmières scolaires, ainsi que la mère de l'élève. Ce travail en réseau vise à assurer une cohérence des interventions et à ajuster les modalités d'accompagnement aux besoins spécifiques du jeune.

Dans cette continuité, Maxime est rencontré à plusieurs reprises par les professionnels mobilisés. Un suivi est également assuré par les éducateurs du club de prévention et le psychologue de rue. L'accompagnement s'oriente prioritairement vers le travail autour de la compréhension des émotions, la gestion de la frustration, l'appropriation du cadre collectif et la mise en place progressive de stratégies de régulation adaptées.

L'objectif demeure d'inscrire le jeune dans un parcours sécurisant et structurant, en tenant compte de ses fragilités tout en valorisant ses compétences et ses potentialités.

AVANCE

## Isolement et addiction aux écrans vers une première immersion professionnelle

Ce jeune de 17 ans, sans diplôme, évoluait dans une situation d'isolement important. Lors du repérage, il exprimait clairement qu'il ne souhaitait rien faire : ni travailler, ni se former, ni même réfléchir à un projet. Son quotidien était marqué par une addiction forte aux écrans et aux jeux vidéo, qui l'entraînait dans un rythme décalé, sans motivation ni visibilité sur l'avenir.

L'accompagnement conjoint HORIZON9 – Mission Locale a permis de travailler progressivement sur l'identification de pistes pouvant redonner de l'intérêt à son quotidien

Les ateliers de la Mission Locale autour de la posture professionnelle et des découvertes de métiers ont joué un rôle important dans la reprise de confiance du jeune et sa capacité à s'engager.

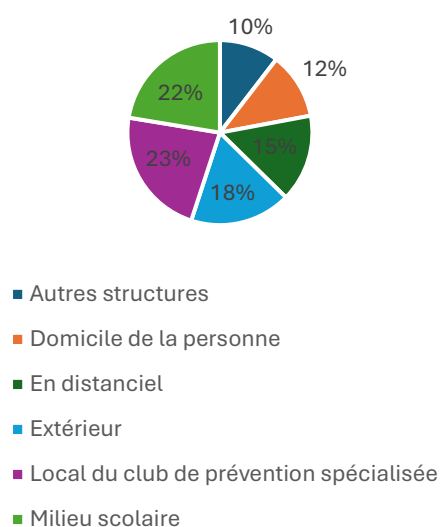
Il a ainsi pu suivre un stage de découverte métier en menuiserie, une immersion qu'il a vécue de manière positive.

Plusieurs autres opportunités lui ont également été proposées et mises en place, car le jeune montre désormais un niveau d'engagement beaucoup plus stable.

**Horizon 9**

### 3.7 Lieu de mise en œuvre des accompagnements individuels

#### A l'échelle départementale

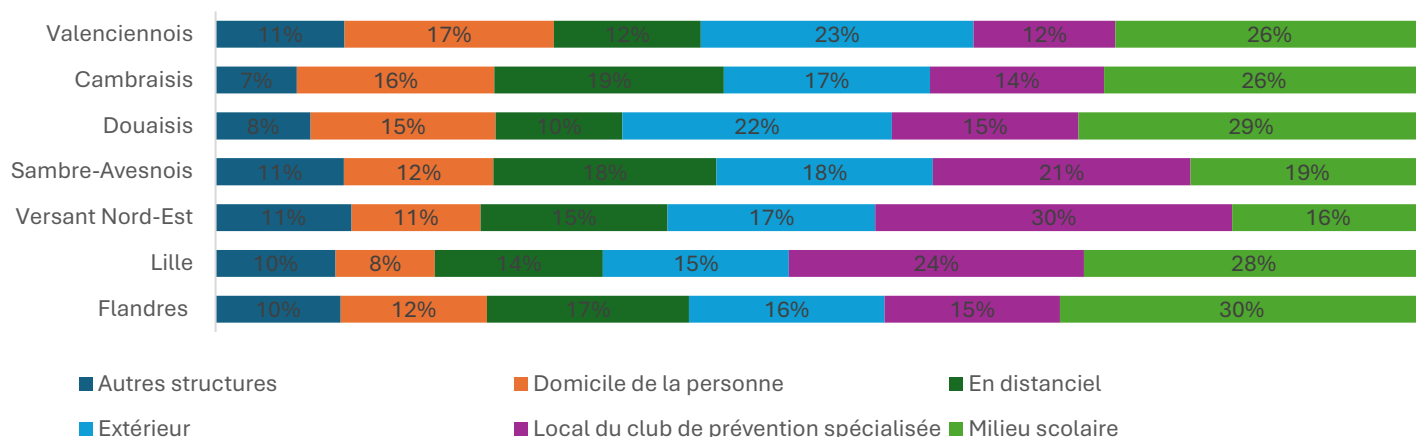


Les accompagnements se déroulent dans une diversité de lieux, traduisant la souplesse d'intervention de la prévention spécialisée.

Le **local du club de prévention spécialisée (23 %)** et le **milieu scolaire (22 %)** constituent les principaux espaces d'accompagnement. Viennent ensuite les interventions **en extérieur (18 %)** et **en distanciel (15 %)**. Le **domicile de la personne (12 %)** et les **autres structures (10 %)** sont moins mobilisés.

Ces données montrent que l'accompagnement repose prioritairement sur des lieux tiers structurants (local, école), tout en conservant une capacité d'aller-vers et d'adaptation.

#### A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



Les tendances départementales se confirment globalement, avec quelques variations :

- Le **milieu scolaire** est particulièrement mobilisé dans les Flandres (30 %) et le Douais (29 %).
- Le **local du club** est davantage utilisé dans le Versant Nord-Est (30 %) et à Lille (24 %).
- L'**intervention en extérieur** reste significative partout (15 % à 23 %).
- Les accompagnements **au domicile** varient entre 8 % et 17 %.

Ces écarts traduisent des pratiques ajustées aux réalités locales. Dans l'ensemble, la prévention spécialisée déploie un accompagnement souple et multi-sites, articulant école, local, espace public et domicile afin de s'adapter aux besoins des jeunes.

## Vignette d'illustration – Situation d'accompagnement

Un jeune, âgé de 17 ans, a été repéré dans le cadre du travail de rue, alors qu'il se trouvait en situation d'hébergement précaire chez une amie. Il était jusqu'alors inconnu des structures de droit commun, notamment de la Mission Locale et de Pôle Emploi, et ne bénéficiait d'aucun accompagnement socio-professionnel.

- Accroche en rue :

La première rencontre a eu lieu lors d'un temps de travail de rue en après-midi. Nous sommes deux éducateurs à arpenter le territoire en direction du centre-ville. Nous remarquons un jeune affalé sur un banc de la place, semblant dormir. Nous avons, à plusieurs reprises, observé la présence de ce jeune sur le secteur. Mais cette fois, nous observons qu'au sol, il y a un sac à dos et deux sacs cabas remplis. Le jeune ne nous remarque pas mais sa posture semble être un indicateur d'une situation d'errance. Dans un premier temps, nous avons veillé à instaurer une présence régulière et repérable afin de favoriser une prise de contact progressive.

Après plusieurs temps de présence sociale, nous décidons d'entrer en contact avec lui en allant à sa rencontre et en engageant la conversation de manière non-institutionnelle. Nous parlons du froid et d'autres futilités liées à la vie du quartier dans une démarche d'*aller vers* avec l'objectif d'instaurer progressivement une relation de confiance. Cette première approche visait à créer un cadre sécurisant propice à l'échange et à amorcer la construction d'un lien éducatif.

- Démarrage de l'accompagnement éducatif (cf verbatim) :

L'équipe le recroise dès le lendemain après-midi, au même endroit. Il nous reconnaît, nous salue ce qui nous donne l'occasion de l'approcher en toute confiance et d'entamer une conversation avec lui afin de le questionner sur sa situation.

Sur le plan scolaire, le jeune a interrompu sa scolarité en classe de 3<sup>ème</sup> après l'obtention du CFG, sans poursuite en lycée. Son parcours est marqué par un contexte familial fortement dégradé : violences intrafamiliales, alcoolisme parental et rupture familiale précoce. Mis à la porte du domicile familial à l'âge de 13 ans, il a été accueilli par sa grand-mère jusqu'à son décès lorsqu'il avait 16 ans. Suite à cette perte et à l'absence de soutien familial, il a connu un placement en foyer, qui s'est soldé par une rupture de prise en charge. Le jeune a ensuite alterné entre périodes d'errance et hébergements temporaires, avant d'être accueilli ponctuellement chez une amie. Se sentant honteux, avec la peur de déranger son hôte, le jeune décide de partir sans solution, se retrouvant à la rue.

Après ce recueil de parole, l'équipe propose de mettre en place une intervention éducative priorisant son hébergement. Nous parvenons ainsi à entrer en contact avec son amie qui accepte de le reprendre au domicile, le temps que sa situation se stabilise.

- Verbatim prise de contact :

*"Salut, on passe souvent dans le quartier. Je suis Sofian, ça c'est mon collègue Julien. On est éducateurs, on bosse avec des jeunes de Bruay. On est là s'ils ont besoin, si on peut les aider".*

*“Salut, j’suis Greg. Pourquoi vous venez me parler ? J’veus avais déjà vus dans le coin deux, trois fois. Vous êtes pas des schmidts au moins ?”*

*“Non éducateurs, vraiment, t’inquiète. On a remarqué que tu squattais souvent là avec tes sacs donc on s’est dit que t’avais peut-être besoin d’aide ou de parler.”*

*“Tu veux qu’on parle de quoi ? J’suis dans la merde, j’ai rien et j’veus peut-être encore dormir dans le parc, sa mère. J’te jure qu’on s’les pelle sévère.”*

*“C’est pour ça qu’on est venu te parler. On s’est douté que tu étais dehors. Ça fait combien de temps que tu dors dehors ?”*

*“J’sais pas, deux semaines ou un peu moins, je sais plus. En plus, j’ai ma pote qui m’hébergeait. Je payais rien. Mais là, j’pouvais pas la squatter tout le temps, elle a une vie alors j’ai nachave.”*

*“Donc, elle t’a pas mis dehors ? Si tu lui demandais, elle te reprendrait ? En plus, y fait trop froid là...”*

*“Ouais, j’sais pas, peut-être mais j’suis pas un squatteur, un sal profiteur ...”*

(C’est après cet échange que l’équipe a pu convaincre le jeune d’aller avec lui voir son amie au domicile afin qu’elle accepte de l’héberger le temps de stabiliser sa situation).

- Travail partenarial :

La semaine suivante, nous abordons avec lui un accompagnement lié à son insertion. Nous communiquons immédiatement avec un agent de la Mission Locale afin d’assurer un relais adapté. Un premier entretien a lieu une dizaine de jours plus tard, permettant de sécuriser la situation globale du jeune, notamment par l’accès à un accompagnement socio-professionnel.

Après plusieurs entretiens, il est décidé conjointement avec le jeune, nous et le conseiller ML, l’ouverture d’un accompagnement renforcé avec la signature d’un Contrat d’Engagement Jeune (CEJ). L’objectif principal visé est de le réengager dans un parcours d’insertion, en priorisant la remise en place de ses droits et démarches administratives essentiels : création ou mise à jour de la carte d’identité, recensement citoyen, carte vitale, régularisation de la protection sociale, ainsi que l’accès aux dispositifs obligatoires (Journée Défense et Citoyenneté).

Cette situation illustre l’accompagnement de jeunes en grande vulnérabilité, présentant un parcours de rupture et nécessitant une remise en lien progressive avec les dispositifs de droit commun.

CAPEP

# De la Rupture à la Résilience

## « La Plus-Value Éducative au Quotidien »

L'analyse des vignettes cliniques et des situations de terrain présentées dans le rapport 2024 permet de dépasser les simples indicateurs quantitatifs pour mettre en lumière la valeur ajoutée réelle de la Prévention Spécialisée. Là où les dispositifs de droit commun se heurtent parfois à la rupture de dialogue ou au refus d'institutionnalisation, l'éducateur de rue mobilise une ingénierie du lien spécifique. Ces récits de vie démontrent que la réussite d'un parcours ne se mesure pas à la linéarité d'un dossier, mais à la capacité du jeune à se relever après une rupture, soutenu par une présence éducative inconditionnelle.

### 1. La temporalité longue : Sécuriser le "Droit à l'erreur"

La force majeure de l'intervention réside dans sa souplesse temporelle, déconnectée des calendriers administratifs rigides.

- **L'argument de la persévérance** : Contrairement aux structures classiques qui peuvent clore un dossier pour « non-adhésion », la Prévention Spécialisée maintient le lien même lors des périodes de « pause », de « marche arrière » ou de choix risqués (errance géographique, ruptures subites).
- **Le maintien du lien à distance** : L'utilisation des outils numériques permet de rester un port d'attache stable.

**Plus-value** : Cette élasticité sécurise le parcours du jeune et évite que l'erreur ne se transforme en exclusion définitive.

### 2. La posture du non-jugement : Un levier de reconstruction identitaire

Le jeune en rupture porte souvent un regard dégradé sur lui-même, nourri par les échecs scolaires ou le rejet familial.

- **L'argument de la neutralité** : L'éducateur n'est ni le parent qui juge, ni le professeur qui note, ni le juge qui sanctionne. Cette neutralité permet de libérer une parole authentique
- **Accompagner au développement du pouvoir d'agir** : En n'imposant pas de direction mais en étant force de proposition, l'éducateur permet au jeune d'identifier ses propres besoins à son rythme.

**Plus-value** : Offrir un espace où le jeune peut verbaliser sa colère sans être moqué ou pris en pitié est le préalable indispensable à toute démarche de soin ou d'insertion.

### 3. L'interface entre rupture familiale et autonomie

L'action éducative intervient au cœur de la cellule familiale pour prévenir les ruptures sèches ou en gérer les conséquences lorsqu'elles surviennent.

- **L'argument de la médiation systémique** : L'intervention conjointe avec des psychologues de rue permet de mettre des mots sur les souffrances croisées (parents épuisés, sentiment de délaissement du jeune...).
- **La gestion de la crise** : l'éducateur devient un soutien quotidien notamment lors des crises tant émotionnellement que logistiquement...

**Plus-value** : La Prévention Spécialisée par sa présence continue, prévient des potentielles crises et accompagne celles-ci quand elles surviennent.

#### 4. La valorisation par le projet : Inverser la spirale de l'échec

Pour les jeunes marqués par l'exclusion, le projet collectif est un outil de reconstruction sociale.

- **L'argument de la réussite concrète** : Le sport de rue ou les projets culturels ne sont pas des occupations, mais des outils de médiation. Ils permettent de tester des compétences (respect, ponctualité, entraide) dans un cadre valorisant.
- **Le basculement identitaire** : Le jeune ne se définit plus par ce qu'il perturbe, mais par ce qu'il réussit (court-métrage, performance sportive, alternance).

**Plus-value** : Cette reconnaissance, souvent absente du cadre familial ou scolaire, est le moteur principal de la fin des conduites déviantes.

#### Conclusion

L'analyse des vignettes 2024 confirme que la Prévention Spécialisée est un exercice d'équilibre entre **discrétion et efficacité**. Sa valeur ajoutée réside dans sa fonction de "liant social" : elle comble les vides laissés par les institutions et répare les fils rompus du parcours de vie. En refusant de réduire le jeune à ses actes, elle préserve son potentiel de résilience et garantit que, tant que le lien éducatif est maintenu, une reconstruction est toujours possible.

## 4 LES ACTIONS COLLECTIVES

---

La prévention spécialisée repose sur une approche individualisée tout en s'appuyant sur des actions collectives pour favoriser la socialisation, l'engagement et le développement des jeunes accompagnés. Ces actions peuvent prendre des formes diverses et s'inscrire dans des temporalités variées, allant de l'intervention ponctuelle à des projets structurants sur le long terme.

### Les actions collectives ponctuelles : des leviers pour la relation éducative

Les actions "one shot", souvent organisées sous forme d'activités de loisirs, de sorties ou d'ateliers courts, constituent un outil essentiel pour entrer en contact avec les jeunes et instaurer une relation de confiance. Elles permettent de :

- **Créer du lien** en mobilisant les jeunes autour d'un temps convivial et informel
- **Favoriser l'accroche éducative** en proposant un cadre sécurisant et non contraignant
- **Sensibiliser à certaines thématiques** (santé, citoyenneté, addictions, emploi, etc.) de manière accessible et attractive
- **Offrir une première expérience d'engagement**

Exemples :

- Organisation d'une sortie culturelle ou sportive
- Atelier d'échange sur un thème précis (ex. : lutte contre les discriminations)
- Intervention d'un professionnel sur un sujet de prévention (santé, insertion, etc.)

Bien que ponctuelles, ces actions sont stratégiques car elles servent souvent de **point d'entrée vers un accompagnement plus approfondi** et permettent de lutter contre l'isolement.

### Les actions collectives inscrites dans des projets à moyen ou long terme

Au-delà des interventions ponctuelles, certaines actions s'inscrivent dans des dynamiques de projet qui visent à accompagner les jeunes sur une durée plus longue.

Ces projets permettent de **travailler des objectifs individuels tout en s'appuyant sur la dynamique de groupe**.

Ces actions visent à :

- **Développer des compétences sociales** par l'engagement dans un projet collectif
- **Travailler l'estime de soi et la confiance** à travers des activités valorisantes
- **Encourager l'autonomie et la prise d'initiatives** en impliquant les jeunes dans la conception et la mise en œuvre des projets
- **Favoriser la cohésion sociale** et l'entraide à travers l'expérience du collectif.

Exemples :

- Projets de chantier éducatif avec un objectif d'insertion professionnelle
- Actions de médiation et de citoyenneté impliquant les jeunes dans la vie du quartier

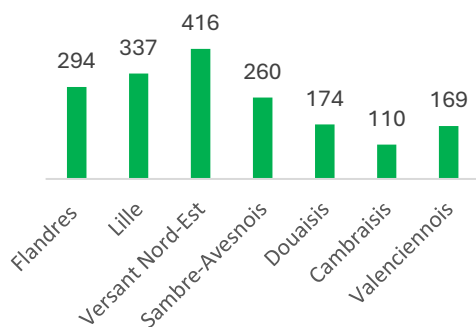
Ces actions collectives structurantes permettent d'installer une **progression éducative** en lien avec les besoins et les potentialités de chacun.

---

*En 2025, à l'échelle départementale*  
*1 869 actions collectives ponctuelles*  
*208 projets*  
*3 027 actions menées dans le cadre des projets*  
*4 633 jeunes accompagnés participent aux actions collectives*  
*21 682 autres participations (jeunes non accompagnés et familles)*

---

## 4.1 Les actions collectives ponctuelles

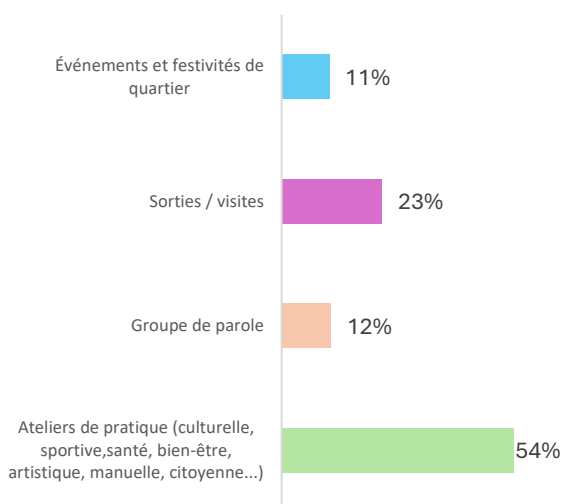


En 2025, les associations de Prévention Spécialisée ont organisé **1 760 actions collectives**.

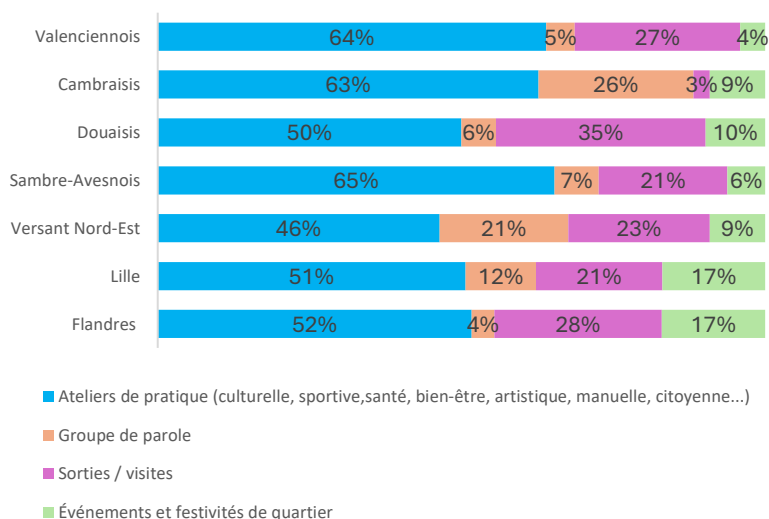
Toutefois, le nombre d'actions varie considérablement d'une association à l'autre. Cette disparité s'explique par plusieurs facteurs, notamment les ressources humaines et financières disponibles, ainsi que l'accessibilité aux offres de loisirs, culturelles et sportives sur les différents territoires.

### 4.1.1 Les types d'actions collectives ponctuelles

#### A l'échelle départementale



#### A l'échelle des Directions Déléguées de territoire



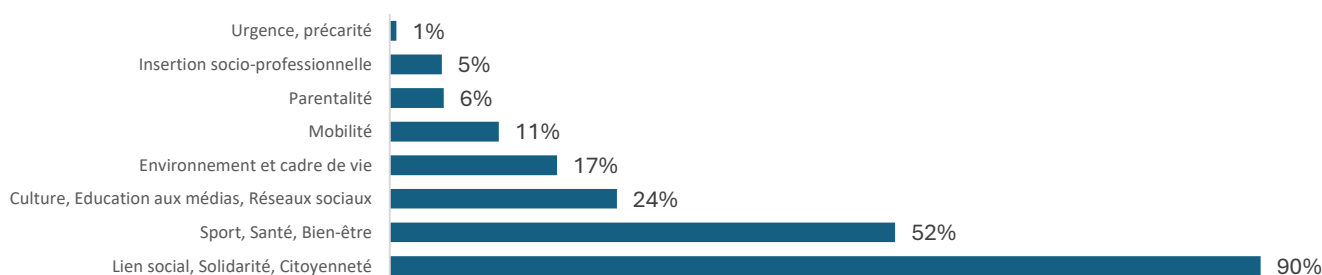
À l'échelle départementale, les ateliers de pratique (culturels, sportifs, artistiques, citoyens, etc.) constituent le principal levier d'intervention, représentant 54 % des actions ponctuelles. Les sorties et visites occupent une place secondaire mais significative (23 %), relevant d'une logique d'ouverture, de découverte et de mobilité pour les jeunes accompagnés.

À l'échelle des Directions Déléguées de Territoire, cette tendance se confirme, avec des ateliers majoritaires partout (entre 46 % et 65 %), signe d'une forte cohérence départementale. Leur poids varie toutefois selon les contextes. La Sambre-Avesnois et le Valenciennois se caractérisent par une forte prédominance des ateliers. À l'inverse, le Versant Nord-Est présente une répartition plus équilibrée entre ateliers, sorties et événements collectifs. Le Douaisis accorde une place importante aux sorties (35 %), tandis que Lille et les Flandres développent davantage les événements de quartier, témoignant d'un ancrage territorial renforcé.

Ces variations reflètent moins des différences d'orientation que la capacité d'adaptation des équipes aux réalités locales. Elles illustrent l'articulation entre un socle commun centré sur l'activité comme support éducatif et une déclinaison territoriale ajustée aux besoins des publics.

## 4.1.2 Les thématiques des actions collectives ponctuelles

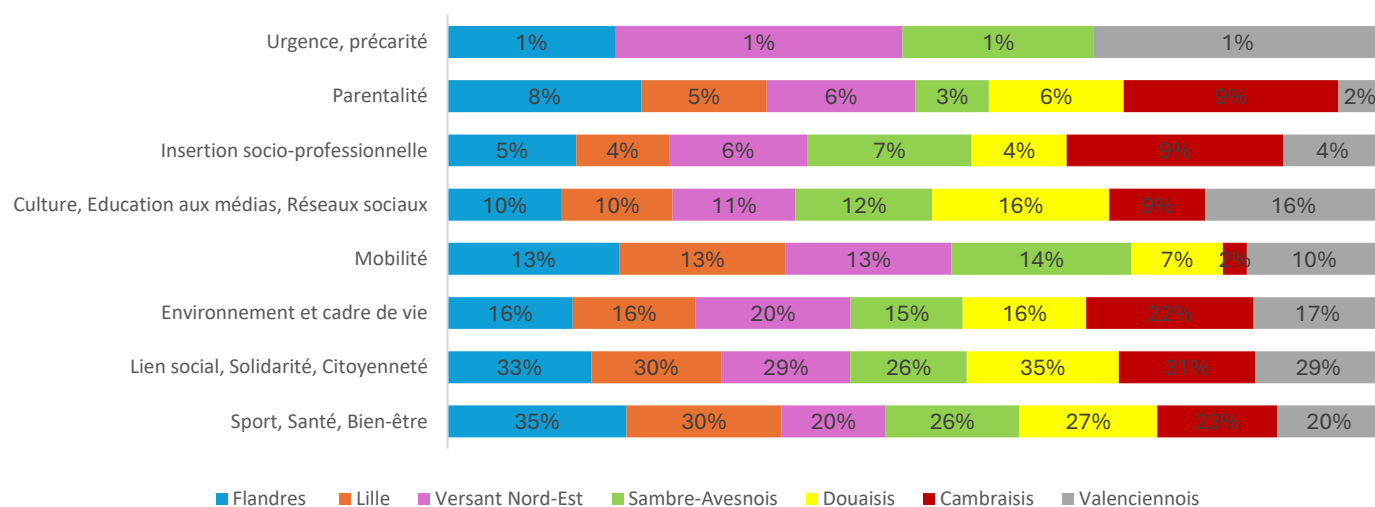
### A l'échelle départementale



À l'échelle départementale, les actions collectives ponctuelles s'inscrivent très majoritairement dans la thématique du **lien social, de la solidarité et de la citoyenneté**, mobilisée dans **90 %** des actions. Cette prédominance traduit une orientation forte vers le renforcement du vivre-ensemble, de l'engagement et de la participation des jeunes.

La thématique **sport, santé et bien-être** occupe également une place importante (52 %), confirmant l'importance des supports favorisant l'estime de soi, la dynamique collective et la prévention. Les dimensions **culture, éducation aux médias et réseaux sociaux** (24 %) ainsi qu'environnement **et cadre de vie** (17 %) apparaissent comme des axes complémentaires. Les thématiques plus spécifiques — mobilité (11 %), parentalité (6 %), insertion socio-professionnelle (5 %) et urgence/précarité (1 %) — restent plus ponctuelles.

### A l'échelle des Directions Déléguées de territoire



À l'échelle des Directions Déléguées de Territoire, la centralité du **lien social et de la citoyenneté** se confirme partout, tout comme l'importance du **sport et du bien-être**, traduisant un socle commun d'intervention centré sur la prévention et la socialisation.

Des nuances apparaissent néanmoins : certains territoires investissent davantage l'**environnement et le cadre de vie**, tandis que d'autres développent plus fortement les dimensions **culturelles ou l'éducation aux médias**, en fonction des enjeux locaux. Les thématiques d'insertion, de parentalité ou de précarité restent présentes mais rarement centrales.

Le dépassement des 100 % indique qu'une même action mobilise plusieurs thématiques, révélant une approche transversale et globale de la prévention spécialisée.

Ainsi, ces données mettent en évidence une intervention fortement centrée sur le lien social et la participation citoyenne, tout en laissant aux équipes la possibilité d'adapter les contenus aux enjeux propres à chaque territoire.

Afin de rendre compte de la complexité des situations rencontrées et de donner à voir la réalité du travail éducatif, des vignettes issues des écrits professionnels des équipes ont été intégrées au présent rapport. Ces textes sont reproduits sans modification, dans le respect du travail rédactionnel des associations. Leur insertion vise à mettre en perspective les données quantitatives et à en éclairer les enjeux humains, sociaux et institutionnels.

## PREVENTION ET SENSIBILISATION AUX CONDUITES ADDICTIVES

En novembre 2025, l'équipe éducative de Lille-Sud du Club de prévention spécialisée d'Itinéraires a participé, en partenariat avec l'Association Oxygène et le Collège Louise Michel, à une action de prévention et de sensibilisation aux conduites addictives à destination des élèves de 5<sup>e</sup>.

Cette action s'est déroulée auprès des quatre classes de 5<sup>e</sup>, à raison d'une séance hebdomadaire par classe. Les ateliers ont été coanimés par un éducateur de quartier d'Itinéraires et un à deux professionnels de l'Association Oxygène, permettant un croisement de regards éducatif et spécialisé.

### Objectifs

- **Sensibiliser** les élèves aux risques liés aux consommations de substances (tabac, cannabis, puff, protoxyde d'azote) ;
- **Interroger** les conduites addictives sans produit (écrans, sucre) ;
- **Déconstruire** certaines idées reçues ;
- **Favoriser l'expression et la participation active** des jeunes.

### Déroulement des ateliers

L'action s'est articulée en quatre phases complémentaires :

#### 1. Évaluation initiale des connaissances

Un questionnaire a permis d'identifier le niveau de connaissance des élèves et leurs représentations. Cette étape a servi de point d'appui pour adapter les contenus et constituer des groupes de travail cohérents.

#### 2. Travail en petits groupes et conception d'affiches

Après un temps d'échange sur les effets et mécanismes des addictions, les élèves ont élaboré des messages de prévention sous forme d'affiches. Cette approche participative a privilégié la réflexion collective et l'appropriation des messages plutôt qu'un discours descendant.

Un vote a été organisé dans chaque classe afin de valoriser les productions.

#### 3. Temps d'échanges thématiques

Des séquences de dialogue ont permis d'aborder les dangers spécifiques liés à chaque type d'addiction. Ces temps ont favorisé la libération de la parole et ont permis de répondre aux questionnements concrets des adolescents.

#### 4. Évaluation finale

Un second questionnaire a permis de mesurer l'évolution des connaissances et l'impact des interventions.

### Valorisation et inscription dans le territoire

Les affiches réalisées ont été remises officiellement aux élèves et exposées :

- au sein du Collège Louise Michel ;
- dans différentes structures du quartier, notamment au local éducatif de Lille-Sud.

Cette diffusion permet de prolonger la sensibilisation au-delà du cadre scolaire et d'inscrire l'action dans l'environnement quotidien des jeunes.

### Bilan

Ce projet illustre la **pertinence du travail partenarial** entre établissement scolaire, association spécialisée et équipe de prévention spécialisée.

L'analyse comparative des questionnaires initiaux et finaux met en évidence :

- une **amélioration globale des connaissances** ;
- une **meilleure compréhension des risques** liés aux nouvelles formes de consommation ;
- une **évolution de certaines représentations**.

Cette action confirme l'**importance d'interventions précoces, interactives et ancrées dans le territoire** pour accompagner les jeunes face aux enjeux actuels liés aux conduites addictives.

Itinéraires

## ORGANISATION D'UN FORUM EMPLOI

L'insertion professionnelle reste un des besoins prioritaires exprimés par les jeunes, mais peut s'avérer être aussi un frein majeur lié au manque de qualification, d'orientation, de méconnaissance des circuits d'insertion... En ce sens et dans le cadre du partenariat entre HORIZON9 et la Mission Locale de Roubaix, un forum emploi a été organisé au cœur du quartier du Nouveau Roubaix, le mercredi 21 mai 2025.

Cette initiative s'inscrivait dans une volonté commune de faire venir l'emploi et la formation au plus près des jeunes, dans leur environnement, afin de créer du lien, de la confiance et des opportunités concrètes.

En amont, un travail de préparation a été mené avec les jeunes, pour les aider à se projeter, à se présenter, à cibler leurs objectifs, et à se sentir légitimes dans ces démarches. Le forum a été pensé comme un espace vivant, ouvert, accessible et stimulant, avec des stands dédiés aux offres mais aussi des espaces interactifs, dont un stand de jeux vidéo coopératifs en plein air, permettant de travailler sur la logique d'équipe, la prise d'initiative et la confiance, dans une ambiance conviviale.

15 jeunes d'HORIZON9 Roubaix, 10 jeunes orientation Mission Locale de Roubaix et environ 20 jeunes sont venus spontanément. Cette action a également été l'opportunité pour les acteurs du consortium (AAPI et AEP) de venir participer avec les jeunes qu'ils accompagnent dans le cadre du CEJ-JR.

Plusieurs jeunes ont saisi l'opportunité de passer des entretiens lors du forum.

Avec la Mission Locale de Roubaix, nous veillons à ce que le lien se poursuive entre les entreprises et les jeunes retenus afin de garantir des retours à la suite des entretiens.

À ce jour, les candidatures sont toujours en cours, et nous restons mobilisés pour soutenir chaque parcours au-delà de l'événement.

Horizon 9

### Exemple de parcours

Ce forum a été l'occasion de valoriser le parcours d'une jeune accompagnée dans le cadre du CEJ-JR. Passionnée de pâtisserie, et en cours de démarche vers un CAP, elle a pu tenir un stand de présentation de ses réalisations (gâteaux, biscuits).

Ce moment fort a permis :

- De mettre en lumière ses compétences,
- De stimuler la reconnaissance par les pairs et les professionnels,
- Et de lui permettre d'échanger directement avec L'ADI, en lien avec son projet d'auto-entrepreneuriat.

Elle-même a exprimé que c'était une première pour elle, et une étape importante pour se confronter positivement au regard des autres.

**Forum de l'emploi du 21 mai 2025**  
78 jeunes y ont participé

Entreprises et partenaires présents lors du forum :

- ADECCO : logistique et entrepôt (magasinier)
- ADI : accompagnement à l'auto-entrepreneuriat
- Emmaüs Connect : favoriser l'inclusion numérique (équipements et accompagnement)
- La Mission Locale de Roubaix : contrat d'apprentissage, service civique, contrat direct, formation aux métiers de la logistique
- ENSOVO : formation aux métiers de la logistique

**Une ambition pour 2025 : faire venir les entreprises**

**FORUM EMPLOI**  
pour Booster ton Avenir

le 21 Mai 2025 de 12 H à 17 H  
Nouveau Roubaix  
Terrain Rouge  
Rue INGEBICK

Des offres de formation  
Des Missions de Service Civique  
Des Rencontres avec des Entreprises  
un Accès à la Formation  
un Accès aux Droits à la Handicap

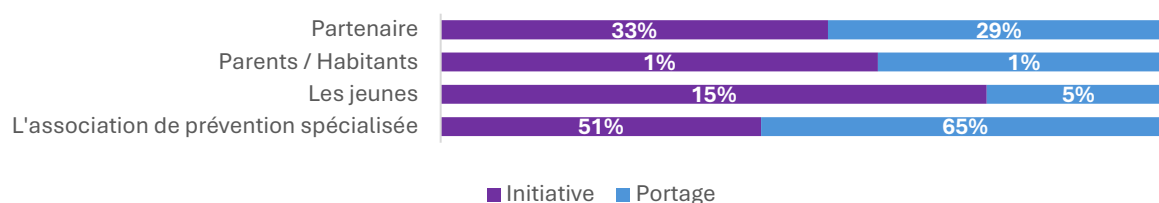
un dispositif pour Construire ton Projet Pro

Partenaires: AAPI, AEP, HORIZON9, Nord, Emmaüs Connect, ADECCO, ADI, ENSOVO, etc.

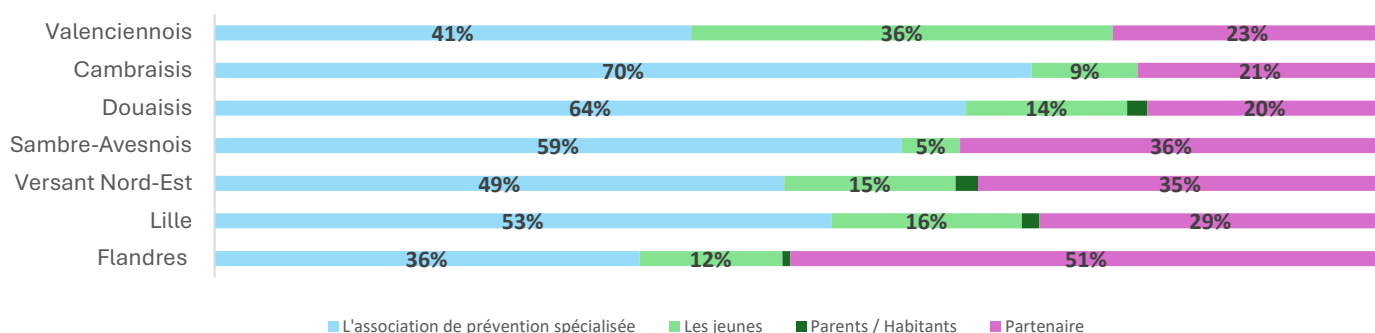
### 4.1.3 Les acteurs à l'initiative et porteurs des actions collectives ponctuelles

#### A l'échelle départementale

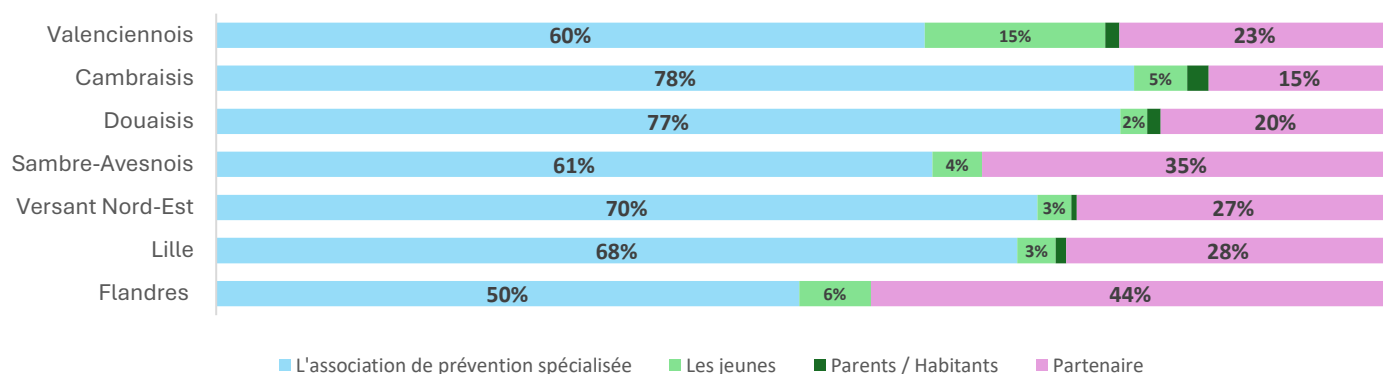
#### A l'échelle des Directions Déléguées de territoire



#### Les acteurs à l'initiative de l'action



#### Les acteurs porteurs de l'action



A l'échelle départementale, l'initiative des actions collectives est majoritairement impulsée par la prévention spécialisée. Les partenaires jouent un rôle significatif mais secondaire. En revanche, les jeunes et surtout les habitants restent peu initiateurs. Cela met en avant une forte responsabilité organisationnelle interne et une capacité structurante de l'association.

A l'échelle des territoires, le portage est encore plus concentré sur l'association, même là où l'initiative peut être partagée, le portage revient majoritairement à l'association.

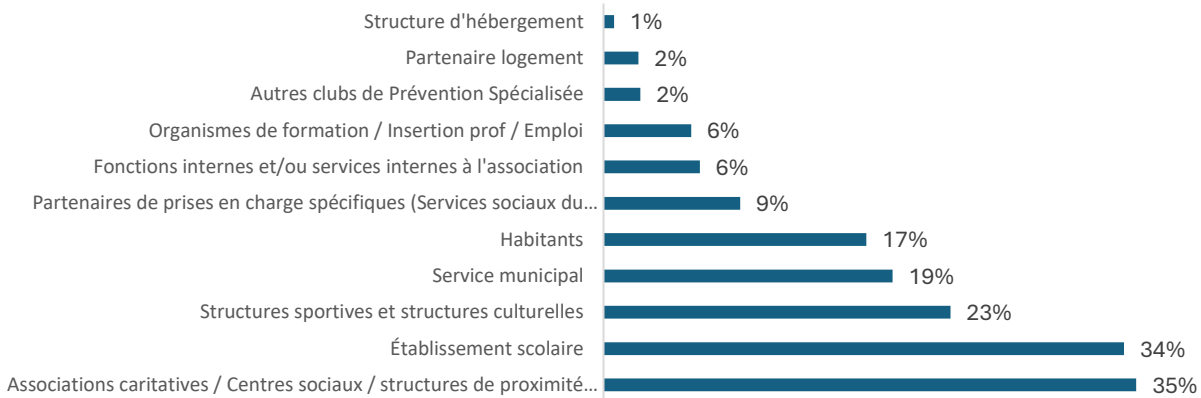
La prévention spécialisée est clairement :

- Initiatrice principale
- Porteuse majoritaire
- Acteur pivot de l'action collective

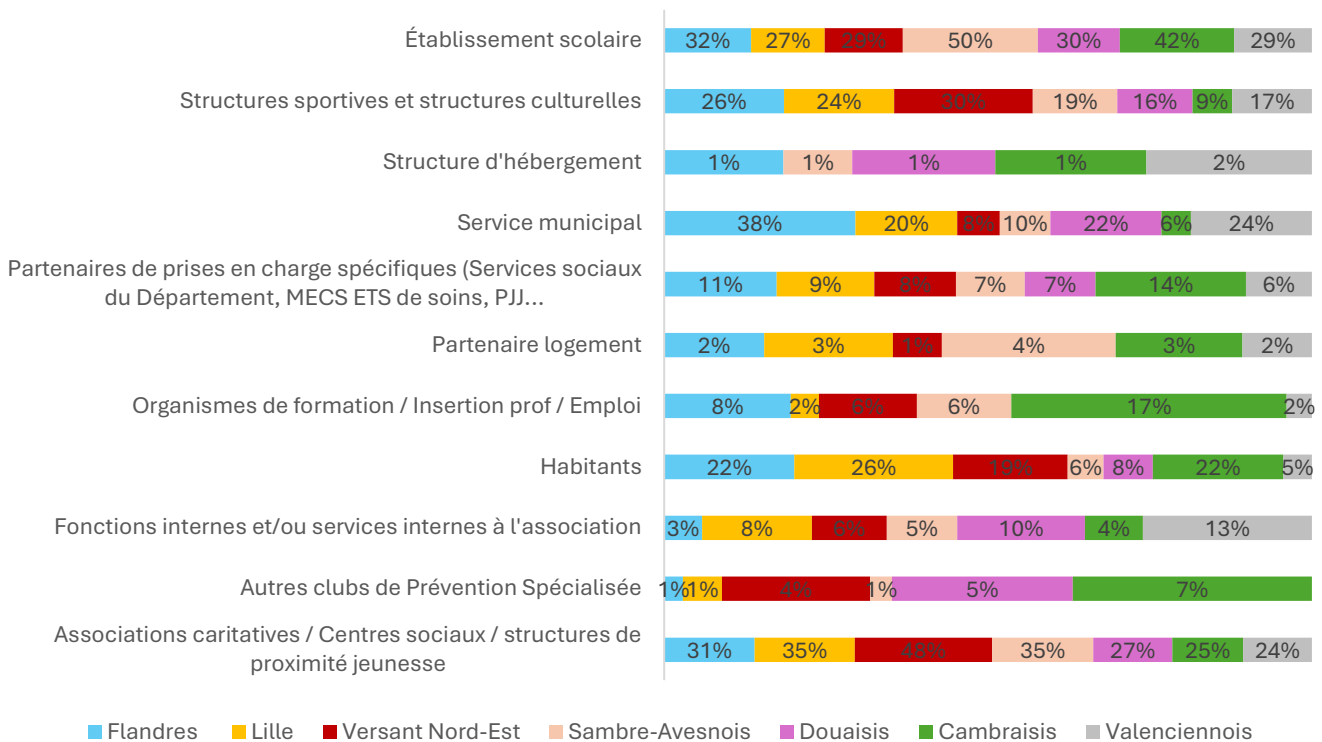
Cela témoigne d'une forte capacité d'ingénierie et d'organisation.

#### 4.1.4 Les partenaires aux actions collectives ponctuelles

##### A l'échelle départementale



##### A l'échelle Des directions déléguées de territoire



À l'échelle départementale, les actions collectives ponctuelles reposent principalement sur des **partenariats de proximité**. Les partenaires les plus mobilisés sont les **associations caritatives et centres sociaux (35 %)**, les **établissements scolaires (34 %)** et les **structures sportives et culturelles (23 %)**. Les **services municipaux (19 %)** et les **habitants (17 %)** participent également régulièrement, illustrant l'ancrage territorial de ces actions. À l'inverse, les partenariats avec des acteurs plus spécialisés (services sociaux spécifiques, insertion, logement ou hébergement) restent plus ponctuels. L'analyse par territoire montre quelques variations locales, mais confirme le rôle central des acteurs éducatifs, socio-culturels et de proximité dans la mise en œuvre des actions collectives.

Afin de rendre compte de la complexité des situations rencontrées et de donner à voir la réalité du travail éducatif, des vignettes issues des écrits professionnels des équipes ont été intégrées au présent rapport. Ces textes sont reproduits sans modification, dans le respect du travail rédactionnel des associations. Leur insertion vise à mettre en perspective les données quantitatives et à en éclairer les enjeux humains, sociaux et institutionnels.

## BOXE EN ROSE

### MOBILISATION, PREVENTION ET ENGAGEMENT DES JEUNES

Le samedi 18 octobre 2025, Itinéraires, en partenariat avec le Boxing Club Lille Bois Blancs, a organisé à **Euratechnologies** un événement intitulé **Boxe en Rose**, une initiative alliant sport, prévention santé et solidarité, portée par l'éducateur spécialisé **Rémi Ormeray** et parrainée par la championne du monde de boxe **Licia Boudersa**.

#### Objectifs éducatifs :

- Sensibiliser les jeunes aux **enjeux de santé publique** autour du **cancer du sein et des testicules**.
- Encourager la connaissance et la pratique de l'**autopalpation** comme outil de dépistage précoce.
- Favoriser le **dialogue sur la santé** et l'appropriation de comportements préventifs.
- Impliquer les jeunes dans une **démarche solidaire** à travers une collecte de dons.
- Faire des jeunes des **ambassadeurs du dépistage** dans leurs réseaux.

#### Déroulement du projet :

- En amont, les équipes éducatives et les jeunes ont animé des **ateliers « nœuds roses »**, organisé une **collecte de dons en quartiers** et un **concert caritatif**, favorisant la compréhension collective du projet et l'engagement des participants.

- Le 18 octobre, plus d'une centaine de personnes, dont **60 jeunes accompagnés par Itinéraires**, ont participé à :
  - une **mini-conférence santé** avec le **Dr Isabelle Damarey** sur le dépistage précoce et l'autopalpation ;
  - des **démonstrations de boxe éducative** et des **témoignages** inspirants de membres de l'association Jeune et Rose ;
  - des **ateliers de prévention santé** (gestes d'auto-examen) proposés par l'association Jeune et Rose ;
  - des **ateliers sportifs et de cross-training** encadrés par les éducateurs et entraîneurs du **boxing club Bois Blancs** ;
  - la **remise d'un chèque** de 750 € aux associations partenaires, complété par des contributions externes pour un **total de 1 243,38 € collectés**.

### Partenaires engagés :

L'événement a bénéficié du soutien de plusieurs **acteurs locaux** (Bloome, Euratechnologies, Imalliance, Decathlon, La Clef des Champs de Templemars, Kostom Lab, Ville de Lille), renforçant l'impact collectif de l'action.

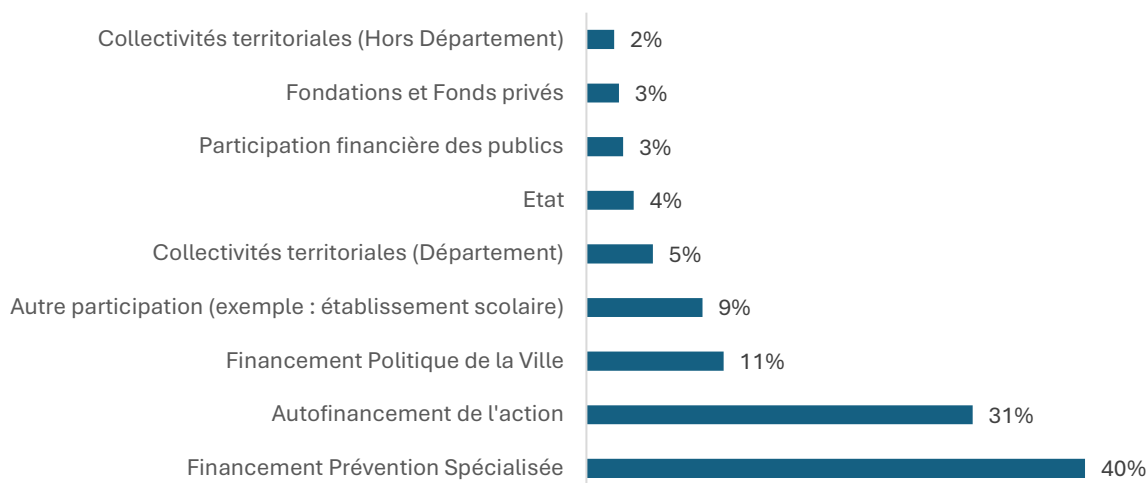
### Retours et perspectives :

Les participants, partenaires et équipes éducatives ont salué l'énergie, la cohésion et l'ambition du projet. Fort de ce succès, Itinéraires prévoit de faire de Boxe en Rose un rendez-vous annuel plus large, ouvert au grand public, avec notamment un **gala de boxe et un concert caritatif élargi**.

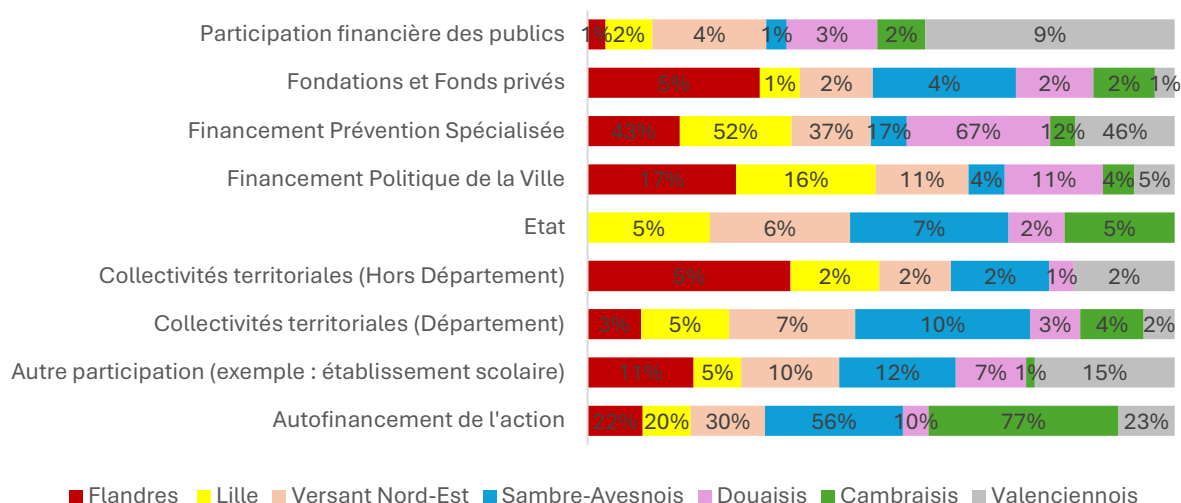
[Itinéraires](#)

#### 4.1.5 Les modes de financement des actions collectives ponctuelles

##### A l'échelle départementale

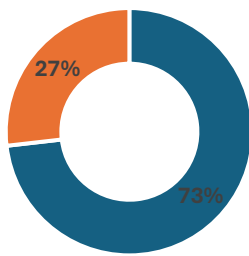


##### A l'échelle des Directions Déléguées de territoire

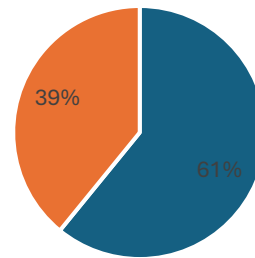


À l'échelle départementale, le financement des actions collectives ponctuelles repose principalement sur les financements dédiés à la prévention spécialisée (40 %) et sur l'autofinancement des actions (31 %). D'autres contributions complètent ces ressources, notamment la Politique de la Ville (11 %) et certaines participations ponctuelles d'acteurs partenaires, comme les établissements scolaires (9 %). Les financements provenant des collectivités territoriales, de l'État, des fondations ou de la participation financière des publics restent plus marginaux. L'analyse par directions territoriales montre toutefois des variations selon les territoires, avec des niveaux d'autofinancement ou de mobilisation des dispositifs de la Politique de la Ville plus ou moins importants, mais confirme le rôle central du financement propre à la prévention spécialisée dans la réalisation de ces actions.

#### 4.1.6 Les moyens de communication



- Actions sans communication externe
- Actions avec communication externe



- Diffusion sur Internet, réseaux sociaux
- Production papier (plaquette, flyer)

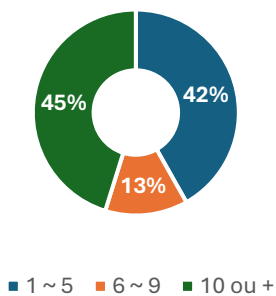
27% des actions collectives ponctuelles ont fait l'objet d'une communication externe et la valorisation s'effectue via internet et les réseaux sociaux à hauteur de 61 %.

### 4.2 Les actions collectives intégrées à un projet ou à un dispositif

#### 4.2.1 Le nombre d'actions collectives intégrées à un projet

##### A l'échelle départementale

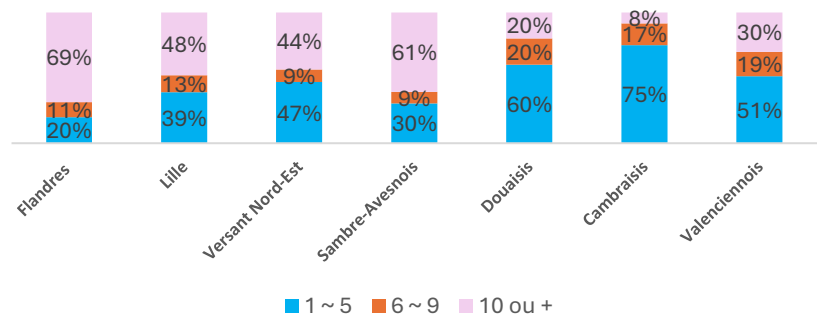
Nombre d'actions par projet



- 1 ~ 5
- 6 ~ 9
- 10 ou +

##### A l'échelle des Directions Déléguées de territoire

Nombre d'actions par projet

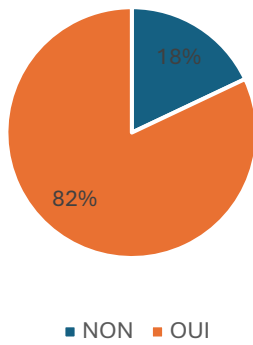


- 1 ~ 5
- 6 ~ 9
- 10 ou +

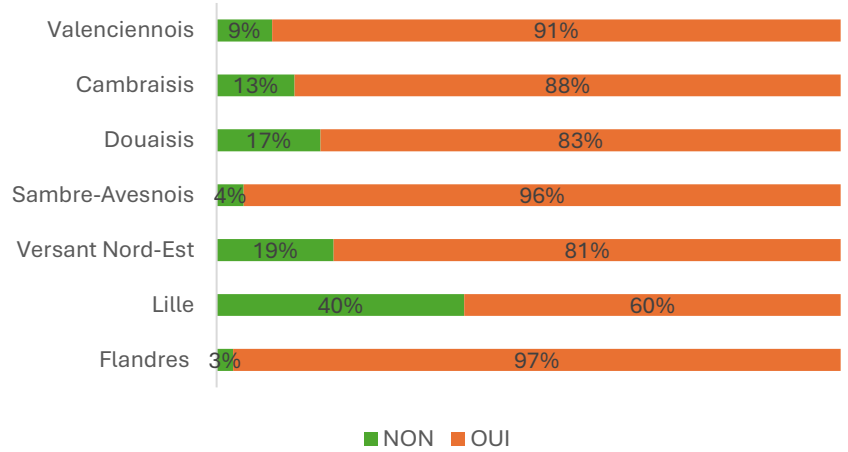
À l'échelle départementale, les actions collectives intégrées à un projet se répartissent principalement entre **les projets comportant 10 actions ou plus (45 %)** et ceux comprenant **entre 1 et 5 actions (42 %)**. Les projets incluant **entre 6 et 9 actions restent moins fréquents (13 %)**. L'analyse par directions territoriales met en évidence **des variations selon les territoires**, certains développant davantage de projets comprenant un grand nombre d'actions, tandis que d'autres privilégient des projets plus limités en volume. Ces choix sont également **influencés par les subventions et les financements que les équipes parviennent à mobiliser**, qui peuvent conditionner l'ampleur et le nombre d'actions mises en œuvre dans un projet.

## 4.2.2 Mixité géographique

### A l'échelle départementale

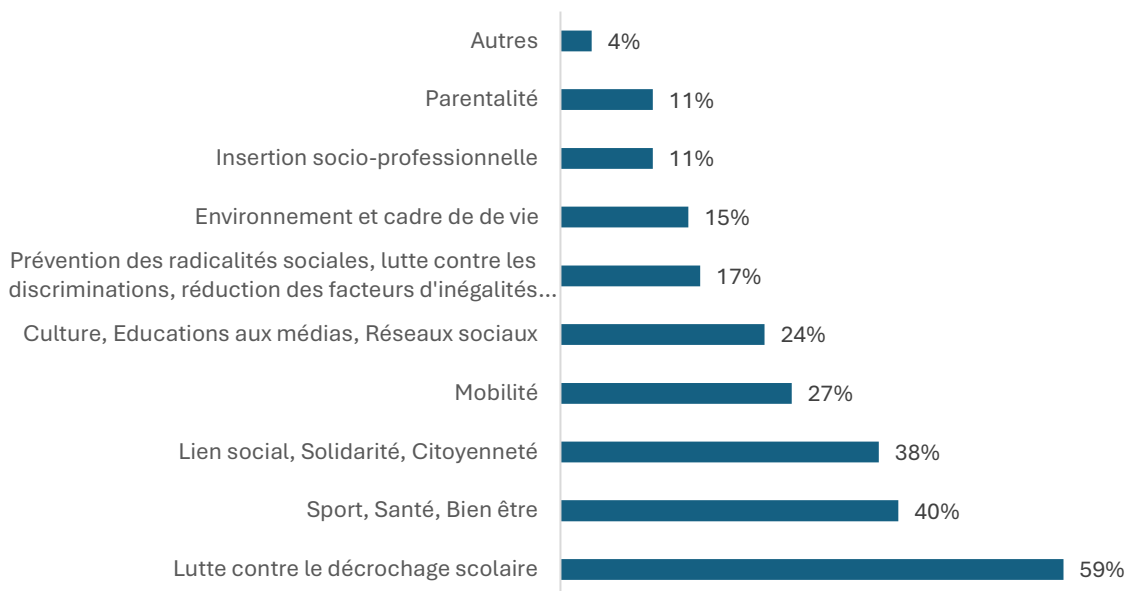


### A l'échelle des Directions Déléguées de territoire

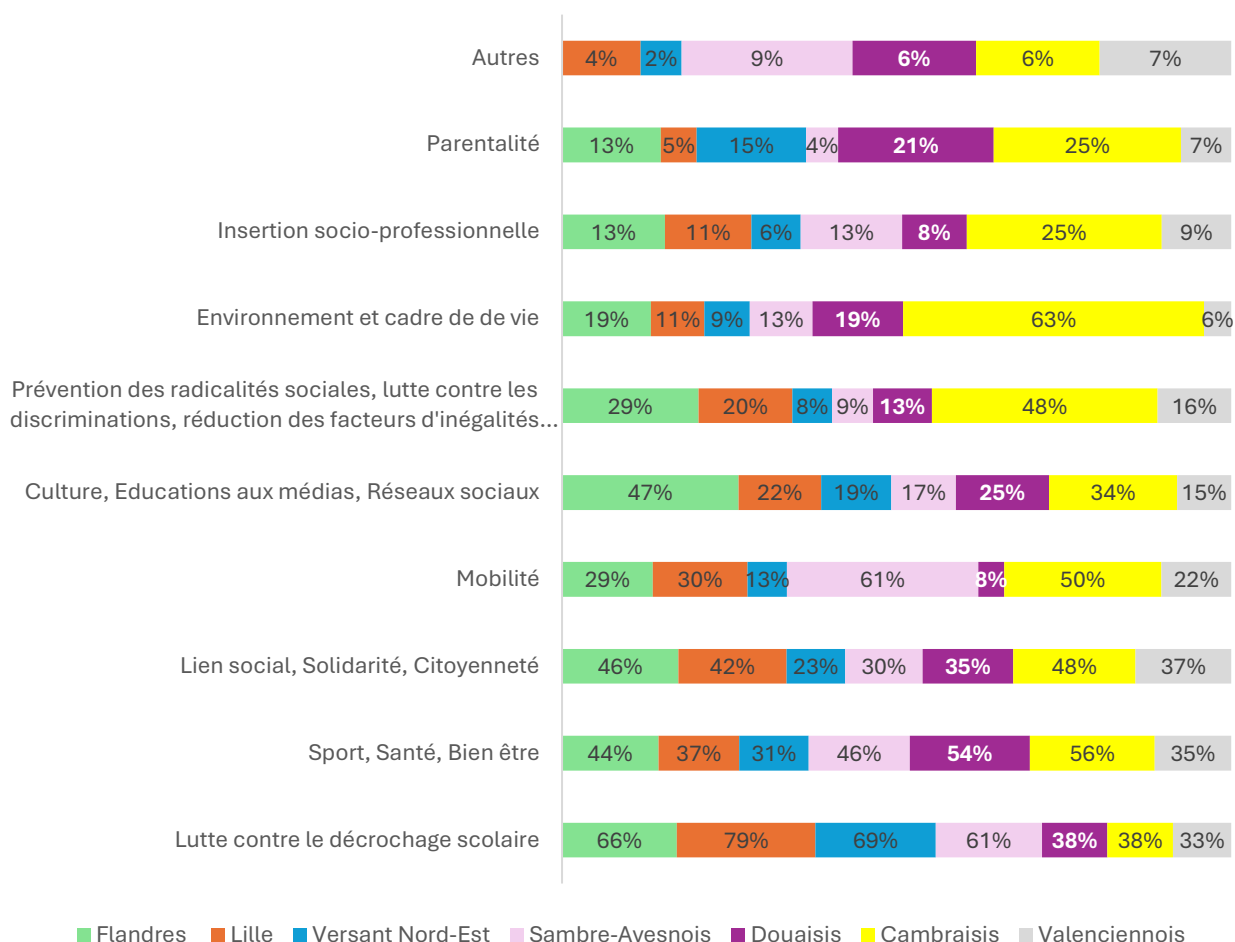


## 4.2.3 Les thématiques des projets d'actions collectives

### A l'échelle départementale



## A l'échelle des Directions Déléguées de Territoires



À l'échelle départementale, les projets d'actions collectives portent principalement sur la lutte contre le décrochage scolaire (59 %), suivie des thématiques liées au sport, à la santé et au bien-être (40 %) ainsi qu'au lien social, à la solidarité et à la citoyenneté (38 %). D'autres sujets sont également mobilisés, comme la mobilité (27 %), la culture et l'éducation aux médias (24 %) ou encore la prévention des discriminations et des radicalités (17 %). Les thématiques liées à l'environnement (15 %), à l'insertion socio-professionnelle (11 %) et à la parentalité (11 %) apparaissent plus ponctuelles. L'analyse par directions territoriales montre toutefois des variations selon les territoires, certains mettant davantage l'accent sur la réussite scolaire, tandis que d'autres développent plus fortement des actions autour du sport, du lien social ou de la culture, en fonction des besoins des publics et des dynamiques locales.

Le lien social, la solidarité et la citoyenneté est également une thématique travaillée importante sur l'ensemble des territoires.

Afin de rendre compte de la complexité des situations rencontrées et de donner à voir la réalité du travail éducatif, des vignettes issues des écrits professionnels des équipes ont été intégrées au présent rapport. Ces textes sont reproduits sans modification, dans le respect du travail rédactionnel des associations. Leur insertion vise à mettre en perspective les données quantitatives et à en éclairer les enjeux humains, sociaux et institutionnels.

## "ZONE D'EXPRESSION D'ADOLESCENTS" - EQUIPE EDUCATIVE DE MOULINS

### 1. Contexte et objectifs du projet

À la rentrée 2024, notre équipe a constaté chez de nombreux jeunes des **difficultés à exprimer et gérer leurs émotions**, un **manque de confiance en eux**, un **isolement** persistant et des **difficultés relationnelles, sociales ou scolaires**. Beaucoup manquaient également d'un espace neutre et sécurisant pour échanger sur leur quotidien et développer leur capacité à s'intégrer dans un groupe.

Pour répondre à ces besoins, nous avons mis en œuvre un projet nommé « **Zone d'expression d'adolescents** », articulé autour de deux actions complémentaires :

- un **atelier théâtre** centré sur l'expression, la créativité et la confiance en soi ;
- des **espaces de parole** constitués de deux groupes (6<sup>e</sup>/5<sup>ème</sup> et 4<sup>e</sup>/3<sup>ème</sup>), **en collaboration avec la psychologue de la Cellule Mobile d'Itinéraires**.

Objectifs : aider les jeunes à **sortir de l'isolement** ; renforcer la **communication**, la **gestion des émotions** et le **savoir-être** ; favoriser leur position d'acteur dans leur **projet de vie** ; développer leur **sentiment d'appartenance** au groupe, au quartier, à l'école ; encourager l'**accès à la culture et aux loisirs**.

### 2. L'atelier théâtre

Mené **en partenariat avec le centre social Marcel Bertrand** (qui a prêté une salle) et **animé par une professeure de théâtre d'improvisation**, l'atelier a accueilli **15 jeunes âgés de 10 à 15 ans** (11 réguliers, 3 places réservées aux élèves accueillis par le Dispositif d'Accueil des Elèves Exclus Temporairement).

- **12 séances** le samedi durant l'année scolaire + **4 stages** de 3 jours pendant les vacances.
- Activités : improvisation, jeux d'expression, mises en scène, créations libres, temps d'échanges.

**Effets observés** : meilleure compréhension et verbalisation des émotions, progression de la confiance, apprentissage du cadre collectif, réduction des modes de communication violents, investissement et engagement.

**Sorties culturelles** : musée de l'illusion, Palais des Beaux-Arts de Lille, Musée La Piscine à Roubaix, spectacles à la Comédie de Lille et au Spotlight, spectacle de magie et de mentalisme.

### 3. Les groupes d'expression / groupes de parole

#### Groupe 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup>

Cinq séances de janvier à juin, animées par la psychologue de la Cellule Mobile. Les supports structurés (jeux, activités, sorties) ont favorisé des échanges riches. Les sorties (rando-parole, zoo, mer) ont levé des freins à la prise de parole. La présence de la psychologue a permis d'aborder des sujets sensibles et d'orienter certains jeunes nécessitant un suivi plus individualisé. Le groupe présente un fort potentiel pour un développement plus ambitieux l'an prochain.

#### Groupe 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>

Groupe plus hétérogène, plus nombreux et complexe, marqué par des dynamiques d'influence et une participation inégale. L'espace a souvent été utilisé pour gérer des tensions scolaires. Une approche mixte (entretiens individuels + petits groupes) apparaît plus pertinente pour la suite.

### 4. Retombées et enseignements

Ce projet a permis de rencontrer **30 jeunes âgés de 10 à 15 ans**, dont **10 filles** et **20 garçons**.

Apports majeurs :

- Une nette progression de la confiance en soi pour les plus jeunes et une meilleure gestion des émotions.
- Un impact positif sur l'assiduité scolaire, grâce à la régularité demandée.
- Le développement du respect, de la tolérance et de l'entraide.
- Des échanges riches liés à l'hétérogénéité des profils (âges, origines, cultures).
- La possibilité pour certains jeunes d'exprimer des difficultés profondes dans un cadre sécurisant.

### 5. Conclusion

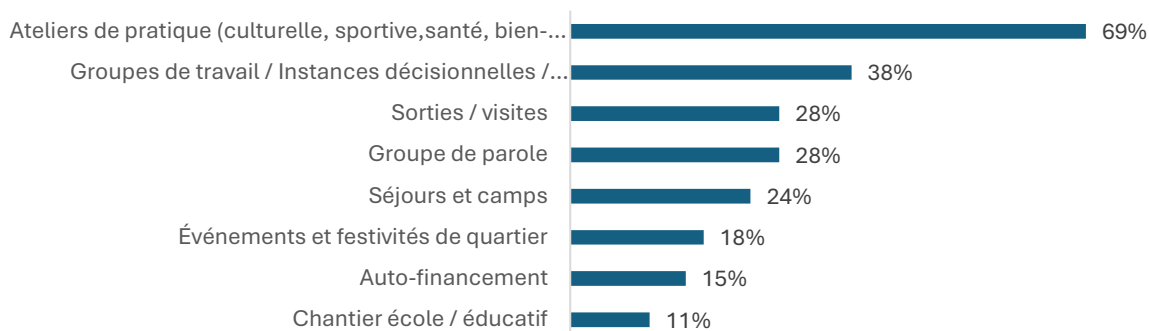
Le bilan de cette année est très positif. Le croisement entre **expression artistique, accès à la culture et espaces de parole** a permis à de nombreux jeunes d'évoluer, de mieux se connaître et de trouver leur place dans un groupe.

Ces résultats encouragent la poursuite du projet, avec une réflexion sur de nouveaux axes pour l'an prochain afin d'adapter encore davantage les modalités d'accompagnement à la diversité des besoins observés.

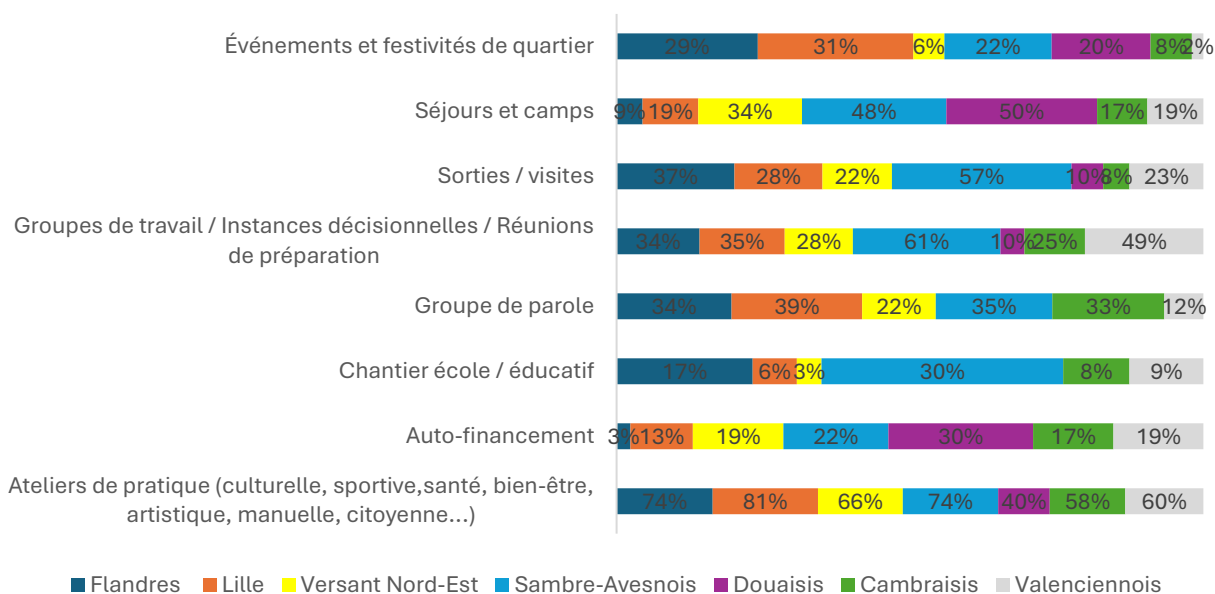
Itinéraires

#### 4.2.4 Les supports mobilisés

##### A l'échelle départementale



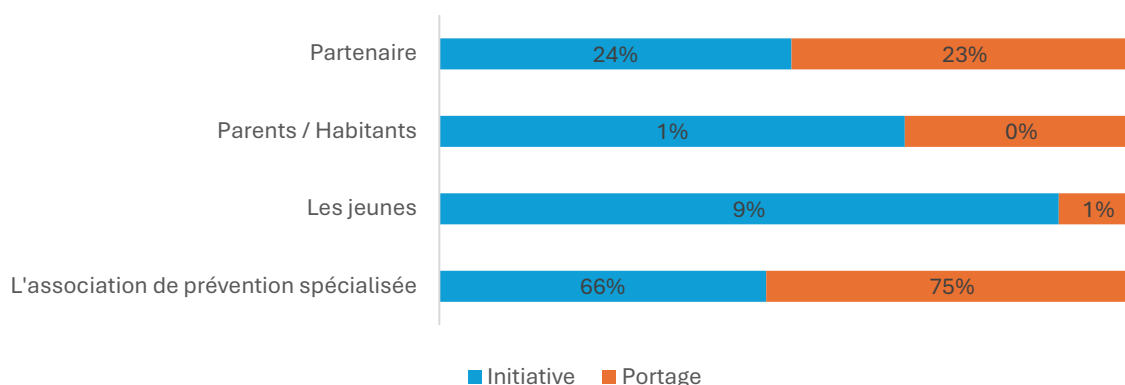
##### A l'échelle des Directions Déléguées de territoire



À l'échelle départementale, les projets d'actions collectives mobilisent principalement des ateliers de pratique (culturels, sportifs, santé, bien-être, etc.), qui constituent le support le plus utilisé (69 %). Viennent ensuite les groupes de travail ou instances de préparation (38 %), ainsi que les sorties, visites et groupes de parole (28 % chacun). D'autres formats, comme les séjours et camps (24 %) ou les événements et festivités de quartier (18 %), sont également utilisés mais de manière plus ponctuelle. Les chantiers éducatifs (11 %) et l'auto-financement (15 %) restent plus marginaux. L'analyse par directions territoriales montre néanmoins des variations selon les territoires, même si les ateliers de pratique demeurent le support privilégié pour mettre en œuvre les actions collectives.

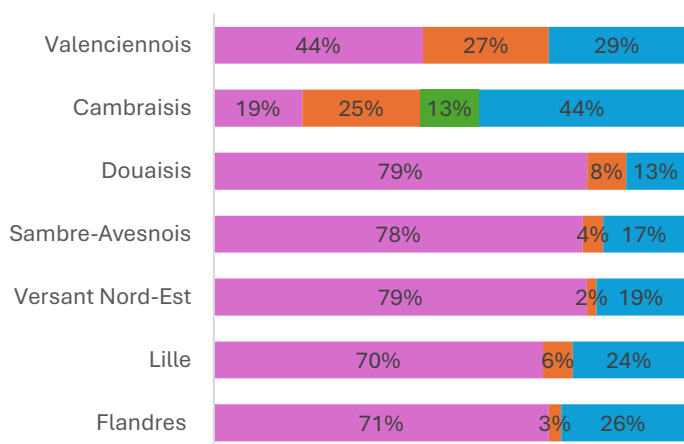
## 4.2.5 Les acteurs à l'initiative et le portage des projets d'actions collectives

### A l'échelle départementale



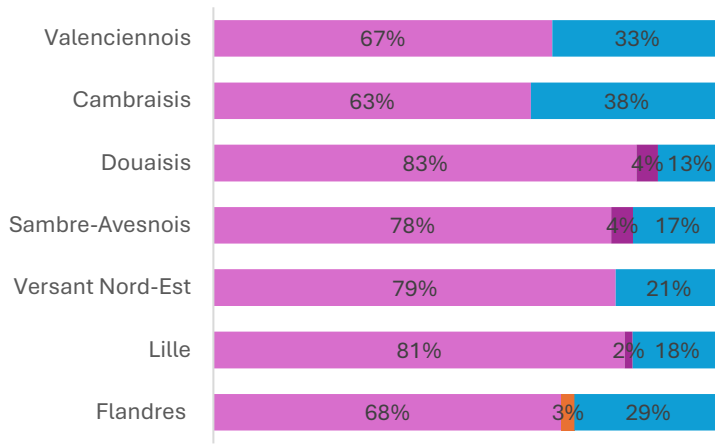
### A l'échelle des Directions Déléguées de territoire

#### Initiative



■ L'association de prévention spécialisée ■ Les jeunes  
■ Parents / Habitants ■ Partenaire

#### Portage



■ L'association de prévention spécialisée ■ Les jeunes  
■ Parents / Habitants ■ Partenaire

À l'échelle départementale, les projets d'actions collectives sont majoritairement à l'initiative et portés par l'association de prévention spécialisée, qui représente 66 % des initiatives et 75 % du portage. Les partenaires contribuent également de manière significative, avec 24 % des initiatives et 23 % du portage, traduisant une dynamique de collaboration dans la mise en œuvre des actions. À l'inverse, les jeunes (9 % des initiatives) et les parents ou habitants (1 %) sont plus rarement à l'origine des projets et participent peu à leur portage. L'analyse par directions territoriales confirme cette tendance : l'association demeure l'acteur principal dans l'initiation et le portage des actions, même si certains territoires mobilisent davantage les partenaires, illustrant des dynamiques locales de coopération plus ou moins développées.

Afin de rendre compte de la complexité des situations rencontrées et de donner à voir la réalité du travail éducatif, des vignettes issues des écrits professionnels des équipes ont été intégrées au présent rapport. Ces textes sont reproduits sans modification, dans le respect du travail rédactionnel des associations. Leur insertion vise à mettre en perspective les données quantitatives et à en éclairer les enjeux humains, sociaux et institutionnels.

## "A LA CROISEE DES CHEMINS" - EQUIPE EDUCATIVE DE LILLE SUD

### Un projet coconstruit, tourné vers l'autonomie

Porté par l'équipe éducative et conçu avec un groupe de **11 jeunes âgés de 15 à 17 ans**, le projet « À la croisée des chemins » s'est déployé tout au long de l'année 2025. Il a bénéficié du soutien de l'**Etat**, de la **Ville de Lille** (Politique de la Ville) et des **Cités éducatives**.

L'idée fondatrice était simple : **s'appuyer sur le sport** – et en particulier **le vélo** – **comme levier de d'autonomie, de mobilité, de découverte, de confiance en soi et de solidarité**.

### Pourquoi ce projet ? Les constats de terrain

L'équipe éducative a identifié plusieurs difficultés récurrentes chez les jeunes du quartier :

- Un **manque de mobilité** : peu d'occasions de sortir de leur environnement quotidien ou de découvrir d'autres territoires.
- Une **rupture scolaire à l'entrée au lycée** : absence d'établissement à Lille Sud, orientations parfois mal vécues ou difficiles d'accès.
- Une **surexposition aux contenus virtuels** : expériences vécues à travers les écrans plutôt que dans le réel.

### Objectifs :

- Encourager la **mobilité** et l'**autonomie**.
- Renforcer la **cohésion**, l'**entraide** et la **solidarité**.
- Développer la **responsabilité**, l'**organisation** et le **dépassement de soi** par l'effort physique.
- Sensibiliser à l'**écologie** et à la **mobilité douce**, en privilégiant le vélo comme mode de déplacement.
- Donner accès à des **expériences concrètes**, en montrant que ce qu'ils voient sur les réseaux peut se vivre réellement.
- Maintenir une **accroche scolaire** avec la **passerelle 3<sup>e</sup>/2<sup>nd</sup>e**.

### Déroulé des actions :

- **Séances d'entraînement à vélo** : préparation physique et mentale.
- **Mini-séjour de cohésion** : création de repères communs et renforcement du collectif.
- **Atelier de sécurité routière** : sensibiliser aux risques et aux responsabilités liées à la mobilité.
- **Activités de plein air** : escalade, kayak, randonnée.
- **Séjour itinérant à vélo Lille-Étaples** : découverte de nouveaux territoires, défis partagés et vie collective.
- Participation à la "**Course contre les violences faites aux femmes**" : sensibiliser les jeunes aux actions solidaires et à la question de l'égalité femmes/hommes.

Au fil de ces étapes, les jeunes ont appris à coopérer, à s'entraider, à dépasser leurs limites et à se projeter dans leurs propres capacités d'agir.

### Une soirée de clôture marquante du volet 1

Le vendredi 14 novembre à La Fabrique du Sud, jeunes, familles, partenaires et équipes éducatives se sont réunis pour célébrer la fin du premier volet du projet. Au programme : projection du film réalisé par les jeunes, exposition photo et prises de parole.

Les témoignages ont été forts : motivations, difficultés, réussites, et surtout l'envie de poursuivre l'aventure.

Cette dynamique ouvre déjà la voie aux **prochaines étapes** :

- Volet 2 : **séjour en montagne** à l'été 2026, à la découverte d'autres sports et paysages.
- Volet 3 : **itinérance à vélo à travers l'Europe** en 2027 (Hauts-de-France, Belgique, Pays-Bas).

### Conclusion

« À la croisée des chemins » s'inscrit pleinement dans la mission d'Itinéraires : **favoriser l'autonomie, l'épanouissement personnel et l'exercice d'une citoyenneté active chez les jeunes en fragilité.**

Le projet propose une réponse concrète fondée sur l'expérience vécue, l'engagement collectif et la mise en mouvement des jeunes.

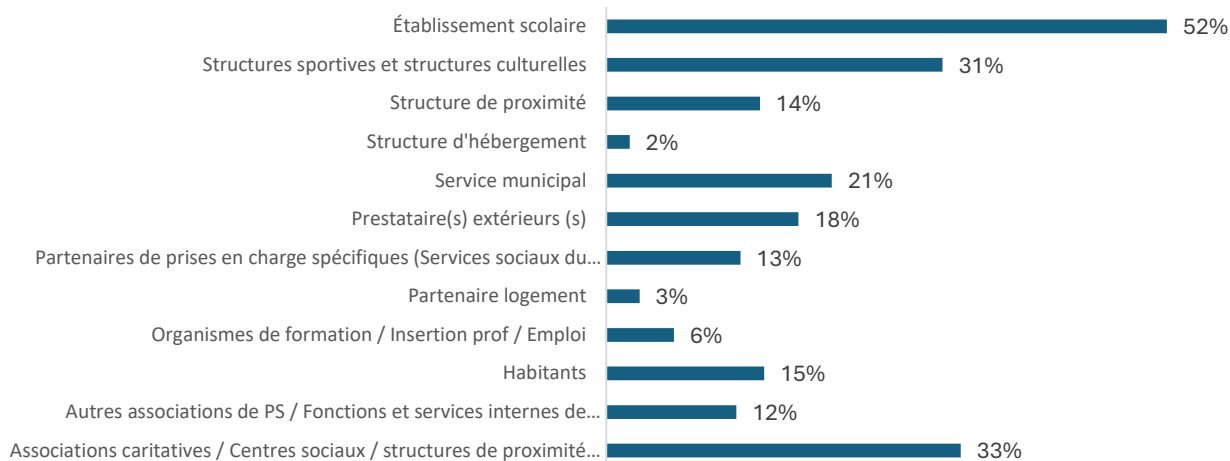
Bien plus qu'une activité sportive, ce projet constitue un véritable **levier d'émancipation, d'accrochage scolaire, de responsabilisation et de construction du lien social.**

La forte implication des jeunes dans la co-construction du projet ainsi que la présence des familles et des partenaires lors de la clôture témoignent de son impact et de sa pertinence.

**Itinéraires**

## 4.2.6 Les partenaires participant aux projets d'actions collectives

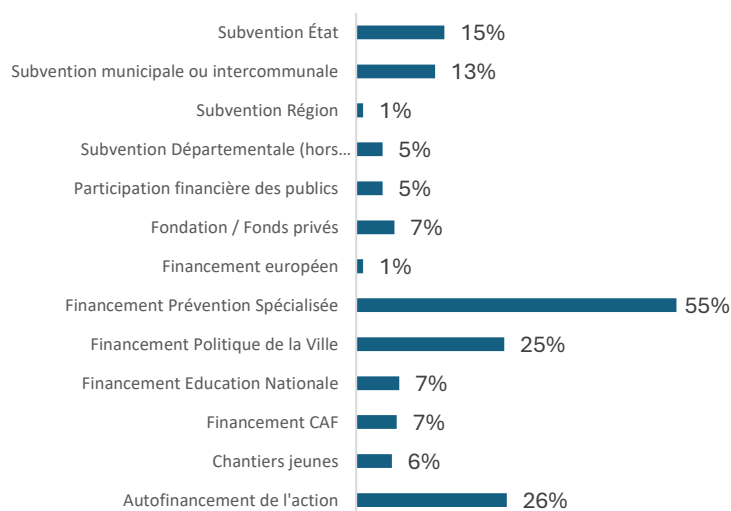
### A l'échelle départementale



À l'échelle départementale, les projets d'actions collectives s'appuient principalement sur des **partenariats avec les établissements scolaires (52 %)**, qui constituent les acteurs les plus mobilisés. Les **associations caritatives, centres sociaux et structures de proximité (33 %)** ainsi que les **structures sportives et culturelles (31 %)** occupent également une place importante dans la mise en œuvre des projets. Les **services municipaux (21 %)** et les **prestataires extérieurs (18 %)** contribuent aussi régulièrement aux actions. D'autres partenaires sont mobilisés de manière plus ponctuelle, comme les **habitants (15 %)**, les **services sociaux spécialisés (13 %)** ou les **organismes de formation et d'insertion (6 %)**. Enfin, les partenariats avec les **structures d'hébergement (2 %)** et les **acteurs du logement (3 %)** restent plus marginaux. Globalement, ces résultats montrent que les projets d'actions collectives reposent fortement sur **les acteurs éducatifs, socio-culturels et les structures de proximité du territoire**.

## 4.2.7 Les modes de financement des projets d'actions collectives

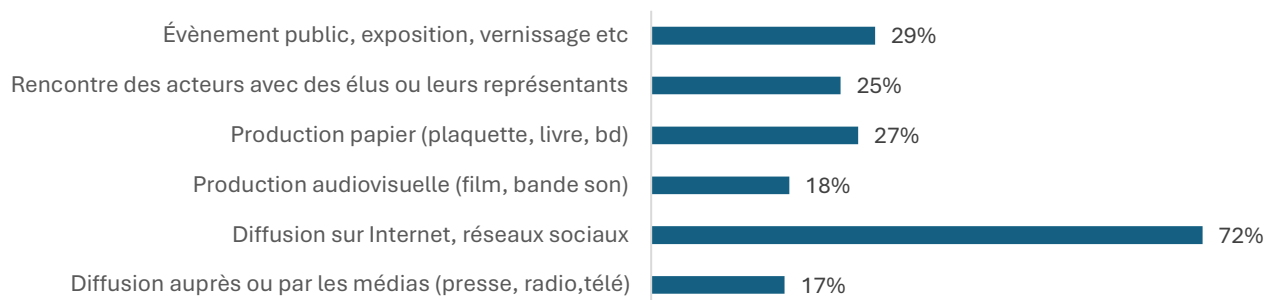
### A l'échelle départementale



Le financement des projets d'actions collectives repose principalement sur **les financements dédiés à la prévention spécialisée (55 %)**, qui constituent la principale source de soutien financier. D'autres dispositifs publics contribuent également au financement, notamment **la Politique de la Ville (25 %)**, ainsi que les **subventions de l'État (15 %) et des collectivités municipales ou intercommunales (13 %)**. Par ailleurs, certaines ressources complémentaires sont mobilisées, comme **l'autofinancement des actions (26 %)**, les **financements de l'Éducation nationale et de la CAF (7 % chacun)** ou encore les **fondations et fonds privés (7 %)**. Les **subventions départementales hors prévention spécialisée (5 %)**, la **participation financière des publics (5 %)** et les **chantiers jeunes (6 %)** restent plus ponctuels, tandis que les financements régionaux apparaissent très marginaux (1 %). Globalement, ces résultats montrent que les projets reposent majoritairement sur **les financements institutionnels liés à la prévention spécialisée et aux politiques publiques territoriales**, complétés par des ressources partenariales et de l'autofinancement.

## 4.2.8 La promotion et la valorisation des projets d'actions collectives

### A l'échelle départementale



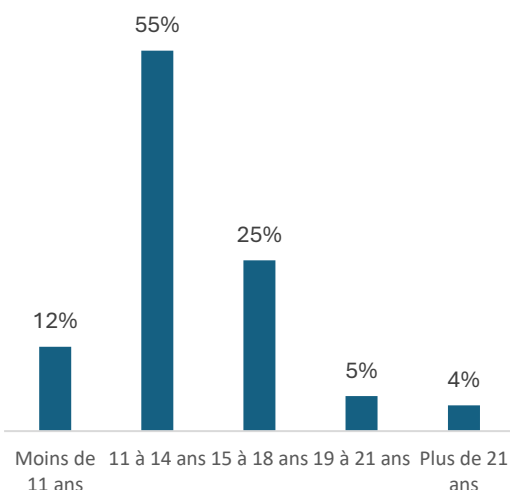
La **promotion et la valorisation des projets d'actions collectives** reposent principalement sur la **diffusion via Internet et les réseaux sociaux (72 %)**, qui constitue le principal canal de communication. D'autres formes de valorisation sont également mobilisées, notamment l'**organisation d'événements publics (29 %)**, la **production de supports papier tels que plaquettes ou livrets (27 %)** et les **rencontres avec les élus ou leurs représentants (25 %)**. La **production audiovisuelle (18 %)** et la **diffusion dans les médias traditionnels comme la presse, la radio ou la télévision (17 %)** restent plus ponctuelles. Globalement, ces résultats montrent que la valorisation des projets s'appuie avant tout sur **les outils numériques et les supports de communication internes**, complétés par des actions de visibilité auprès des partenaires et du grand public.

## 4.3 Les publics accompagnés qui participent aux actions collectives

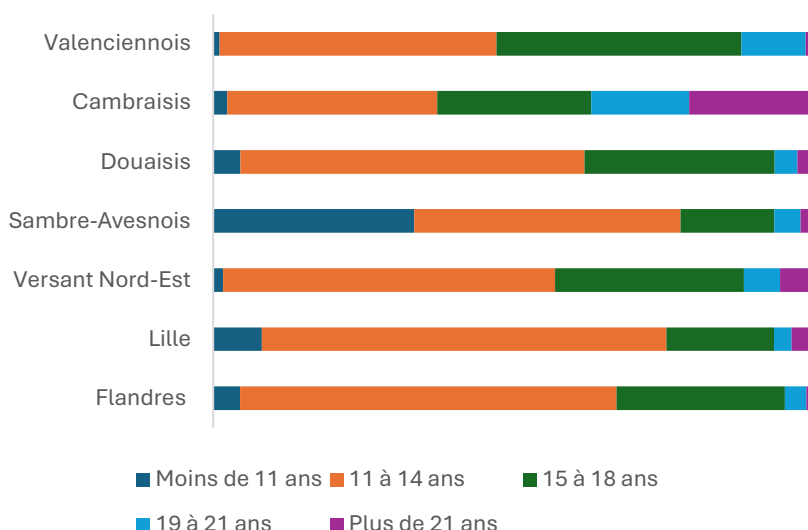
### A l'échelle départementale

### A l'échelle des Directions Déléguées de territoire

#### Jeunes accompagnés qui participent à des actions ponctuelles

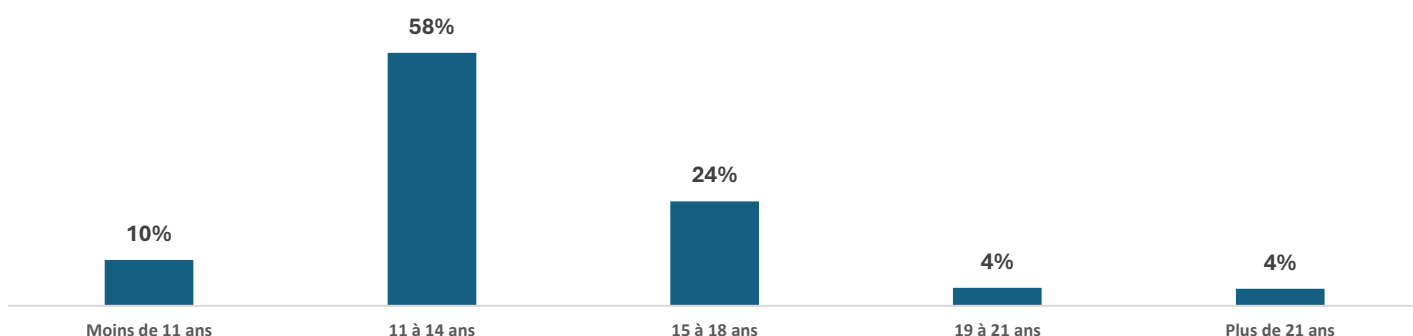


#### Jeunes accompagnés qui participent à des actions collectives ponctuelles



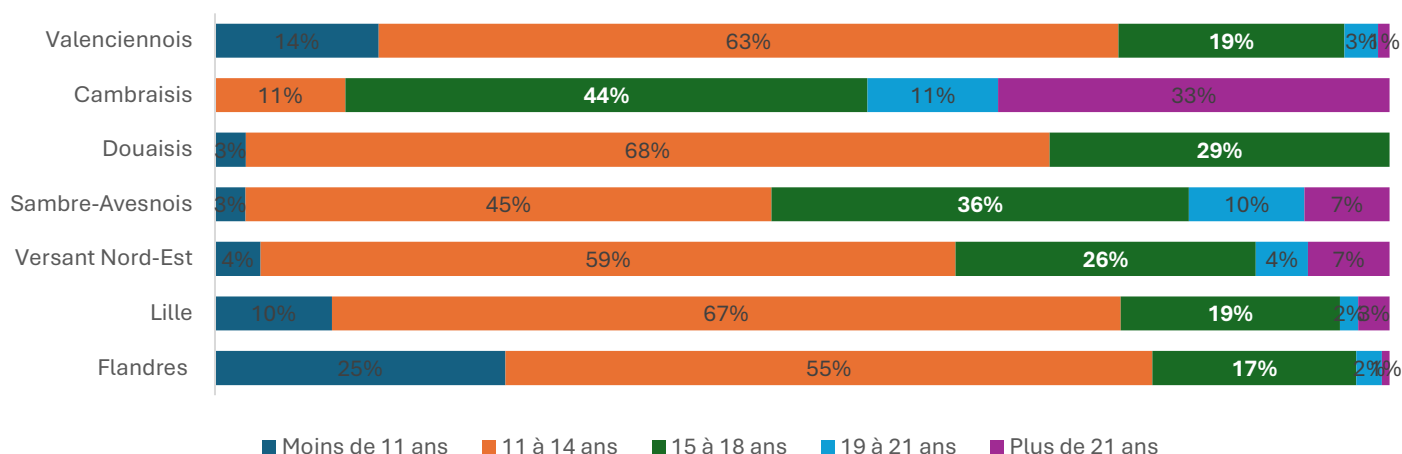
## A l'échelle départementale

### Jeunes accompagnés qui participent à des actions collectives projet



## A l'échelle des Directions Déléguées de territoire

### Jeunes accompagnés qui participent à des actions collectives projet

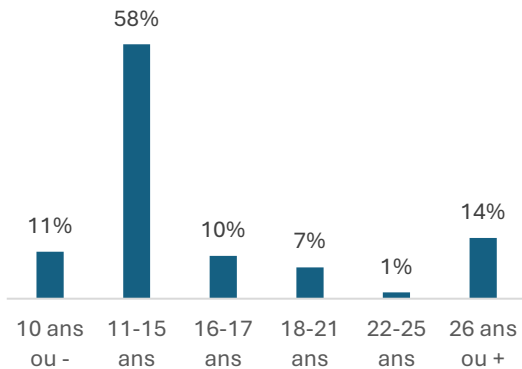


À l'échelle départementale, la participation aux actions collectives concerne majoritairement les **jeunes âgés de 11 à 14 ans**, qui représentent **55 % des participants aux actions ponctuelles** et **58 % des participants aux actions inscrites dans un projet**. Les **15-18 ans** constituent également un public significatif, avec environ **un quart des participants**. À l'inverse, les **moins de 11 ans** et les **jeunes majeurs (19-21 ans et plus de 21 ans)** apparaissent beaucoup moins représentés dans ces actions. L'analyse par directions territoriales confirme cette tendance : les **11-14 ans dominent largement la participation dans la plupart des territoires**, même si certaines variations apparaissent selon les secteurs, notamment une présence un peu plus marquée des **15-18 ans** ou des **jeunes majeurs** dans certains territoires. Globalement, ces résultats montrent que les actions collectives de prévention spécialisée mobilisent principalement **un public adolescent relativement jeune**, ce qui témoigne d'une intervention souvent précoce dans les parcours des jeunes accompagnés et d'une adaptation dans les modalités d'accompagnement de ce public en forte demande de collectif.

## 4.4 Les publics non accompagnés qui participent aux actions collectives

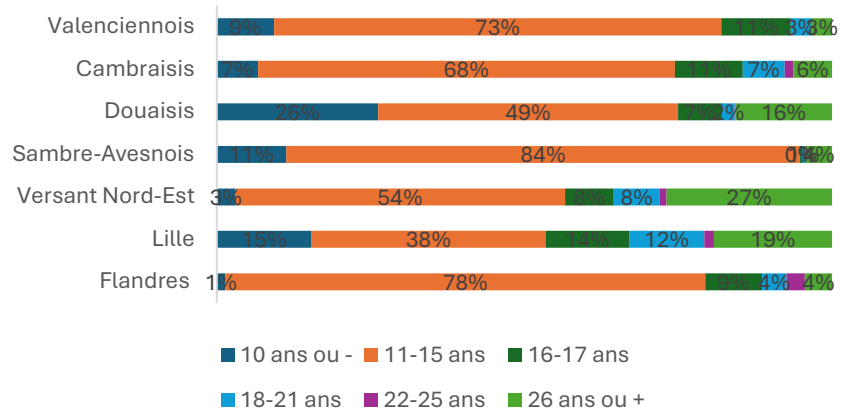
### A l'échelle départementale

Participation du public non accompagné aux actions collectives ponctuelles



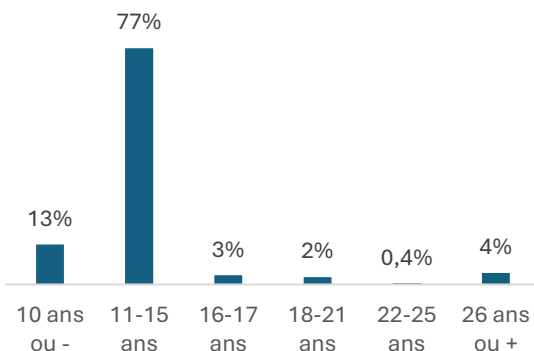
### A l'échelle des Directions Déléguées de territoire

Participation du public non accompagné aux actions collectives ponctuelles



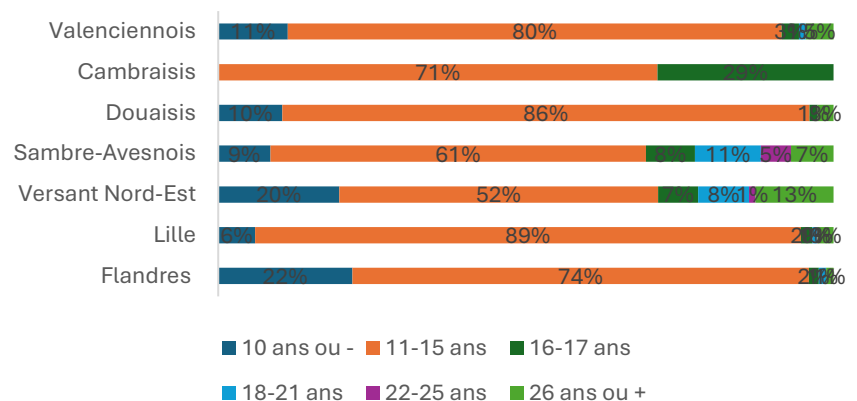
### A l'échelle départementale

Participations du public non accompagné aux actions collectives projet



### A l'échelle des Directions Déléguées de territoire

Participations du public non accompagné aux actions collectives projet

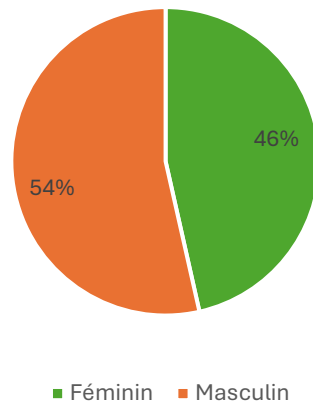


À l'échelle départementale, la participation du **public non accompagné** aux actions collectives concerne principalement les **jeunes âgés de 11 à 15 ans**, qui représentent **58 % des participants aux actions ponctuelles** et **77 % aux actions inscrites dans un projet**. Les **10 ans et moins (11 %)** et les **16-17 ans (10 %)** sont également présents, mais dans des proportions plus limitées. Les **jeunes plus âgés**, notamment les **18-21 ans** et les **plus de 22 ans**, participent de manière beaucoup plus marginale. L'analyse par directions territoriales confirme cette tendance : dans la majorité des territoires, les **11-15 ans constituent le cœur du public non accompagné participant aux actions collectives**, même si certains territoires présentent une participation un peu plus diversifiée, notamment avec une présence plus marquée des **16-17 ans** ou des **18-21 ans**. Globalement, ces résultats montrent que les actions collectives touchent également un public de jeunes **non suivis individuellement, principalement préadolescents ou jeunes adolescents**, ce qui peut contribuer à repérer de nouvelles situations et à créer un premier lien avec les équipes éducatives.

## 4.5 Les participations des jeunes non accompagnés par sexe

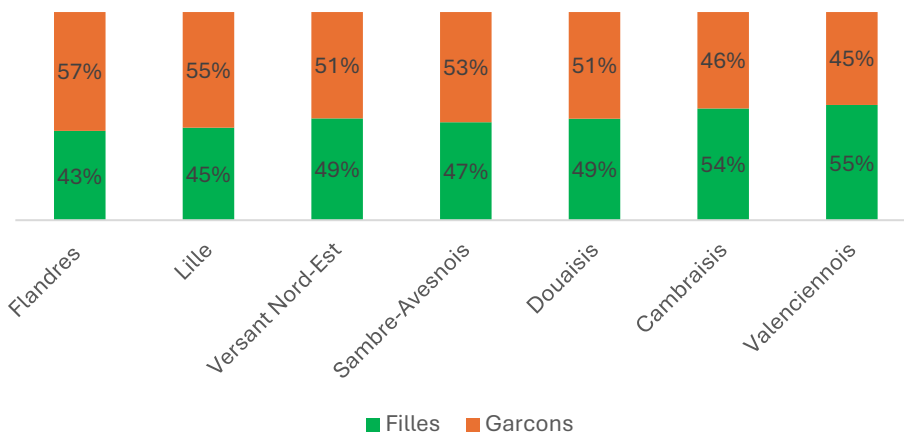
### A l'échelle départementale

Sexe du public non accompagné qui participe à des actions collectives



### A l'échelle des Directions Déléguées de Territoires

Sexe du public non accompagné qui participe à des actions collectives



À l'échelle départementale, la participation du **public non accompagné aux actions collectives** apparaît relativement équilibrée selon le sexe, avec **54 % de garçons et 46 % de filles**. Cette légère surreprésentation des garçons se retrouve dans la majorité des directions territoriales. Toutefois, l'analyse territoriale montre des **variations locales** : dans plusieurs territoires (Flandres, Lille, Versant Nord-Est, Sambre-Avesnois et Douaisis), les garçons restent majoritaires parmi les participants. À l'inverse, dans certains territoires comme le **Cambrésis et le Valenciennois**, les **filles sont légèrement plus représentées**. Globalement, ces résultats mettent en évidence une **participation relativement mixte**, avec des écarts modérés selon les territoires, traduisant une mobilisation des actions collectives auprès de publics féminins et masculins de manière assez équilibrée.

## MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF ÉDUCATIF AUPRÈS DE TROIS COLLÉGIENS EN DIFFICULTÉ

### Contexte et constat initial

Trois jeunes collégiens, âgés de **12 à 14 ans**, repérés sur le territoire d'Hellemmes dans un contexte de **fragilités familiales et scolaires**, ont été accompagnés dans le cadre de la prévention spécialisée. Ils présentaient des **comportements inadaptés** répétés ayant conduit à leur **exclusion de dispositifs jeunesse municipaux** (tiers-lieu) et à des difficultés importantes d'inscription dans les cadres collectifs. L'exclusion successive des espaces scolaires et de loisirs a renforcé leur isolement, leur présence désorganisée dans l'espace public et leur regroupement entre pairs sur le quartier, faisant émerger des **dynamiques à risque**, avec un **risque de marginalisation**. Les parents, avec qui un lien a toujours été maintenu, ont été informés de la situation.

### Mise en place du dispositif et premiers constats

Les jeunes ont été intégrés à des séances de **football** encadrées directement par les éducateurs, en coanimation avec deux animateurs du centre de loisirs municipal AKADO. Notre rôle consistait à faciliter l'intégration du groupe, garantir le respect des règles et assurer un cadre sécurisant pour l'ensemble des participants. Cependant, l'immersion dans l'activité collective a rapidement montré ses limites : les **débordements** observés ont confirmé que le seul cadre sportif ne suffisait pas à répondre aux problématiques individuelles. En équipe, nous avons procédé à des ajustements immédiats pour recadrer les situations et garantir la sécurité du groupe.

### Réajustement de l'action : travail avec les familles et contractualisation

La mise en place de **visites à domicile** systématiques s'est révélée déterminante. Elles ont permis de mieux comprendre chaque situation familiale et scolaire, de partager un constat commun avec les parents et de légitimer l'intervention éducative autour d'objectifs clairs.

### Organisation du dispositif

Un engagement structuré a ainsi été formalisé autour de deux axes :

- **"Mon engagement scolaire" (le petit coup de pouce du mercredi)** : un accompagnement individuel centré sur les difficultés scolaires, l'organisation du travail et la médiation avec l'institution. Il s'agit de donner du sens à l'effort et de réinscrire le jeune dans un parcours de réussite.
- **"Mon engagement citoyen" (l'activité du vendredi)**

L'activité de football devient désormais la récompense tangible de l'investissement du mercredi. Conditionnée au respect des règles, des autres et du matériel, elle est un espace où les compétences sociales travaillées individuellement peuvent être mises en pratique et évaluées.

## Conclusion

L'intervention de **la prévention spécialisée a permis d'éviter plusieurs risques majeurs** :

- Une **rupture scolaire durable**, liée à la multiplication des exclusions et à la perte de tout lien avec l'institution éducative.
- Une **errance accrue dans l'espace public**, favorisant le regroupement entre pairs et la consolidation de dynamiques de marginalisation sur le quartier.
- Une **aggravation des comportements transgressifs**, avec un risque d'entrée précoce dans des conduites délinquantes.
- Un **isolement renforcé des familles**, déjà fragilisées, se sentant disqualifiées et impuissantes face aux difficultés de leurs enfants.
- Le **recours à des mesures éducatives ou judiciaires contraignantes**, souvent tardives et peu efficaces en l'absence d'adhésion du jeune et de sa famille.

La prévention spécialisée a permis d'**intervenir en amont de ces ruptures, en maintenant un lien éducatif, en restaurant une alliance avec les parents et en redonnant aux jeunes une place possible dans des cadres structurants.**

Itinéraires

# Territoires en Action : La Dynamique Collective au Service du Lien Social

L'analyse des actions collectives présentées dans le rapport 2024 démontre que le groupe ne constitue pas seulement une modalité d'intervention supplémentaire, mais un véritable **laboratoire de changement**. Là où l'accompagnement individuel travaille sur la parole et le projet personnel, l'action collective permet la mise à l'épreuve du réel. Elle offre un cadre sécurisé où l'effort, la solidarité et la rencontre avec l'altérité deviennent des moteurs de transformation identitaire.

## 1. La fonction "Miroir" du collectif : Se reconstruire par le regard de l'autre

L'un des apports majeurs de l'action collective est de modifier la perception que le jeune a de lui-même à travers le prisme du groupe.

- ❑ **L'argument de la valorisation narcissique** : Pour des jeunes marqués par l'échec, réaliser une œuvre concrète (chantier bois, serre, reportage vidéo) produit un résultat visible et durable. Le slogan « Qui construit, se construit » souligne que l'objet créé devient le support d'une dignité retrouvée.
- ❑ **Le dépassement des préjugés** : En partageant des chantiers ou des actions collectives le jeune sort de sa posture habituelle (souvent celle de "l'assisté" ou du "problématique") pour devenir celui qui aide, qui collabore et qui protège. Ce basculement de rôle est fondamental pour l'estime de soi.

**Plus-value** : Le groupe agit comme un espace de validation sociale. La reconnaissance des pairs et des partenaires techniques transforme le sentiment d'inutilité en un sentiment de compétence.

## 2. Le support médiateur : Le détour pour mieux se rencontrer

L'action collective utilise le sport, l'art ou la technique comme "tiers" pour désamorcer les résistances à l'autorité ou à la parole.

- ❑ **L'argument de la médiation psycho-éducative** : Dans des dispositifs comme la boîte éducative, le ring devient un espace où l'on apprend à canaliser son agressivité et à respecter des règles strictes sans se sentir humilié. Le sport devient un langage qui remplace la violence verbale.
- ❑ **L'expression citoyenne par l'image** : Les projets audiovisuels (type "Punch Cam") permettent aux jeunes "invisibles" de prendre la parole sur des sujets de société. En devenant réalisateurs, ils passent du statut d'objet de l'aide sociale à celui de sujet acteur de son territoire.

**Plus-value** : Ces supports permettent d'aborder des problématiques complexes (addictions, décrochage, respect) de manière détournée, rendant le message éducatif beaucoup plus acceptable pour le jeune.

## 3. La résonance systémique : Restaurer la cellule familiale

L'action collective ne s'arrête pas au jeune ; elle englobe la famille pour traiter les difficultés à la source.

- ❑ **L'argument de l'observation en milieu ouvert** : Partager un atelier culinaire ou un séjour avec les parents permet aux éducateurs de sortir du diagnostic théorique pour observer les interactions réelles. On ne parle plus de la relation, on la vit.

- **La création de solidarité parentale** : Les espaces types "Parent'Aise" rompent l'isolement des familles. Se rendre compte que d'autres partagent les mêmes difficultés éducatives déculpabilise les parents et les remobilise dans leur rôle.

**Plus-value** : En créant des moments de plaisir partagé (bowling, sorties, vacances), l'action collective réinsère du "positif" là où il n'y avait plus que du conflit, facilitant ainsi la reprise du dialogue éducatif au domicile.

#### 4. L'expérimentation des codes sociaux et professionnels

Le collectif est une répétition générale avant l'entrée dans le monde du travail ou la citoyenneté active.

- **L'argument de la rigueur et de l'engagement** : Les chantiers éducatifs imposent des horaires, des échéances et une hiérarchie technique. C'est un lieu d'apprentissage des codes implicites du travail (ponctualité, solidarité dans l'effort, respect des consignes).
- **Le maillage territorial** : Ces actions mettent les jeunes en contact direct avec des architectes, des journalistes ou des artisans. Ce réseau "hors quartier" ouvre des perspectives professionnelles concrètes.

**Plus-value** : Le collectif permet de passer de la "libre adhésion" à la "responsabilité engagée". Le jeune comprend que son absence ou son désengagement impacte la réussite du groupe entier.

Le collectif permet d'ouvrir le champ des possibles par la rencontre d'autres réalités.

#### Conclusion

Les actions collectives de 2024 prouvent que **le groupe est un puissant accélérateur d'inclusion**. Elles permettent de "recoudre" le lien social sur plusieurs niveaux : entre le jeune et lui-même, entre le jeune et sa famille, et entre le quartier et la cité. Sa valeur ajoutée réside dans cette capacité à transformer une activité (sport, bois, vidéo) en une expérience humaine structurante. L'action collective ne se contente pas d'occuper les jeunes ; elle les équipe pour qu'ils puissent, demain, trouver leur place dans une société qu'ils auront eux-mêmes contribué à bâtir.

## 5 CONCLUSION

---

À l'heure où les politiques publiques sont confrontées à des contraintes budgétaires accrues, les enseignements de la Base de données commune 2025 appellent à une vigilance particulière quant à l'avenir de la prévention spécialisée dans le département du Nord.

Car derrière les chiffres présentés dans ce rapport, ce sont des réalités humaines qui s'expriment : des jeunes en situation de fragilité, parfois en rupture avec leur environnement familial, scolaire ou institutionnel, et des professionnels qui, chaque jour, maintiennent un lien là où celui-ci est souvent rompu. Ainsi, les vignettes et autres témoignages insérées dans ce nouveau rapport 2025, racontent ce que les chiffres aseptisent, taisent.

Dans un contexte de tension sur les moyens, la prévention spécialisée ne peut être considérée comme une variable d'ajustement. Elle constitue au contraire un investissement stratégique, au cœur des politiques de protection de l'enfance. Par son approche fondée sur l'aller vers, elle permet d'intervenir en amont, là où les dispositifs traditionnels peinent à atteindre les publics les plus éloignés.

Réduire les moyens alloués à la prévention spécialisée, c'est prendre le risque de voir s'accroître les situations de rupture, de retarder les interventions et, in fine, de mobiliser des réponses plus lourdes, plus coûteuses et souvent moins efficaces. À l'inverse, soutenir les Associations de Prévention Spécialisée et leurs équipes éducatives, c'est faire le choix d'une action éducative de proximité, capable de prévenir plutôt que de réparer, de prendre soin plutôt que de se substituer, de restituer la dignité à l'être capable.

Les données présentées dans le rapport base de données commune 2025 montrent clairement que les besoins ne diminuent pas : ils évoluent, se complexifient et exigent des réponses adaptées, souples et inscrites dans une temporalité nécessaire et essentielle. La montée des problématiques de santé mentale, de décrochage scolaire, d'isolement, les parcours d'insertion fragilisés, les tensions sociales sur certains territoires viennent renforcer la nécessité d'une présence éducative forte et structurée.

La prévention spécialisée incarne une certaine idée de l'action publique : une action au plus près des habitants, fondée sur la confiance, la continuité et la connaissance fine des territoires. Elle joue un rôle irremplaçable dans le repérage précoce des situations de danger, dans le soutien aux familles et dans la construction de parcours pour des jeunes souvent perçus comme invisibles des institutions. Cette invisibilité qui recouvre une violence symbolique qu'il est important de nommer car elle stigmatise, ostracise une partie de la jeunesse qui ne demande qu'à trouver sa place dans la cité.

Dans ce contexte, il apparaît essentiel de réaffirmer collectivement l'importance de ce dispositif. Non seulement pour préserver ce qui existe, mais pour lui donner les moyens de répondre aux enjeux actuels et à venir.

Faire le choix de la prévention spécialisée, c'est faire le choix de la protection de l'enfance dans sa dimension la plus préventive, la plus humaine et la plus efficace. C'est reconnaître que l'investissement éducatif aujourd'hui est une condition indispensable pour éviter des ruptures plus graves demain.

Johnny Herbin, Directeur de l'APSN



